

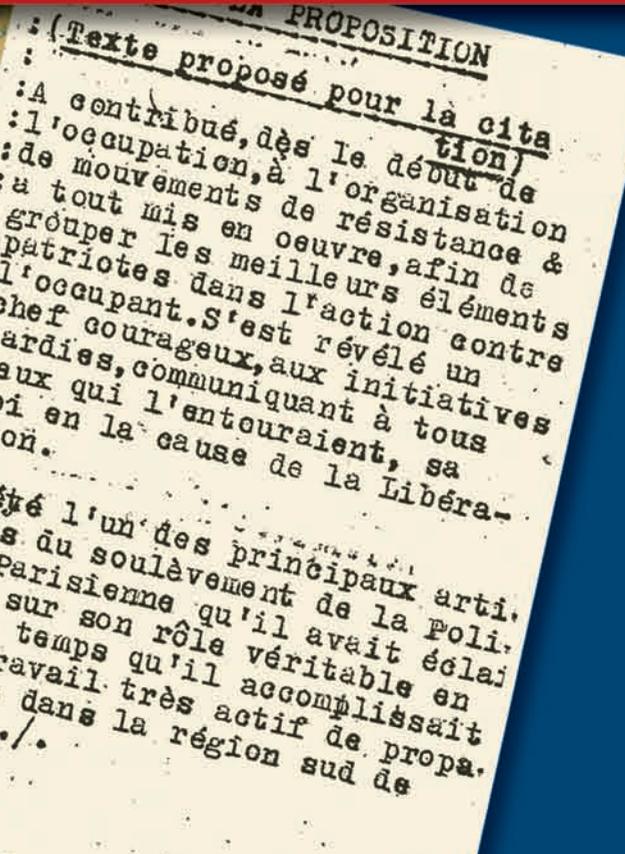
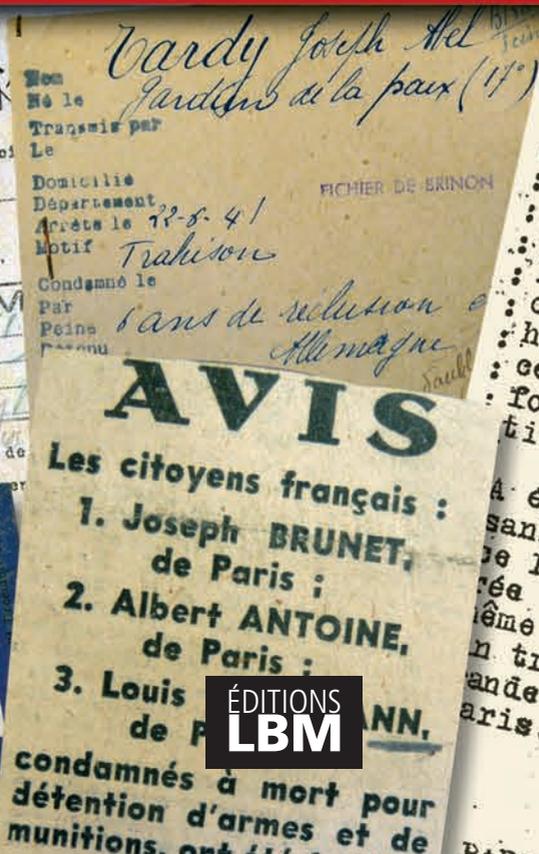
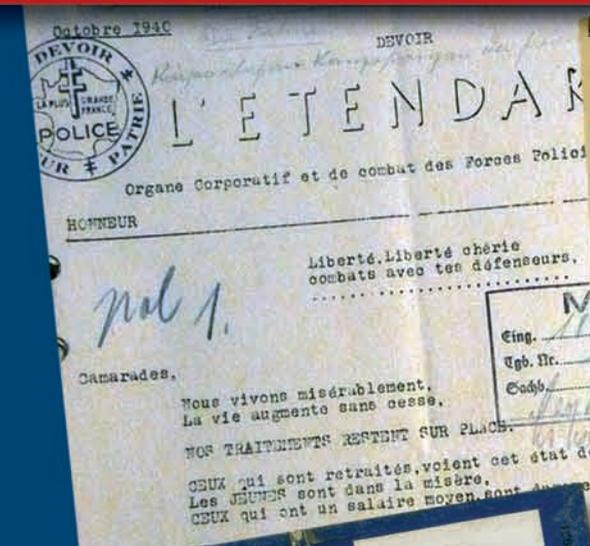


Au cœur de la Préfecture de Police : de la Résistance à la Libération

1^{re} PARTIE

LES PROTO-RÉSISTANTS DU COQ GAULOIS

LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES — LES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS...



« Il faut être prudent avec la police française, c'est la seule autorité française qui puisse menacer sérieusement les forces d'occupation, soit par son activité, soit par sa passivité. »

Obergruppenführer Werner Best *
février 1941

* Chef de la section administrative du commandement militaire en France
(01/08/1940-42).

Freiburg, BA-MA, RW 35/340, cité p. 268, in Jean-Marc Berlière,
Policiers français sous l'Occupation, Tempus Perrin, 2009

Au cœur de la Préfecture de Police : de la Résistance à la Libération

1^{re} PARTIE

LES PROTO-RÉSISTANTS DU COQ GAULOIS

LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES — LES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS...

COORDINATION : LUC RUDOLPH
Directeur des Services actifs (ER)

REMERCIEMENTS

Dans cette démarche inédite de recherche de la vérité historique, rien n'aurait pu être sans :

Ministère de la Défense

Contrôleur Général des Armées Christian PIOTRE, secrétaire général pour l'Administration
Contrôleur Général des Armées Éric LUCAS, directeur de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives
Général Gilles ROBERT, chef du Service historique de la Défense
Conservatrice Générale du Patrimoine Catherine OUDIN, chef du Centre historique de Vincennes
Conservatrice en chef du Patrimoine Nathalie GENET-ROUFFIAC, chef du département interarmées, ministériel et interministériel
Capitaine Stéphane LONGUET, chef du bureau Résistance et ses collaborateurs
Christian LE MARCHAND, chef du bureau des Archives des Victimes des conflits contemporains

Préfecture de Police

Jean-Marc GENTIL, administrateur civil HC, conseiller du Préfet de Police
Thierry DELVILLE, directeur des Services Techniques et Logistiques
Bernadette DESMONTS, sous-directrice à la Direction opérationnelle des Services Techniques et Logistiques
Commissaire divisionnaire Françoise GICQUEL, chef du Service des Archives
Isabelle ASTRUC, conservateur du Musée
Michel GRAUR, archiviste
Giovanni FIORI, chef du Service de l'Imprimerie
Marie-Pierre LORDONNOIS, assistante du directeur des Services Techniques et Logistiques
Étienne ZAMPARINI, chargé de mission à la Direction Opérationnelle des Services Techniques et Logistiques

Michèle SANCHEZ et Michael DOUAT du BIC-DOSTL

*À eux vont tous nos remerciements.
Leur aide a été capitale et le sera encore dans les prochaines étapes,
qui conduiront à poursuivre cette quête de vérité.*

Au cœur de la Préfecture de Police : de la Résistance à la Libération

ISBN 978-2-9153-4774-6

2^e édition, revue et corrigée

© Éditions LBM, novembre 2009

15 rue du Colisée, 75008 Paris

tél: 01 48 01 01 01

www.little-big-man.com

Si vous avez des suggestions, merci de nous les faire parvenir à
pab@little-big-man.com

Direction: Pierre de Broissia et Barbara Ricevuto

Mise en page: Nicolas Jagora

Relecture: Aurélie Legay

SOMMAIRE

Préface de M. Michel Gaudin, Préfet de Police	6
Préface de M. Olivier de Sarnez, Président de l'ANMRF	7
Carte de quelques hauts-lieux de la résistance policière à Paris	8-9
Avant-Propos de M. Jean-Marc Berlière	10
Le Coq gaulois (Jean-Marc Berlière avec la collaboration de Luc Rudolph)	17
Les Services techniques (Luc Rudolph avec la participation de Michel Graur)	39
Journal de Victor Guéron, un policier résistant à la Préfecture de Police (Étienne Zamparini)	57
Le groupe Fillol (Luc Rudolph)	60
Biographies	62
La Résistance au régiment de sapeurs-pompiers de Paris (Emmanuel Ranvoisy)	65

PRÉFACE

PAR MICHEL GAUDIN

Ce n'est pas dans la lumière de l'été 1944 que la libération de Paris a commencé. La gloire et le succès final sont nés d'actions discrètes, patientes et courageuses de femmes et d'hommes qui s'étaient engagés dès les premiers temps de l'Occupation, quatre années plus tôt.

Ils ont rêvé d'une Liberté un jour retrouvée et ont agi dans l'ombre pour la reconquérir.

Parmi eux, des policiers et des pompiers, des fonctionnaires actifs et administratifs de tous rangs, ont mis leur engagement au sein de la Préfecture de Police, au service d'un idéal de justice.

Placés au cœur d'une institution particulièrement contrôlée par un pouvoir politique complice de l'occupant, il leur était plus difficile encore qu'à d'autres de braver les interdits et de contrevenir aux ordres inacceptables.

Au péril de leur vie, ils l'ont fait, dissimulant quelquefois sous les apparences de l'obéissance, d'authentiques actes de Résistance.

À l'heure d'en rendre compte, dans la confusion d'une des périodes les plus agitées de l'Histoire, il n'a pas toujours été aisé de distinguer la réalité et la profondeur de leurs actes.

Aussi, dans le Paris libéré, leur souvenir a-t-il été longtemps éclipsé par d'autres figures, mises en exergue.

Cet oubli est d'autant plus cruel, que nombre d'entre eux, tués ou déportés, avaient disparu, comme effacés de l'Histoire et de la mémoire collective.

Aujourd'hui encore, toutes les ambiguïtés n'ont pas été levées.

Avec la sérénité que permet une analyse rétrospective, il est désormais possible de porter un regard scientifique et documenté sur ces événements complexes, soixante-cinq années après leur déroulement.

Tels sont les motifs de la démarche historique que la Préfecture de Police encourage et poursuivra.



MICHEL GAUDIN
PRÉFET DE POLICE



PRÉFACE

PAR OLIVIER DE SARNEZ

Aujourd'hui, heureusement, il n'y a plus de peine de mort. Aujourd'hui la peine de prison, quand elle est effective, l'est à mi-temps et au pire n'est que la privation de la liberté. Pour comprendre les belles pages de ce livre, il faut se rappeler ce que furent les années 1940-1945.

En juin 1940, Pétain et Weygand, pour liquider la « gueuse », c'est le nom qu'ils donnaient à la République, ont demandé et obtenu l'armistice, c'est-à-dire la fin de l'état de guerre avec l'Allemagne et l'Italie. Ainsi la France devenait, avec la Suède et la Suisse, le seul pays européen à ne pas être en guerre contre Hitler et ses alliés.

Avec deux conséquences, incroyablement lourdes, résultant des accords entre les grandes puissances européennes élaborés pour « humaniser » la guerre, à la fin du XIX^e siècle.

La première permettait aux Allemands de fusiller toute personne s'attaquant à ses soldats ou à son matériel, comme de prendre des otages. Tous ceux dont les noms figurent dans ces pages le savaient. Ils avaient tous accepté le sacrifice suprême.

La seconde obligeait tout fonctionnaire, dans les territoires occupés, à obéir à l'armée allemande. Lors du drame du Vel d'hiv, la police parisienne n'avait aucune échappatoire car un refus, en plus du risque personnel, aurait conduit à être remplacé par un « collabo », ce qui aurait été le pire du pire. Le général de Gaulle avait bien compris ce problème et demandait à tous les fonctionnaires de ne pas démissionner, pour agir au jour le jour, le mieux possible, préparer le soulèvement en masse quand les forces alliées libéreraient notre pays et préserver les structures de l'État pour empêcher l'armée américaine d'administrer la France.

C'est grâce au général de Gaulle, ainsi qu'aux femmes et aux hommes de ce livre que la France, à la fin de la guerre, avait retrouvé son honneur et fut l'un des cinq pays qui a créé les Nations Unies. Notre admiration va à tous ces héros.



OLIVIER DE SARNEZ
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE



QUELQUES HAUTS-LIEUX DE LA RÉSISTANCE POLICIÈRE

- 1 – Commissariat des Ternes, 14 rue de l'Étoile 17°. Groupe du Coq gaulois (juillet 40 – arrestations 21.1.41)
- 2 – Mont Valérien. Inspecteur Albert Antoine et l'appariteur Louis Buchmann, arrêtés en novembre 1941, fusillés 4.12.41. Inspecteur Dhalenne et Bier Gaget : arrêtés 17.7.41, fusillés 13.1.42 et 14.2.42
- 3 – 9 rue Jules Dumien, 20°. Domicile de Dubent où se réunit le comité directeur d'Honneur de la Police (1943).
- 4 – Rue de Lutèce (île de la Cité), 1^{er}. Résistance dans BS (Dumaine, Angelot...), 42-44
- 5 – Angle rue Cardinal-Lemoine/rue des Fossés-Saint-Bernard, boîte aux lettres des résistants BS chez le serrurier Richard.
- 6 – Quai de Gesvres, 4°. Arsène Poncey et son EM de l'Armée des Volontaires sont arrêtés (11.3.43).
- 7 – 3 rue de la Folie Regnault 11°, 1^{er} étage du restaurant de l'ex IP Octave Crohare. Girardet et Dubent y réunissent la partie Renseignement d'Honneur de la Police (1943). Crohare y est arrêté.
- 8 – Place du Châtelet 1^{er}, brasserie Zimmer. Dans les sous-sols, arrestations par la « Gestapo française » des commissaires Dubent et Porte, et des inspecteurs Boudier et Turgné (28.12.43).
- 9 – 3 rue des frères Périer, 16°. Arrestation du commissaire Bénézech et de Coquinon du comité directeur de Turma-Vengeance (fin 1943).
- 10 – Rue des Wallons, 13°, « Garage » de la PP. Police et Patrie (Jean Straumann) et Honneur de la Police (Edmond Dubent).
- 11 – L'Hôtel Dieu, île de la Cité, 1^{er} : Airaud (FN Police), arrêté et torturé par les BS est libéré par ses collègues. (3.7.44).
- 12 – Neuilly-sur-Seine, quai de Seine. Prise d'un dépôt d'armes allemand en plein jour par un groupe dirigé par Adrien Peltier (12.7.44).
- 13 – Angle quai Voltaire et rue de Beaune, 7°. Permanence de Police et Patrie chez Picot (1944).
- 14 – 30 bis boulevard de la Bastille, 12°. Les responsables pour Béarn et Résistance d'Eure-et-Loir, du Maine-et-Loire et Seine-et-Marne, sous la direction de Bourgeon, sont arrêtés (17.5.44).
- 15 – Square Denfert-Rochereau, 14°. Rédaction de l'ordre de grève de la police parisienne (13.8.44).
- 16 – 13 rue Vulpian, 13°. Réunion des trois organisations de Résistance préparant l'insurrection policière (18.8.44).
- 17 – Parvis de Notre-Dame, (île de la Cité), 1^{er}. Rassemblement pour prise de la PP (19.8.44 au matin).
- 18 – 4 rue de Lyon, 12°. Le commissaire Silvestri est arrêté (19.8.44). Il est fusillé à Vincennes.
- 19 – Grand-Palais, commissariat du 8°. Assaut allemand (23.8.44).

12

1

9

19

13

15

2



Das Kunsthistorische und Geschichtliche Paris



1. - Sternplatz, Triumphbogen mit dem Grab des unbekanntenen Soldaten.
2. - Chaillot Palast (Ex-Trocadéro).
3. - Eiffelturm.
4. - Invalidendom-Grab Napoleons.
5. - Eintrachtsplatz-Egyptischer Obélisque.
6. - Vendôme Platz mit Säule.
7. - Hl. Magdalena Kirche.
8. - Staatsoper.
9. - Säulengalerie des Louvre Palast.
10. - Triumphbogen Carrousel.
11. - Königspalast (früher Cardinals-palast).
12. - Börse.
13. - Elysée Palast.
14. - Clemenceau Denkmal.
15. - Grosser Palast.
16. - Kleiner Palast.
17. - Abgeordneten Haus (französische Kammer).
18. - Militär Schule.
19. - St-Germain-des-Prés Kirche.
20. - Französische Akademie.
21. - Heinrich IV. Denkmal-Neue Brücke.
22. - Hl. Kapelle und Conciergerie.
23. - Notre Dame.
24. - Rathaus.
25. - St-Jakobsturm.
26. - Bastille Platz mit Gedenksäule.
27. - Saint-Sulpice Kirche.
28. - Luxembourg-Senat Palast.
29. - Sorbonne (Universität) Grabmal Richelieu.
30. - Cluny (Museum).
31. - Panthéon.
32. - Tor St-Denis.
33. - Tor St-Martin.
34. - Statue der Republique.
35. - Hl. Herz Jesu Kirche.
36. - Galette Mühle.
37. - Augustinus Kirche.
38. - Monceau Park.
39. - Pasteur Institut.
40. - Marschal Ney Denkmal (Bildhauer Rude).
41. - Löwe von Belfort.
42. - Sternwarte.
43. - Park Buttes-Chaumont.
44. - Friedhof Père-Lachaise (Totendenkmal).
45. - Nation Platz.
46. - Moschee.

BAHNHÖFE :

- A - St-Lazare.
- B - Nord.
- C - Ost.
- D - Austerlitz.
- E - Montparnasse.
- F - Orsay.
- G - Lyon.

Carte issue
du *Kleiner Führer durch Paris*,
éditions Dompol 1941,
collection Julian Pepinster.

DOMPOL'S EDITIONS
39, Rue Barge
PARIS XV^e
Reproduction interdite
Tous Droits Réservés

AVANT-PROPOS

JEAN-MARC BERLIÈRE

PROFESSEUR D'HISTOIRE CONTEMPORAINE UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
CESDIP (CNRS/MINISTÈRE DE LA JUSTICE)

Des résistants à la Préfecture de Police Les enseignements d'une première recherche historique

Les raisons d'un silence

Si la résistance policière est un objet polémique de mémoires antagonistes, elle constitue encore, soixante-cinq ans après la Libération, un objet quasiment inconnu de la recherche historique. Ceci vaut tout autant pour la Police nationale que pour la police parisienne.

Les raisons qui expliquent cet état de fait et cette lacune de la connaissance sont diverses et multiples. Elles tiennent en partie aux aspects très particuliers d'une action par essence secrète et forcément moins visible et spectaculaire que le déraillement d'un train ou le sabotage d'une écluse, mais elles tiennent aussi aux légendes noires ou roses qui ont trop longtemps caractérisé une histoire et une mémoire « parasitées » par deux épisodes contradictoires qui ont largement contribué à éclipser la réalité et à brouiller la conception et la représentation que l'on pouvait avoir de cette résistance.

Placés sous l'autorité d'un état autoritaire, antidémocratique et répressif, polices et policiers se sont trouvés sous l'occupation mis en demeure d'appliquer non seulement une législation française liberticide, mais également les ordonnances d'un occupant porteur de ses propres logiques et intérêts. De ce fait, pour beaucoup, la police parisienne incarne la part la plus visible d'une collaboration d'État et d'un ordre nouveau fondé sur la répression et l'exclusion de ce que Maurras, maître à penser d'une partie des nouveaux gouvernants, nommait « l'antifrance ». C'est au nom de cette législation qui criminalisait entre autres la religion des grands-parents¹ ou l'appartenance philosophique (les francs-maçons) et au nom des ordonnances allemandes prises à l'encontre des juifs que les « soldats de la loi » que sont les policiers eurent à mettre en œuvre et à

participer à une répression raciale sans précédent dans l'histoire de France qui prit un tour dramatique à partir des « accords Bousquet-Oberg » et des « rafles » massives qui en furent la conséquence directe à l'été 1942.

À cette réalité terrible – les policiers parisiens ont arrêté près de 40 % des 76 000 juifs déportés de France – qui occulte le courage, l'abnégation, le sacrifice de ceux d'entre eux qui, très tôt, se sont engagés dans la lutte patriotique et ont essayé discrètement et à leur échelle d'enrayer la machine –, on a préféré, ce qui se conçoit, la célébration annuelle fortement médiatisée de la geste héroïque de la Libération de Paris quitte à surévaluer le rôle des policiers dans les combats du 19 au 24 août, dont la « grève patriotique » déclenchée le 15 août est considérée comme le prélude et dont la caserne de la Cité a constitué l'un des centres névralgiques, stratégiques et symboliques.

Paradoxalement, les quelque 160 fonctionnaires dépendant de la PP – policiers, pompiers, membres de la Défense passive – tués dans ces journées et honorés tous les 19 août depuis 1945, ont contribué à brouiller et recouvrir l'image de policiers résistants dont l'engagement précoce dans la lutte clandestine, et le sort ultérieur – l'arrestation, la déportation, l'exécution – expliquent l'absence et l'oubli dans la liesse qui marque la fin du mois d'août 1944, dans ce « Paris retrouvé », ce « Paris libéré » exalté par le général de Gaulle, au soir du 24 août, mais que beaucoup ne connaîtront jamais ou ne reconnaîtront guère à leur retour des camps.

C'est ainsi que légende noire et légende dorée, chacune à sa manière, ont contribué à occulter une résistance bien réelle, menée par des policiers qui eurent d'autant plus de mérite qu'ils furent toujours minoritaires et la cible non seulement des services répressifs allemands, mais aussi de leurs propres collègues. Une réalité qui explique que, pour la plupart, après les premières arrestations, déportations, exécutions, les policiers résistants de la Préfecture de Police ont mené leur action avec une très grande discrétion, souvent dans des groupes, réseaux, mouvements extérieurs et indépendants de l'administration : une autre raison pour laquelle ils n'ont pas été identifiés à la Libération et n'ont pas été honorés au même titre que des collègues engagés beaucoup plus tardivement.

Des policiers, au même titre que d'autres Français de tous horizons sociaux ou professionnels, pas plus, pas moins, serait-on tenté

d'écrire, ont donc résisté. Certains l'ont fait très tôt, beaucoup ont payé cher cet engagement, nous le verrons dans les pages qui suivent. Plus inattendu : certains l'ont fait dans les services les plus impliqués dans la répression, auxquels est attachée l'image la plus noire : on trouve d'authentiques résistants dans le service des affaires juives de la Direction de la police judiciaire (service du commissaire Permillieux), ou dans les fameuses Brigades spéciales des RG « pires que la Gestapo ».

Pourtant cet engagement était paradoxalement plus délicat et difficile que celui de la plupart des résistants d'autres groupes socio-professionnels : on sait que des cheminots ont pu éprouver une vraie répulsion à l'idée de saboter leur instrument de travail, de détruire leurs machines, leur matériel, d'aider au déraillement de leurs trains, de mettre en danger la vie de leurs collègues. Pour les policiers les difficultés sont d'un autre ordre, mais également considérables. Si les policiers résistants ne furent pas plus nombreux c'est que résister impliquait une rupture, un illégalisme, une transgression, une désobéissance qui sont à l'opposé de la culture policière faite d'obéissance et de respect de la loi. Comment s'étonner que des hommes recrutés, promus et récompensés pour leur sens du devoir et de la discipline, formés à obéir sans état d'âme à la Loi, au pouvoir légal et aux ordres donnés aient éprouvé quelque répugnance à faire et à vivre tout ce qu'on leur avait appris à réprimer ? Mais leur position stratégique au cœur de l'appareil répressif, mettait les policiers résistants à même de rendre des services inestimables, ce qui les rendait précieux, voire indispensables aux réseaux et mouvements auxquels ils appartenaient qui leur intimèrent l'ordre de rester en place. Pour être efficaces, pour avertir des personnes menacées ou surveillées, donner l'alarme avant un coup de filet, « casser » des filatures, « couler » des affaires, ils devaient être insoupçonnables, inspirer confiance à leurs collègues, à la hiérarchie, aux Allemands... donc donner des gages, jouer un double jeu subtil et dangereux, se faire passer pour des collaborateurs zélés, des admirateurs du régime hitlérien et du national-socialisme et continuer à faire des affaires, des « crânes », participer à des filatures, des interrogatoires...

« Les difficultés dans notre travail sont-elles connues à leur juste valeur par ceux qui doutent de notre action de résistants et nous reprochent d'avoir participé à du travail contre les patriotes ? Devions-nous refuser tout travail effectif, donc être inutiles ? [...]

Nous avons doublement risqué notre vie : en tant qu'inspecteur risquant la balle du franc-tireur qui ignorait notre état d'esprit ; en tant que résistant risquant journallement l'arrestation par la Gestapo ou par nos services mêmes²...»

À ces dangers encourus – des policiers résistants figurent parmi les « victimes du devoir », tuées en service par des résistants ou victimes collatérales d'attentats –, il faut ajouter ceux d'une Libération dont on sait qu'elle fut l'occasion d'apurer de vieux contentieux et où les plus acharnés à prôner une « justice révolutionnaire » et expéditive n'étaient pas les plus résistants. Dans un tel climat cette attitude, ce zèle apparent et nécessaire, vaudront de sérieux ennuis à des policiers résistants dont l'implication dans la répression rendra l'engagement patriotique suspect voire imaginaire à des témoins ou victimes incrédules, incapables de concevoir que pour connaître les aveux d'un « patriote » arrêté et prévenir les personnes dénoncées, il fallait assister voire participer à son interrogatoire...

On comprend que devant tant de subtilités – dont il est avéré que quelques policiers non résistants ont joué en invoquant un « double jeu » imaginaire –, l'opinion publique soit restée sceptique devant une action dont la réalité a été mise en doute, y compris par d'authentiques résistants³ ne pouvant imaginer qu'ils devaient la vie ou la liberté non au hasard ou à une erreur, mais à un rouage discret et inconnu qui avait enrayé la machine répressive, cassé une filature, fait disparaître opportunément un document compromettant dans une perquisition, dans un dossier... Autant de faits méconnus et qui resteront inconnus. Autant de faits qui, parfois, n'ont pas évité une arrestation, empêché une chute, rattrapé une imprudence, étouffé les conséquences de confidences ou d'aveux imprudents... La résistance policière ce peut être tout un travail obscur, parfois inutile, mais qui restera à jamais insaisissable : comme celui de cet employé aux écritures de la Direction des étrangers et des affaires juives qui arrivait au bureau avant ses collègues pour supprimer des fiches des cabriolets où les juifs étaient classés par adresses, par noms, par nationalités, par professions et qui a ainsi, dans le plus total anonymat, condition essentielle de son impunité et de sa survie, sauvé des juifs dont la plupart ont toujours ignoré pourquoi ils avaient échappé aux rafles...

Encombré d'affects, d'idées reçues, de stéréotypes, d'a priori, de jugements péremptoires, d'incompréhension profonde de ce qu'é-

tait la réalité d'une résistance bien particulière, cet objet mal identifié de la recherche qu'est la résistance policière méritait – enfin – d'être traité scientifiquement.

Il ne pouvait l'être qu'à partir d'archives.

Celles que nous avons commencé à exploiter, notamment celles du Service historique de la Défense (bureau Résistance de Vincennes, bureau des archives des victimes des conflits contemporains de Caen) ne l'avaient jamais été pour traiter cette question. Ces archives, d'une grande richesse et d'un grand intérêt, mais non exemptes de pièges⁴ et de lacunes⁵, sont bien entendu à utiliser avec les mêmes précautions que toutes les archives et notamment doivent impérativement être passées au filtre de la critique et « croisées » avec ces autres sources mieux connues que sont par exemple les témoignages recueillis auprès des acteurs dans l'immédiat après-guerre par le Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale (série AJ72 au CARAN), les archives de la Préfecture de Police (APP), les archives allemandes ayant échappé aux destructions et dispersées dans plusieurs lieux notamment aux AN dans les séries AJ40 et F7.

Seuls le dépouillement et l'étude critique de ces sources multiples, aux contenus, origines, histoires et finalités différents sont à même de permettre à une recherche menée avec les méthodes qui fondent l'histoire en science depuis la fin du XIX^e siècle – critique externe et interne, croisements et confrontation multiples – de dépasser le manichéisme, les légendes noires ou dorées nées des témoignages souvent erronés et contradictoires, forcément partiels et partiels, qui ont constitué jusqu'alors l'essentiel d'une « histoire » largement hagiographique et mythifiée, survalorisant l'épisode de la grève insurrectionnelle du 15 au 24 août 1944 et ses acteurs dont certains surent tirer de larges bénéfices en termes de promotions et récompenses honorifiques au point d'apparaître comme les archétypes de la résistance policière et de rejeter dans l'ombre ceux que nous avons découverts.

Loin de cette lumière mémorielle, le travail dont on trouvera ici les premiers résultats, a cet intérêt de permettre de découvrir et de rendre la place qu'ils méritent, à des policiers qui sont de véritables pionniers et des inconnus de la lutte contre l'occupant.

Mus par un simple mais fort réflexe patriotique – le traumatisme, l'humiliation et le refus de la défaite – ils se sont lancés dans la récupération d'armes, la rédaction de tracts et journaux dès la

fin de l'été et l'automne 1940. On est alors à une époque de tâtonnement, de construction hésitante, naïve, maladroite de ce qui deviendra « la Résistance ». Tout est encore à inventer. Et cette action se mène dans l'isolement le plus complet. C'est un temps sans contrat d'engagement à Londres, sans grade, ni fonction, sans liaison radio, sans réseau ni mouvement constitué, reconnu, estampillé : quelques-unes des raisons qui ont concouru à l'oubli de ces patriotes à la Libération.

Pour les survivants, pas de promotion exceptionnelle. Pour les disparus, pas de plaque comme celles qui rappellent aux Parisiens le sacrifice des policiers tombés dans les combats de la semaine héroïque d'août.

Ce travail de recherche commencé il y a six mois n'a pas la prétention de traiter et d'éclairer une question aux dimensions, implications, ramifications multiples, mais n'aurait-elle que cet intérêt – rendre à ces hommes leur place dans un combat moral et citoyen essentiel – cette recherche méritait largement d'être entreprise et ce rapport d'étape publié.

Espérons que les pistes ouvertes seront explorées et gageons que les futures recherches ne seront pas avares de surprises. Mais gardons-nous de toute illusion : il ne sera possible de tout connaître de cette résistance secrète et méconnue...

JEAN-MARC BERLIÈRE

16 juillet 2009

NOTES

- 1 – Les deux lois de Vichy portant statut des juifs (3 octobre 1940 et 3 et 11 avril 1941) définissent « le juif » par la religion des grands-parents et accessoirement celle du conjoint.
- 2 – Albert Bourgeon inspecteur résistant des RG (AN 72 AJ57)
- 3 – On connaît la boutade de Claude Bourdet, responsable du NAP: « On m’a toujours déclaré qu’il n’y a eu que 2 % de policiers collaborateurs. Manque de chance, je suis toujours tombé sur eux. » Elle montre combien les résistants étaient sans illusion sur les policiers (ou les gendarmes) français.
- 4 – On y découvre par exemple qu’un policier arrêté par les Allemands, déporté, « mort pour la France » à Buchenwald ne saurait être considéré comme résistant puisque son arrestation relève d’un pur délit de droit commun...
- 5 – Rien ne permet par exemple d’éclairer le parcours résistant pourtant authentique, de quelques policiers arrêtés, fusillés ou déportés qui restent en l’état actuel de nos recherches, très difficiles à sortir du brouillard et de l’oubli.

LE COQ GAULOIS

LE COQ TERRASSANT LE CASQUE À POINTE date de la guerre précédente, mais la filiation dans la « haine du boche » et un patriotisme intransigeant sont parmi les ressorts qui animent les premiers résistants policiers à l'occupant.





ALBERT LOUIS LEBON

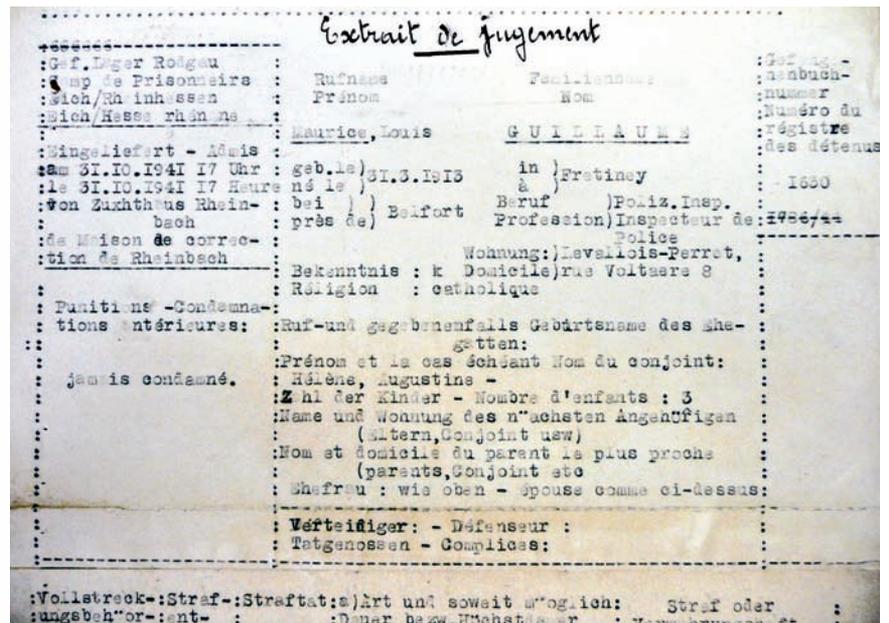
Né en juin 1908 à Hautmont dans le Nord. Son père est officier de gendarmerie. Il devient secrétaire de police en 1934. Mobilisé sur place en 1939, il refuse l'affectation spéciale et choisit de se battre. Affecté

à la 30^e division alpine, il est capturé dans les Vosges, près de Saint-Dié, le 18 juin 1940. Il s'évade dès le lendemain, pour être repris à Rambervillers. Il s'échappe à nouveau, et apprenant la signature de l'armistice regagne Paris, fin juin où il se fait démobiliser le 8 août pour reprendre ses fonctions au sein de son commissariat. Créateur du Coq gaulois ou une des premières recrues de Pourailly¹³, son grade, son attitude devant l'IGS, le fait que les armes aient été trouvées dans son bureau, en font incontestablement le dirigeant du groupe. Après sa condamnation, Lebon est déporté en Allemagne avec ses trois camarades, le 7 juillet 1941. Il sera détenu brièvement à Karlsruhe, Rheinbach, puis, à partir du 12 novembre 1941, à Siegburg. Libéré le 27 mars 1945, il est rapatrié deux mois plus tard, le 21 mai. Réintégré par la PP, il est nommé commissaire principal à Colombes, avec effet rétroactif au 4 juillet 1941. Réformé dès octobre 1946, en raison des infirmités contractées en captivité, il découvre, comme beaucoup de résistants ou de veuves de résistants, les pesanteurs et la force d'inertie de l'administration et le peu de considération qui entoure les résistants de la première heure. L'honorariat lui est refusé, au motif qu'il ne pouvait être attribué qu'à l'ancienneté et il est radié de ses droits au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre. Ses années d'inspecteur à la Sûreté de Bordeaux (1931-1934) lui permettent cependant d'échapper aux rigueurs des règlements financiers. Son combat pour obtenir justice ne s'achèvera qu'en 1971. Devenu fonctionnaire de l'ONU, il vit et travaille à New-York, avant de terminer sa carrière professionnelle à Aéroport de Paris. Compagnon de la Libération et abondamment décoré, le grade d'assimilation militaire de sous-lieutenant (chargé de mission de 3^e classe) est accordé en 1949 à Lebon, qui s'éteint dans le Var le 6 juin 1988.

Le Coq gaulois, un groupe de policiers résistants dès 1940

Le 22 mai 1941, 51 rue Saint-Dominique, le tribunal militaire allemand du *Gross Paris* condamne un groupe de policiers appartenant essentiellement au commissariat de police des Ternes¹, à diverses peines de réclusion et d'emprisonnement pour avoir contrevenu à l'ordonnance allemande du 20 juin 1940.

Le secrétaire de police² Albert Louis Lebon, qui a pris sur lui le maximum de responsabilités pour décharger ses co-inculpés est condamné à 15 ans de réclusion³, les gardiens de la paix Joseph Tardy et Maurice Guillaume à 6 ans, Pierre Pourailly à 4 ans de réclusion, les inspecteurs Albert Brouard et Valentin Lepart à respectivement 13 et 6 mois de prison, les gardiens de la paix, Albert Auger et Robert Guy Bertet à six mois de prison, et l'auxiliaire de bureau Pierre Hergault à quatre mois de prison. Leur



1941. EXTRAIT du jugement « au nom du Peuple allemand » à l'encontre de l'inspecteur de police Maurice Guillaume, né le 31 mars 1913 à Frétiligny.



LE COMMISSARIAT DES TERNES au 14 rue de l'Étoile, dans le 17^e arrondissement de Paris.

complice, le garçon coiffeur Raymond Tripault fut condamné à la même peine. Les gardiens Simon Vidal, Gaston Pepermans et Raymond Leycuras sont relaxés «faute de preuves». Selon les cas, les motifs combinent la tentative d'assistance à l'ennemi, la détention illicite d'armes, la détention de tracts antiallemands, l'activité illicite en matière d'association.

PIERRE POURAILLY

Né le 6 juillet 1909 à Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées). Il entre à la Préfecture de Police comme gardien de la paix en 1933. Il est père de deux enfants de sept ans et de huit mois au moment de la défaite. C'est lui qui présente les statuts du Coq aux premiers adhérents et recueille les serments prêtés par les premiers membres. C'est lui également qui recrute Tardy pour son malheur. Condamné à quatre ans de travaux forcés, Pourailly est déporté en Allemagne le 7 juillet 1941. Il y restera jusqu'au 12 mai 1945. Il évoque dans ses différents dossiers une évasion mais la confusion (dates, lieux) de ses récits, des détails surprenants – il s'enfuit du commando de Kempenich avec les plans d'une partie de la ligne Siegfried – jettent le doute sur cet épisode. Quoiqu'il en soit, il est transféré, le 23 septembre 1942 à la prison de haute sécurité de Diez-an-der-Lahn. Rapatrié le 13 mai 1945, réintégré comme gardien de la paix, il prendra sa retraite en juillet 1967 comme commandant principal des gardiens de la paix. Reconnu, non sans mal – mais ses exagérations suscitent à bon droit le doute ou le scepticisme de la DGER puis des différentes instances de la Résistance – comme chargé de mission de 3^e classe (assimilation de grade : sous-lieutenant), il est décoré de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre, et de la Médaille de la Résistance.

MAURICE GUILLAUME

Né en 1913 à Frétigny (Haute-Saône), est devenu gardien de la paix en 1936. Il est engagé au Coq gaulois par Albert Lebon et prête serment devant son beau-frère Joseph Tardy. C'est Guillaume qui essaie de recruter vers la mi-décembre 1940, ses collègues Turmeau et Prenestini avec des arguments sur lesquels nous reviendrons. Trop disert et trop confiant lors de son interrogatoire par l'IGS, il livre les noms de Tardy et Lebon et contribue au coup de filet final. Deux armes sont trouvées dans la chambre n° 14 qu'il occupe au 2^e étage de l'hôtel de l'Europe, rue Cardinet. Condamné à six ans de réclusion, il passe par les prisons du Cherche-Midi et de Fresnes et, après sa condamnation, Rheinbach, puis Siegburg, Monsheim et Rollwald. Libéré le 26 mars 1945 du camp de Nieder-Roden, il porte plainte, le 28 avril, devant le secrétaire-rapporteur de la commission d'épuration contre Prenestini, Rondet et Turmeau qu'il estime responsables de ses souffrances (il a presque complètement perdu la vue et sa dentition). Il est réintégré à la PP en octobre 1945, mais immédiatement réformé en raison de sa santé déficiente.

JOSEPH TARDY

Né en mai 1912 à Valay (Haute-Saône), il est gardien de la paix au 17^e arrondissement depuis 1934. Détaché en civil au commissariat des Ternes, il est recruté dans le Coq par Pierre Pourailly en septembre 1940. Des armes et des munitions sont trouvées dans son bureau. C'est lui qui, mis en confiance par son interrogateur, le commissaire Xavier Martz de l'IGS, donne tous les noms des membres du groupe qu'il a recrutés. Cela lui vaut bien des désagréments à son retour d'Allemagne, dont il ne revient que le 13 avril 1945, ayant purgé sa peine à Siegburg, puis à Rackenberg. Il est alors accusé d'avoir livré le nom de ses collègues du Coq dont celui de Pourailly et de s'être mal conduit pendant sa détention en Allemagne. Lavé de cette dernière accusation, il appert des différents témoignages que c'est plutôt lui qui aida ses compagnons de captivité. Ce n'est qu'à son troisième recours qu'il est rétabli dans ses droits. Il est pensionné à 103 %. Homologué sous-lieutenant, il reçoit la Croix de guerre et la Médaille de la Résistance en 1947.

Quatre autres protagonistes ont une histoire moins agitée. L'inspecteur **Valentin Lepart**, né en 1902 à La Roche-sur-Yon, est entré à la Préfecture de Police comme gardien en 1925. On ne sait rien de lui après qu'il a purgé sa peine. Il est réintégré à la Libération dans des fonctions d'inspecteur spécial pour une courte période (retraité en 1947).

Le gardien **Gaston Pepermans**, né en 1902 à Flavigny-le-Grand (Aisne) fait partie des acquittés au procès « faute de preuve », mais surtout comme il le précise : « grâce au sang-froid et au patriotisme de [s]es camarades ». Entré dans la police en 1931, il semble avoir appartenu aussi au réseau du Musée de l'Homme.

Simon Vidal, né en 1903 à Saint-Hippolyte (Pyrénées Orientales) est gardien de la paix depuis 1931. Réintégré à la Libération, il est révoqué à nouveau en 1951, pour des faits relatifs à sa vie privée. Enfin, le gardien **Albert Auger** (né en 1901 à Puteaux), est libéré après 11 mois de détention passés à Fresnes. Pendant les combats de la Libération, il sert dans le groupe « Lyautey » de Puteaux. Réintégré dans ses fonctions, lui aussi est révoqué à nouveau (pour corruption) en 1946.

TRIBUNAL
Odt du Gd Paris
Section B.
St. L. 11. No II4/4I

J U G E M E N T

Au nom du peuple allemand,

En l'affaire Pénale contre :

- 1) Le ressortissant français Louis Albert LEBON Secrétaire de Police né le 1er juin 1908 à HAUTMONT (Nord) Dt. à PARIS 3 rue Fantin-Latour
- 2) Joseph Abel TARDY, Inspecteur né le 2 mai 1912 à VALAYA (Hte Saône) Dt. à PARIS 75 rue des Moines
- 3) Pierre POURAILLY Id. né le 6.7.1909 à OLORON (B. Pyr.) Dt. à COLOMBES 8 bis rue de la Paix
- 4) Maurice Louis GUILLAUME, âgé de 38 ans demeurant à PARIS 4 rue Cardinet
- 5) Albert BROUARD, né le 4.12.1903 à la ROMAGNE (M. et L.) demeurant à COURBEVOIE, 12 rue Gaultier
- 6) Valentin LEPART, né le 15.10.1902 à LA ROCHE S/YON (Vend.) 10 rue Paul Brousse à PARIS 17^e
- 7) Albert AUGÉ, né le 10.12.1901 à PUTEAUX demeurant 9 bis rue Jules Guesde
- 8) Robert BERTET, né le 1.10.1914 à ST. MAURICE des NONET (Vendée) demeurant 21 rue Brézin
- 9) Pierre HERGAULT, né le 14.10.1905 à PLONZAC (C. du N.) demeurant 6 avenue de la Porte Pouchet
- 10) **Simon VIDAL**, né le 10.9.1903 à HIPPOLYTE (Pyrénées) demeurant à PARIS
- 11) Robert LEYRUCAS, né le 23.3.1909 à LIMOGES (Hte Vienne) demeurant 19 Bld Bessières à PARIS 17^e
- 12) Raymond TRIPAULT, né le 25.1.1895 à LA FERTE IMBAULT (I.) demeurant 44 rue Poncelet
- 13) Gaston PEPPERMANS, né le 8.11.1902 à FLAVIGNY-le-GRAND (Aisne) demeurant 7 rue d'Armaillé

Le Tribunal de campagne réuni le 22 mai 1941 à PARIS
composé de : Conseiller de Conseil de guerre KUJATH comme
Président
Capitaine REICHART Etat-Major I.R. 679
Caporal CLAUSEN 107^eme Régiment d'Infanterie 679

22 MAI 1941. JUGEMENT du tribunal de campagne allemand du *Gross Paris*.

Le 24 juin, le jugement est confirmé par le MBF (Commandement des forces militaires d'occupation) de l'Hôtel Majestic. Les peines de réclusion seront effectuées en Allemagne. La détention provisoire subie avant le prononcé du jugement ne sera pas déduite de la peine à purger. Un avis reprenant ces condamnations sera affiché dans tous les commissariats et postes de police de Paris et du département de la Seine, ce qui est chose faite le 19 juillet 1941 sous la forme d'une « note de service » signée du directeur du personnel, du budget et du matériel, Dallier.

Comme juge : Conseiller de Conseil de Guerre ASCHMANN
 Comme représentant de l'accusation : Sous-Officier DOMEIR
 comme greffier commis :

a été statué comme suit :

**les inculpés VIDAL, LEYCURAS et PEPPERMANS sont acquittés.
 Sont condamnés :**

l'inculpé LEBON pour tentative d'aide à l'ennemi, détention interdite d'armes et pour non remise d'un tract anti-allemand à quinze années de travaux forcés.

les inculpés TARDY et GUILLAUME pour tentative d'aide à l'ennemi et détention interdite d'armes à six ans de travaux forcés chacun

l'inculpé POURAILLY pour tentative d'aide à l'ennemi à quatre ans de travaux forcés

l'inculpé BROUARD pour activité interdite d'association et détention interdite d'armes à un an et un jour de prison.

les inculpés LEPART, AUGÉ et BERTET pour activité interdite d'association à six mois de prison chacun.

les inculpés HERGAULT et TRIPAULT pour activité interdite d'association à quatre mois de prison chacun.

M O T I F

.....

Je confirme le jugement.
 Le jugement est à exécuter, les peines de travaux forcés seront exécutées en Allemagne.
 La prison préventive subie depuis le prononcé du jugement sera pas imputée sur la durée de la peine.
 Le Commandant Militaire en France

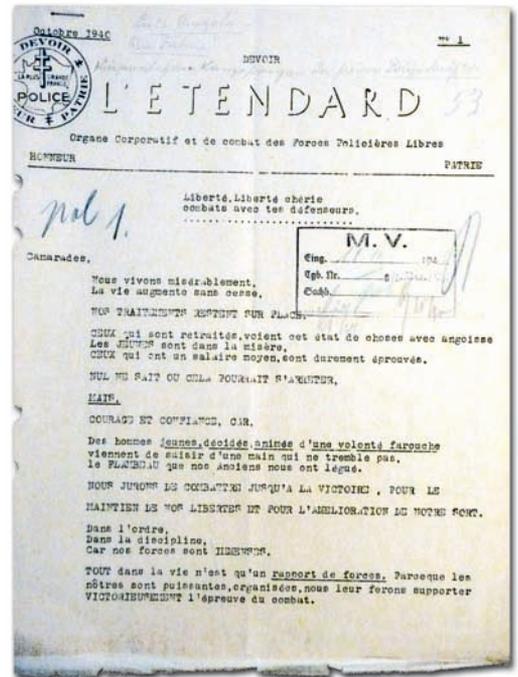
signé : VON STULPNAGEL
 Général d'Infanterie

pour expédition conforme, PARIS le 30 juin 1941

signé : illisible
 Inspecteur de justice militaire en qualité
 de fonctionnaire chargé de délivrer les
 expéditions du greffe

**Le Coq gaulois : naissance, vie et mort
 d'un groupe proto-résistant**

L'affaire a commencé fin juillet 1940 ou dans la première quinzaine du mois d'août⁴. Selon les témoignages – forcément divergents – des acteurs, deux versions coexistent. Selon les uns, un groupe de cinq personnes se serait réuni le 20 juillet pour créer un groupe de résistance, auquel ils donnent le nom de Coq gaulois : les gardiens de la paix Pierre Pourailly et Georges Croce et trois civils, Charles Schmidt, agent municipal, Édmond Signoret, artisan plâtrier, et un certain Saint-Laguier. Selon d'autres sources, ce serait Lebon qui, avec Pourailly, aurait, début août, après son retour à Paris, lancé l'idée de rassembler des policiers patriotes dans un groupement



L'ÉTENDARD, « organe corporatif et de combat des Forces Policières Libres », n° 1 d'octobre 1940. Exemple intercepté par les services allemands (tampon).

PREFECTURE DE POLICE COPIE A AFFICHER DANS SES PORTES
 Direction du Personnel de la Comptabilité et du Matériel PARIS, le 19 juillet 1941

NOTE de SERVICE

A la demande des autorités d'occupation, je vous prie de vouloir bien porter à la connaissance du personnel placé sous vos ordres, les condamnations ci-après, prononcées le 26 juin 1941, par les tribunaux militaires allemands contre un certain nombre de fonctionnaires et agents de la Préfecture de Police :

Noms des	Emplois occupés	Motif de la condamnation	Peines prononcées
LEBON	Secrétaire de Communariat	Tentative d'assistance à l'ennemi, détention illégitime d'armes, détention d'un tract anti-allemand.	15 ans de réclusion
TARDY	Gardien de la Paix	Tentative d'assistance à l'ennemi, détention illégitime d'armes.	6 ans de réclusion
GUILLAUME	d°	d°	6 ans de réclusion
POURAILLY	d°	Tentative d'assistance à l'ennemi.	4 ans de réclusion
BROUARD	Inspecteur	Activité illicite en matière d'association, détention illégitime d'armes.	1 an, 1 mois de prison
LEPART	d°	Activité illicite en matière d'association	6 mois de prison
AUGER	Gardien de la Paix	Activité illicite en matière d'association	6 mois de prison
BERTET	d°	- Même motif -	6 mois de prison
HERGAULT	Auxiliaire	- Même motif -	4 mois de prison

Le Commandant des forces militaires a confirmé le jugement par décision en date du 26 juin 1941 et a ordonné l'exécution des peines. Les peines de réclusion seront exécutées en Allemagne. La détention provisoire subie depuis le prononcé du jugement ne sera pas déduite de la peine à purger.
 Les gardiens de la paix VIDAL, LEYCURAS et PEPPERMANS ont été acquittés.

Le Directeur du Personnel, du Budget et du Matériel,
 DALLIER

NOTE DE SERVICE du 19 juillet 1941, signée Dallier.



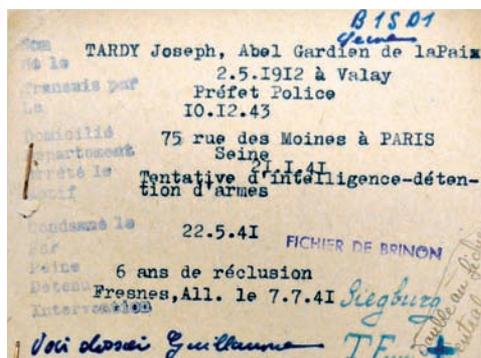
ROBERT GUY BERTET

Né le 1^{er} octobre 1914 à Saint-Maurice-les-Noeux, en Vendée, il est entré dans la police en 1937, il a un enfant de 4 ans lors de son arrestation. Libéré le 23 novembre 1941, il passe

en septembre 1942 en Zone sud, où il retrouve à Marseille son collègue Leycuras, un des trois acquittés du procès, devenu chef de secteur du réseau d'évasion Pat O'Leary, dans lequel il s'engage. Devenu un des responsables de la sécurité du réseau, « chef d'évacuation » il est le garde du corps du patron. Il accompagne ainsi le chef du réseau (le médecin belge Albert Guérisset), pour libérer Ian Garrow, agent du SOE britannique, créateur du réseau Pat O'Leary, condamné à dix ans d'internement, détenu au camp de Mauzac qui sera exfiltré vers l'Espagne. En mai 1943, après que Bertet a aidé à l'évasion de plusieurs résistants de la prison de Castres, Guérisset l'envoie à Perpignan pour reconstituer la filière de passeurs qui a été démantelée. Sur le chemin du retour, il tombe sur un barrage de la police allemande à Argelès. Arrêté sous le nom de Robert Brunier, torturé, il est déporté et meurt au camp de Gusen, le 9 janvier 1944. Après la Libération, la PP lui confère le grade de brigadier à titre posthume. L'armée lui accorde l'homologation de ses galons de capitaine. Il a reçu, à titre posthume, la Légion d'honneur, la Croix de guerre, la Médaille de la Résistance et la *Freedom Medal*.

ROBERT LEYCURAS

Alias Albert, il est né le 2 mai 1902 à Limoges. Gardien en 1934, il rejoint le Coq gaulois à sa création. Acquitté par la justice militaire allemande après quatre mois de détention provisoire, révoqué par la PP, il rejoint la résistance en Zone sud et travaille un temps en Espagne dans la base locale des Travaux Ruraux du commandant Paillole. Puis il rejoint le réseau Pat O'Leary, dont il dirige le secteur sud-est et dont il sera, à la Libération, le liquidateur. Réintégré dans la police à la Libération, il devient officier de paix, et prend sa retraite en 1964 comme commandant. Robert Leycuras est chevalier de la Légion d'Honneur, *Member of the British Empire* et récipiendaire de la Croix de guerre.



JOSEPH TARDY, fichier de Brinon.

dont les premiers objectifs seraient de fournir de faux papiers aux prisonniers évadés et de récupérer des armes. À ces détails près sur la date réelle de naissance, l'identité et le nombre exacts de créateurs, la suite semble plus assurée : un recrutement essentiellement policier effectué dans les commissariats, parmi les policiers patriotes et notamment ceux récemment démobilisés ; une localisation géographique dans le nord-ouest parisien (les 16^e et 17^e arrondissements, Neuilly, Levallois, Courbevoie, La Garenne...). Chaque membre, qui s'engage en prêtant serment, généralement devant son « parrain », est chargé à son tour de faire 10 nouvelles adhésions. Outre le serment, l'appartenance au groupe est concrétisée par le versement d'une modeste cotisation (10 francs) et la remise d'une carte d'adhésion sous la forme d'une petite feuille de 6x5,5 cm, de couleur jaune, timbrée au composteur d'un nombre précédé et suivi des lettres «SS» et «CG» («section secrète Coq gaulois» d'après le PV d'interrogatoire de Lebon). Chaque adhérent est supposé ne connaître que son recruteur – son « parrain » – et ses propres recrues. Commencé dès la fin du mois d'août, ce recrutement original dépasse vraisemblablement la centaine en décembre – dans un texte tardif⁵, Lebon évoquera le nombre de 200 – «tous policiers» précise-t-il, ce qui n'est pas tout à fait exact comme le démontre la présence de civils.

Ce mode de recrutement qui semble présenter des garanties de cloisonnement et d'étanchéité, va en réalité provoquer la chute du Coq gaulois après moins de 6 mois d'existence.

Conformément aux conseils reçus, les premiers adhérents sollicitent des collègues qu'ils estiment de confiance. Les critères d'amitié ou à tout le moins de la sociabilité et de patriotisme vont s'avérer une piètre garantie : en ces temps troublés, le patriotisme et le devoir n'ont pas le même sens pour tous les Français. À ceux qui comme Lebon et Pourailly, traumatisés, humiliés par la déroute militaire, refusant de s'avouer vaincus, considèrent d'évidence que le patriotisme impose de lutter contre l'envahisseur et l'occupant, s'op-

GEORGES CROCE

Né le 24 avril 1913 à Paris. Inspecteur au commissariat des Ternes, il n'apparaît pas lors de « l'affaire », grâce au silence de Lebon et de Pourailly.

Désireux de rejoindre les Forces Françaises Libres, il tombe, le 3 décembre 1942 à Cannes, dans une souricière montée par des agents de la Police de Sûreté de Vichy, dans une maison servant de lieu de rendez-vous aux postulants voulant rejoindre l'Afrique du Nord. Écroué à Grasse, puis interné dans le camp de Saint-Paul d'Eyjaux, près de Limoges, jusqu'au 30 mai 1943, il revient à Paris (révoqué de la PP, le 14 novembre 1942, il a trouvé un emploi à la Préfecture de la Seine). Il finit par rejoindre les maquis de haute Lozère, où il reçoit le grade d'adjudant et prend l'alias d'« adjudant corse ». Il est tué, le 15 août 1944, au lieu-dit Malavieullette (Lozère), avec 18 hommes. Il laisse une épouse enceinte. Il est titulaire de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre.

commissaire Cougoule des RG. Martz est à quelques mois de la retraite. Il n'en va pas moins mener l'enquête et les investigations avec un zèle⁷ surprenant et ne pas hésiter à abuser de la confiance de ses collègues. Après avoir auditionné Prenestini (le 16 janvier) il interpelle Guillaume (le 19 janvier) puis, au fur et à mesure, les adhérents identifiés grâce aux confidences de Guillaume et Tardy mis en confiance – on est entre Français et entre collègues – qui livrent imprudemment détails, noms, dates, aussitôt exploités par les enquêteurs: « Le 19 janvier, je fus convoqué dans le bureau de M. Martz, commissaire à l'Inspection générale des services. Ce commissaire me mit au courant d'une dénonciation écrite, sous forme de rapport établi par le gardien Prenestini du 16^e arrondissement. Dans ce rapport, ce gardien exposait le fonctionnement du groupement, son activité, ses buts, n'indiquant toutefois que mon nom comme membre actif. Le commissaire Martz procéda ensuite à mon interrogatoire au cours duquel je reconnus les faits, d'ailleurs sans méfiance, prenant M. Martz pour un bon Français, allant même jusqu'à lui citer les noms de M. Lebon secrétaire et de M. Tardy fonctionnaire inspecteur, tous deux du commissariat des Ternes et membres du groupement⁸. »

Guillaume a donc livré le nom de son beau-frère et recruteur Tardy. Interrogé à son tour, ce dernier qui a « placé » à lui seul huit adhésions, livre sans se faire autrement prier les noms de Brouard, Lepard, Pepermans, Auger, Vidal et « peut-être Leycuras ».

Les 21 et 22 janvier, Marz, et Cougoule, assistés de l'inspecteur-principal adjoint Pothelet, jettent leurs filets et mènent tambour battant confrontations, perquisitions et visites domiciliaires. En 24 heures, ce sont treize personnes qui sont mises en cause, un chiffre important quoique sensiblement inférieur au recrutement réel du Coq.

Les procès-verbaux d'interrogatoires et de confrontations font clairement apparaître Lebon comme le principal responsable: une charge qu'il assume crânement, prenant l'affaire sur lui avec un panache certain, réussissant à décharger ses collègues de tout ou partie de leurs responsabilités et notamment Pourailly dont certains procès-verbaux pouvaient laisser à penser qu'il était le responsable de ce groupement patriotique antiallemand. Des perquisitions poussées mettent au jour le stock d'armes et de munitions hétéroclites constitué par Lebon au commissariat des Ternes, ainsi que celles détenues à leurs domiciles par d'autres membres du groupe.



PRISON DE FRESNES. Les treize inculpés du Coq gaulois y seront détenus au « quartier allemand ».

« Le 22 janvier

Vu l'ensemble de notre information

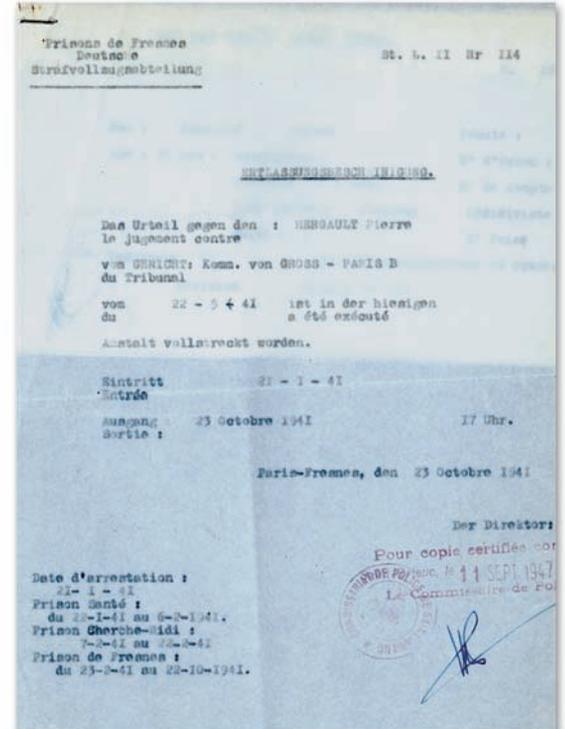
Attendu qu'il semble en résulter que les ci-après nommés ont contrevenu à l'ordonnance allemande du 20 juin 1940.

(suit la liste des 13 noms)

Les faisons conduire à la disposition des autorités allemandes avec nos six scellés

Le commissaire principal X. Martz »

La procédure bouclée, alors que la rumeur court et enfle dans les postes et les commissariats, les 12 ex-policiers – ils ont été



LEVÉE D'ECROU de Pierre Hergault signée par le directeur de la prison de Fresnes. (23 octobre 1941).



ALBERT BROUARD

né le 4 décembre 1903 à La Romagne (Maine-et-Loire), est le fils d'Auguste Jules Brouard et de Marie Monique Legrand. Au sortir de l'enfance, il cesse ses études avec, en poche, le certificat d'études

primaires, puis au terme de l'adolescence, il s'engage pour trois ans au 1^{er} régiment de zouaves, en garnison à Casablanca. En 1924, rapatrié du Maroc, il est affecté au 135^e RI à Angers avant de devenir sergent instructeur au Prytanée militaire à La Flèche (Sarthe). Le 8 septembre 1925, il se marie avec Suzanne Lointier. De leur union naîtra, en 1932, Annette. Entre-temps, en janvier 1927, il s'est rengagé, rejoignant, cette fois, le 5^e RI à Paris. Breveté pionnier en 1928, il est admis à faire valoir ses droits à une retraite proportionnelle le 1^{er} juin 1937, avec le grade d'adjudant-chef. L'ordre de mobilisation générale du 1^{er} septembre 1939 rappelle Albert Brouard à l'activité, et il est affecté spécialement à la Préfecture de Police, comme gardien de la paix, avant d'être promu inspecteur de police judiciaire, breveté de police technique et de portraits parlés. Il habite Courbevoie (Seine). Contacté par Louis Albert Lebon, officier de police au commissariat des Ternes, Albert Brouard adhère, en septembre 1940, au Coq gaulois et s'implique notamment dans la confection de fausses cartes d'identité et l'évasion de prisonniers désireux de rejoindre la zone non occupée. Le 22 janvier 1941, il est arrêté – dit-il lui-même – par le commissaire Martz, à la suite d'une dénonciation de Prenestini et Rondet. Le lendemain, il est livré aux Allemands. Et le 22 mai 1941, il est jugé avec douze de ses compagnons du Coq gaulois par un tribunal militaire allemand siégeant rue Saint-Dominique à Paris, qui le condamne à 13 mois d'emprisonnement, outre ceux de prévention – la date de sa libération étant fixée au 23 juillet 1942 – pour « activité illicite en matière d'association et détention illicite d'armes ». Albert Brouard est écroué successivement à La Santé, au Cherche-Midi, puis à Fresnes et Troyes avant d'être transféré au Fort de Hauteville-lès-Dijon, gardé par des Allemands et où il exerce les fonctions de comptable puis d'adjoint au vaguemestre, avant de parvenir à s'en évader le 9 janvier 1942. Révoqué de ses fonctions d'inspecteur de police, Albert Brouard confirme

immédiatement révoqués pour atteinte à l'honneur du corps [sic] – sont donc livrés à des autorités allemandes que le directeur des RG, Jacques Simon, a tenu au courant de l'enquête à la demande semble-t-il du préfet Roger Langeron lui-même. Après une nuit au dépôt, les mis en cause sont écroués le 23 janvier. Incarcérés au secret au Cherche-Midi ou dans les quartiers allemands des prisons de La Santé et de Fresnes, ils vont attendre dans l'angoisse que les Autorités d'occupation statuent sur leur sort.

L'enquête des autorités d'occupation

L'instruction allemande dont il ne reste aucune trace documentaire, s'est très vraisemblablement attachée à découvrir et prouver l'action des membres du Coq gaulois.

« J'affirme que notre organisation n'a jamais eu grande activité jusqu'ici, en dehors de la question du recrutement. » Cette affirmation de Tardy que l'on trouve dans un de ses procès-verbaux d'audition par l'IGS, le 22 janvier 1941, semble assez bien refléter la réalité.

Quelle a été l'action pratique des « Coqs » ? Leur sort va dépendre en grande partie de la réponse à cette question.

Dans un « résumé très succinct » [sic] de ses activités de résistance, daté du 12 janvier 1947 et conservé à Vincennes, dans son dossier personnel du Bureau Résistance du Service historique de la Défense⁹, Pierre Pourailly donne une liste impressionnante de faits d'armes et d'actes de résistance exécutés de la fin juin à la fin décembre 1940 : on y trouve pêle-mêle, une activité de renseignement sur les aérodromes et mouvements des avions allemands ; des attaques de convois (il précise « plus de trente actions ») ; des sabotages ; un projet – abandonné à la suite d'une trahison, Pourailly prétend avoir exécuté le traître – d'attentat contre l'hôtel Meurisse un soir de réception ; la vente de 700 gâteaux « contenant le bacille de la tuberculose » [sic] aux soldats allemands de la caserne de Clignancourt et du château de Vincennes... Enfin il affirme avoir exécuté lui-même 7 « bôches » dans le nord-ouest parisien essentiellement le long de la route Champerret-Colombes et 39 autres avec ses hommes (Croce se serait chargé de la plupart des exécutions). Est-il besoin de dire qu'il n'y a aucune trace documentaire de tels exploits¹⁰ qui n'auraient pas manqué d'entraîner de terribles représailles de la part des Allemands, comme on s'en rendra compte avec les premiers attentats en août-septembre 1941.

Revenons à la réalité et à des faits attestés. Il est incontestable que les gens du Coq ont commencé à constituer un petit stock d'armes assez hétéroclites – on y trouve quelques fusils Mauser, Gras et Lebel, beaucoup de revolvers, mais aussi des sabres, une épée, deux baïonnettes et pas mal d'armes de collection ou de chasse si l'on en croit la liste méticuleuse qu'en dressent les procès-verbaux des saisies opérées¹¹.

Peut-être, quoiqu'aucun membre du Coq n'en parle dans les dossiers et attestations rédigées après guerre, ces résistants pionniers ont-ils participé à la distribution de tracts, voire rédigé, imprimé et diffusé le numéro, daté d'octobre 1940, d'un journal clandestin ronéoté recto verso, retrouvé dans les épaves des archives allemandes¹². *L'Étendard*, d'origine incontestablement policière, se présente comme un appel sans équivoque à la résistance nationale contre l'occupant, même s'il mêle à ces nobles motifs patriotiques, quelques revendications corporatives.

Enfin, peut-être les policiers du groupe ont-ils fourni – comme ils en avaient l'intention et les moyens – de l'aide et des faux papiers à des prisonniers évadés.

Les condamnations

Quoi qu'il en soit, après instruction par les Allemands, les treize inculpés furent jugés fin mai par un tribunal militaire siégeant dans les anciens locaux du ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique. Curieusement, il semble y avoir eu deux jugements : le 15 ou plus vraisemblablement le 19 mai, une audience à huis clos aurait abouti à des condamnations à mort pour tous les accusés. Rejugés par le même tribunal le 22 mai, en présence d'avocats, et après audition des témoignages de Martz, Rondet et Prenestini, les comparants sont condamnés à des peines allant de 15 ans de réclusion à quatre mois de prison, trois d'entre eux étant acquittés.

Après confirmation du jugement par le MBF, les condamnés à la réclusion sont déportés, le 7 juillet, vers l'Allemagne pour y purger leurs peines, tandis que les condamnés à des peines d'emprisonnement, sont dispersés dans diverses prisons françaises.

Ainsi vécut et mourut le Coq gaulois...

Mais au-delà des faits, des acteurs et des circonstances, parfois difficiles à établir avec certitude, cette affaire est exemplaire à bien des égards et soulève un certain nombre de questions et de réflexions sur lesquelles il est utile de revenir.

FORCES FRANÇAISES LIBRES.

ACTE D'ENGAGEMENT.

No de l'engagement 0102

Par devant nous, (1) _____

représentant le Général de Gaulle, Commandant en Chef les Forces Françaises Libres,

a comparu M (2) BROUARD, Albert, Pierre Louis, Lieutenant

M. (2) BROUARD, Albert Pierre Louis a déclaré :

—avoir pris connaissance du statut du personnel des Forces Françaises Libres.—s'engager à servir avec Honneur, Fidélité et Discipline dans les Forces Françaises Libres pour la durée de la guerre actuellement en cours.

à Londres le 1er Mai 1940.

l'Intendant Militaire (4).

le Commissaire de la Marine (4).

Lu et approuvé (3).

Et approuvé

Signature

Signature de l'engagé

Signature de deux témoins.

Mitchell

le 1^{er} Colonel Millote
Chef de l'État Major particulier
du Général de Gaulle

Millote

(1) nom de l'Intendant Militaire, du Commissaire de la Marine ou de l'Officier en faisant fonction.

(2) nom et prénoms de l'engagé, avec le grade éventuellement.

(3) mention à porter en toutes lettres de la main de l'engagé.

(4) Rayer la mention inutile.

L'acte d'engagement est établi en deux exemplaires :

L'exemplaire blanc est à conserver par le Bureau des Effectifs du Dépôt Central.

L'exemplaire bleu est à remettre à l'engagé.

(12882) W.P.1128/9 12.000 (2 séries) 9/40 A.A.E.W.Ltd. Gp.485

T.S.P.

ACTE D'ENGAGEMENT D'Albert Brouard dans les FFL.

sa volonté de continuer la lutte contre l'occupant. Le 15 janvier 1942, il franchit la ligne de démarcation aux environs de Loches (Indre-et-Loire) puis va à Marseille pour nouer le contact avec le réseau Pat O'Leary. Grâce à cette filière d'évasion vers l'Espagne, Albert Brouard franchit clandestinement la frontière le 9 avril 1942 aux environs de Cerbère (Pyrénées-Orientales) et rejoint le consulat britannique à Barcelone le 10 avril 1942. Le 1^{er} mai 1942, il s'engage au titre des Forces françaises libres [voir document ci-dessus]. Le BCRA de Londres le détache à l'ambassade de Grande-Bretagne à Madrid. Devenu chef du poste évasions de l'antenne clandestine de Madrid du BCRA, Albert Brouard, connu désormais sous le pseudo d'Albert Brett, a pour mission de filtrer les volontaires français qui transitent par l'Espagne et d'aider à leur évacuation vers l'Angleterre ou l'Afrique du Nord, en s'efforçant de les soustraire aux geôles franquistes. En octobre 1942, un autre agent du BCRA lui est adressé. Il s'agit de Roger Mitchell, alias Morton. Ils vont alors travailler de concert pendant plus d'un an. Cette étroite coopération de Brett et de Morton explique pourquoi cet organisme de résistance a été homologué à la Libération sous

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALS ET DES
FORCES ARMÉES
"GOUVERNEMENT"
d'appartenance aux F. F. C.

Aucun duplicata ne peuvent être délivrés à la partie de la présente attestation qui n'est destinée en aucune circonstance et en cas de besoin, établir des copies conformes.

Cette attestation annule et remplace la précédente établie sous le n° 33.932 Original à conserver le 27.3.1953.-

RÉFÉRENCES par l'intéressé.

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE
6^e Bureau
Décret 366 du 25-7-42.
Note d'application n° 1.168 BCRA du 27-7-42.

33.932

Feuille de renseignements
n° 11-529/EMA/1 du 10-8-43.
I. M. N. 13-179/EMA/1 du 13-9-43.
I. M. N. 17-216/RSR/1 du 6-11-43.
C. M. 1131/PPCADM du 28-6-47.

D. M. N. 8813/CABMH/1 du 11-1-43.
D. M. N. 4813/EMA/1 du 11-1-43.
D. M. N. 8863/EMA/1 du 11-6-43.
Fiche n° 11089/EMA/1 du 3-8-43.

Monsieur BROUARD Albert, né le 4.12.1903
a signé un contrat d'engagement en application du décret 366 du 25 juillet 1942.
Réseau : "BASE ESPAGNE (BRETT MORTON)"
Arrêté le 22.1.1941 Révélé le 9.1.1942
Les services accomplis comme agent F2 comptent
du 21.1.1941 au 9.4.1942 inclus
en qualité de Chef de mission de 2^{me} classe,
Grade correspondant homologué par la Commission nationale d'homologation : Commandant pendant la durée de la mission.
Paris, le 8 août 1953.

CERTIFIÉ EXACT :
Pour le Ministre et par Délégation
Pour le Général, Directeur
P.O. Le Commandant LE MARQUIS,
Chef du 6^e Bureau, prvt.

Les services accomplis en qualité d'agent F2 conformément aux dispositions du Décret 366 du 25-7-42 comptent comme services militaires actifs.
J. M. 532012. 11131

ATTESTATION d'appartenance d'Albert Brouard aux Forces Françaises Combattantes.

le nom de Brett-Morton, une dénomination permettant de le distinguer clairement parmi les autres composantes de Base Espagne (une structure regroupant une dizaine de réseaux et sous-réseaux d'action, de renseignement militaire et d'évasion relativement autonomes mais ayant en commun l'emploi d'agents français ou alliés œuvrant depuis juin 1942, au sein de la population espagnole, avec le dessein d'organiser des voyages clandestins de personnalités ou de chefs de réseaux, quand ce n'est pas le rapatriement d'aviateurs alliés ou l'acheminement de colis spéciaux ou de courriers secrets). En janvier 1944, apprenant qu'il est recherché par les services espagnols, Brett quitte Madrid pour rejoindre l'Afrique du Nord, via Gibraltar, d'où il s'envole le 17 février 1944. D'Alger, le BCRA affecte Albert Brouard au Maroc en qualité de chef d'antenne chargé du contre-espionnage, à compter du 1^{er} mai 1944. Sa mission terminée, il retourne à Alger d'où il s'envole, le 1^{er} août 1944, cette fois à destination de l'Italie, avec le premier échelon de sécurité militaire.

Quelle résistance à la Préfecture de Police ?

S'il en était besoin, cette affaire du Coq gaulois atteste de la précocité du sentiment et de l'engagement résistant dans la police parisienne. Né d'un patriotisme exacerbé par le choc et les circonstances de la défaite, du désir de faire quelque chose, des hommes ordinaires s'engagent sans avoir d'idée bien précise autre que celle de combattre un ennemi, un occupant dont ils entendent remettre en cause la victoire. Si les gens du Coq n'ont sans doute pas eu l'occasion de mener quelque action que ce soit, Lebon a bien compris que résister c'était d'abord s'en donner les moyens – des hommes, des armes – et que le combat serait aussi un combat d'idées, d'arguments, de propagande. Cet engagement, cette rage de faire quelque chose, trouvent une confirmation dans l'engagement ultérieur de trois des acquittés du procès ou libérés ou évadés : Brouard, Leycuras, Bertet... qui reprennent et continuent la lutte dans des réseaux divers qu'ils soient d'origine britannique, liés au 2^e Bureau de l'armée ou au BCRA de la France Libre. Au même moment, d'autres policiers de la Préfecture s'engagent dans des réseaux totalement étrangers à la police (F2, futur réseau « Interallié », Alliance, Cohors-Asturies, Armée volontaire et SR de cette même Armée Volontaire...) et sans doute faut-il voir une filiation directe entre le Coq gaulois et ces deux policiers du commissariat de la Muette (16^e arrondissement) Louis Buchmann et Albert Antoine, arrêtés – par les Allemands cette fois, mais toujours sur dénonciation – en novembre 1941, pour avoir caché des armes stockées au commissariat de La Muette dans les mêmes conditions que Lebon et ses camarades. Malheureusement pour eux, les temps ont changé et les premiers attentats contre des soldats allemands rendent la justice militaire plus expéditive : ils sont fusillés au Mont-Valérien le 4 décembre 1941.

Notons cependant que les motivations et les causes d'un engagement toujours dangereux sont parfois moins nobles et moins désintéressées. Le phénomène, même s'il est occulté dans la plupart des ouvrages consacrés à la Résistance, n'est pas particulier aux policiers. Des maquisards, des FFI, et même des FTP, n'ont pas été insensibles à des aspects sur lesquels il paraîtrait déshonorant, trivial, insultant d'insister, mais qui sont importants parce qu'ils touchent aux avantages matériels, aux aspects pécuniaires, aux rétributions honorifiques, aux carrières... Les arguments employés par Guillaume pour

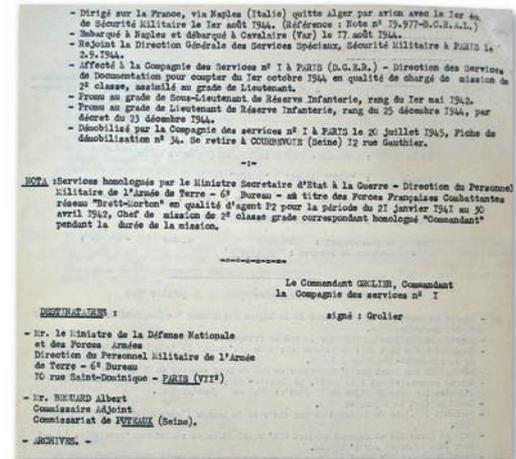
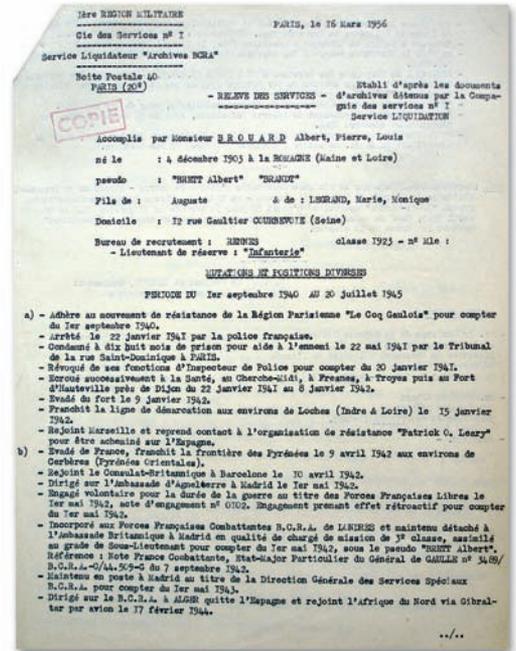
convaincre et séduire Prenestini – ils sont confirmés par l'intéressé et à demi-mots par Lebon – sont révélateurs : il évoque les perspectives d'avancement, les grades et promotions, les responsabilités à prendre ou à partager¹⁵, des arguments propres à séduire, dont il serait bien naïf de dissimuler l'importance et qu'on retrouvera de façon caricaturale dans les engagements tardifs et massifs de l'été 1944...

La précocité du Coq gaulois, son isolement, l'arrestation rapide d'une partie de ses membres et créateurs, son effacement en quelque sorte des mémoires et son absence de liaison avec Londres, expliquent les difficultés qu'ont dû affronter ses membres pour faire reconnaître leur résistance dans les années qui ont suivi la Libération. Le Coq gaulois n'a été homologué comme réseau ou comme mouvement, ni par les FFC, ni par la résistance intérieure, ni par les FFI. Il a fallu user d'un biais pour que ses membres soient considérés officiellement comme appartenant à la Résistance intérieure française et obtiennent des assimilations de grades et la qualité d'interné ou de déporté résistants. À l'exception de Pourailly homologué « isolé », les autres coqs sont homologués comme membres du SR AV (service de renseignement armée volontaire) reconnu comme unité combattante du 1^{er} septembre 1940 au 11 novembre 1942 date à laquelle il est disloqué par des arrestations massives. Cette homologation à un réseau des FFC qu'ils n'ont même pas connu, si elle ne correspond à aucune réalité, a constitué la solution la plus favorable du point de vue pécuniaire, pour les intéressés.

Le cas du Coq gaulois est aussi un extraordinaire révélateur du fonctionnement et de la culture de cette institution si particulière qu'est la Préfecture de Police dont on rappellera que contrairement aux autres forces de police elle traversa l'Occupation sans connaître de bouleversement dans son organisation comme dans son recrutement.

La chute du groupe, la dénonciation par un collègue, le rôle de l'IGS, de la haute hiérarchie, l'arrestation et la livraison de policiers français aux Allemands par la Préfecture de Police parce qu'ils ont violé une ordonnance allemande au respect de laquelle la police française doit veiller, donnent une idée assez réaliste de la situation d'une police amenée par l'armistice à servir les lois de l'occupant et à le protéger.

L'affaire en dit long également sur l'ambiance, les ambiguïtés, les lignes de failles qui traversent une administration placée dans la



RELEVÉ DES SERVICES d'Albert Brouard établi à partir des archives du BCRA.

Le 17 août 1944, il débarque à Cavalaire (Var) avec les premiers éléments de la 1^{re} Armée. L'ancien gardien de la paix, maintenant officier de renseignement et chef enquêteur, rejoint la DGSS/DGER, sécurité militaire, à Paris le 2 septembre 1944. Le 20 juillet 1945, il est démobilisé et se retire à Courbevoie. Il est réintégré au sein de la police en qualité d'inspecteur principal. Il prend sa retraite en 1968 comme commissaire-

adjoint. Albert Brouard s'éteint le 20 mai 1980 à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).

Les activités d'Albert Brouard dans la Résistance lui valent reconnaissance, droits et récompenses.

Les services qu'il a accomplis en France occupée sont homologués au titre du réseau FFC Brett-Morton, du 21.1.41, veille de son arrestation, au 9.4.42, jour de son franchissement des Pyrénées. Pour la même période, les qualités d'agent P2 et de chef de mission de 2^e classe, avec le grade assimilé de commandant, lui sont officiellement reconnues. Au-delà dudit 9 avril 1942, ses services étant accomplis hors du territoire occupé par l'ennemi, Albert Brouard ne peut jouir, au regard de la législation, des mêmes avantages, c'est pourquoi il bénéficie d'une promotion au grade réel de sous-lieutenant de réserve (rang du 1.05.42), suivie d'une promotion au grade réel de lieutenant de réserve d'infanterie (rang du 25.12.44; décret 23.12.44, publ. JO). Outre la médaille militaire qui lui a été attribuée avant l'Occupation, Albert Brouard reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur (décret 31.10.47, publ. JO 21.11.47), la Croix de guerre, la médaille de la Résistance (avec rosette) et la médaille des évadés. Il se voit reconnaître les titres d'interné-résistant et de combattant volontaire de la Résistance. Il a également droit au port de la médaille des services volontaires de la France Libre. Au titre des décorations étrangères, la *Medal of Freedom* lui est décernée. Albert Brouard est porteur de la médaille d'honneur de la Police.

Sources : SHD-BR, 16P 92 881 (dossier individuel)

et 17P 82 (réseau FFC Base Espagne/Brett-Morton).

SHD-BAVCC, non coté (dossier individuel interné-résistant).

MICHEL BLONDAN

quarante et un
seize Janvier

XAVIER MARTZ

Continuant notre information, avons mandé et entendu le gardien de la Paix PRENESTINI Charles; N° 2175, du 16^e arrondissement, qui a déclaré:

Depuis le vendredi 10 courant, j'ai été désigné, avec cinq autres collègues, et sous la direction du brigadier RONDET pour assurer la répression de la propagande gaulliste dans le 16^e arrondissement; plus spécialement; je suis chargé de recueillir les propos qui se tiennent dans les files d'attentes et de surveiller les distributeurs de tracts. j'assure mon service en civil.

Conscient de la mission qui m'était ainsi confiée, j'ai cru de mon devoir, de rendre compte, dès le samedi 11 Janvier dans l'après-midi, à mon brigadier, de la conversation que j'avais eue, environ trois semaines avant, avec mon collègue GUILLAUME et dont j'ai consigné la teneur dans mon rapport du 13.

Je n'ai pas cru devoir porter plus tôt cette affaire à la connaissance de mes chefs parce que je n'avais pas alors pris au sérieux les offres du gardien GUILLAUME et qu'en ce temps là, les dangers d'une telle propagande ne semblaient pas être considérés aussi sérieusement qu'aujourd'hui.

A l'heure où j'ai fait à mon brigadier la communication dont s'agit, j'ignorais qu'un de nos collègues, le gardien LEBLOND avait été arrêté par les autorités allemandes et je ne l'ai appris, de la bouche de ce même brigadier que le lendemain dimanche 13 Janvier, jour où, sur l'ordre du Commissaire Principal du 16^e arrt à qui en avait déféré le brigadier RONDET, j'ai rédigé mon rapport.

Voici à nouveau et dans le détail comment a été amené et s'est déroulé mon entretien avec le gardien GUILLAUME.

Quelques jours avant le 18 Décembre 1940, mon collègue TURBEAU (celui dont j'ai parlé dans mon rapport sans le nommer m'a pris à part pour me confier qu'un gardien de la paix, à ce moment là détaché dans un des commissariats de l'arrondissement mais dont il ne m'a pas alors donné le nom, recherchait tous les gardiens démobilisés pour les enrôler dans une organisation gaulliste; ce gardien l'avait interpellé, lui TURBEAU, pour lui faire des offres auxquelles il avait répondu évasivement en disant qu'il réfléchirait; TURBEAU me mettait donc en garde, estimant qu'à titre de récent démobilisé, je ne manquerais pas d'être également pressenti.

En effet, le 18 Décembre à 9 heures étant monté par hasard au Commissariat de Chaillot, demander un renseignement au sujet de la carte d'identité de ma femme, je fus accueilli par mon collègue GUILLAUME, faisant fonctions d'inspecteur et qui s'entretenait avec l'appariteur.

position délicate de servir de supplétif à l'occupant, tout en affirmant la réalité de la souveraineté française en zone occupée. Cette société de 20 000 hommes, porteurs de leur propre culture et soucieux de leurs propres intérêts, n'a jamais su réellement gérer la situation et les contradictions suscitées par la présence de résistants qui n'ont pas trouvé au sein de «leur maison» le soutien et la solidarité qu'ils auraient pu être en droit d'attendre. C'est qu'en effet,

RAPPORT (recto-verso) du commissaire principal
Xavier Martz (16 janvier 1941).

Je ne savais pas alors que GUILLAUME était le collègue dont m'avait parlé TURMEAU; je dois à la vérité de dire que je m'en doutais un peu parce qu'il était le seul collègue détaché à cette époque là dans un commissariat; aussi ne me suis-je pas trouvé très surpris quand, en me voyant, GUILLAUME m'invita à la suivre, pour parler, dans le bureau du Commissaire afin assurément d'éviter la présence de l'appariteur.

GUILLAUME m'interpella tout de suite en ces termes "Qu'est-ce que tu pense de DE GAULLE franchement et tout de suite je lui ai répondu qu'en tant que marin, m'étant trouvé à MERS-ELÉ KEBIR, je n'en pensais pas excessivement de bien- pour ne pas le heurter dans ses sentiments ni empêcher ses confidences, je lui ai dit qu'après tout de GAULLE poursuivait peut être la bonne politique. GUILLAUME me tint alors exactement les propos que j'ai rapportés dans mon rapport; il ne m'a donné aucun autre détail sur l'organisation projetée; je n'ai pas eu l'impression que ce qu'il me confiait, il le disait par vantardise mais qu'au contraire son invitation était sérieuse. Je fus même très surpris d'entendre de telles choses de la bouche de GUILLAUME qui auparavant m'avait donné l'impression d'un garçon plutôt calme et passif.

Un détail qui peut servir à établir la réalité de cet entretien, c'est qu'à un certain moment le garçon de bureau est entré dans le cabinet du Commissaire et nous à fait le reproche d'avoir, de nos pieds humides, sali le parquet ciré.

Avant de nous séparer GUILLAUME m'a prié de lui indiquer les collègues démobilisés susceptibles d'être intéressés par son programme.

J'ai répondu finalement à GUILLAUME comme TURMEAU avait fait, c'est-à-dire en lui disant que je réfléchirais. Le jour même de notre conversation, vers midi, j'ai revu GUILLAUME dans le métro et nous avons voyagé ensemble de Boissière à l'Etoile il n'a plus été question de notre collègue depuis lors.

Le lendemain du dit entretien, j'ai croisé de nouveau mon collègue TURMEAU et je lui ai dit très succinctement que GUILLAUME m'avait en effet, fait les offres au sujet desquelles il m'avait prévenu. A TURMEAU non plus je n'ai pas causé de cette affaire depuis lors et je ne m'en suis ouvert pour la première fois qu'au brigadier RONDET dans les circonstances que j'ai précédemment exposées. J'ai d'ailleurs dit à mon brigadier que TURMEAU était le gardien dont je n'ai pas indiqué le nom dans mon rapport.

lecture faite, persiste et signé .

La commissaire Principal
signé X. MARTZ

L'existence et l'action de ces policiers résistants sont totalement contradictoires des vertus professionnelles inculquées dans la police: l'obéissance, la discipline au service de la loi et du gouvernement légal... Résister implique d'autres choix: une «dissidence», la transgression des valeurs et du devoir professionnels au nom de la morale individuelle, du patriotisme, de l'honneur. Ce qui implique de désobéir, mentir, enfreindre la consigne, trahir la confiance de ses chefs de ses collègues... Ces raisons expliquent en grande partie la situation faite aux gens du Coq à leur retour: il semblait d'autant plus difficile de les honorer que la précocité de leur action et les circonstances de leur arrestation étaient un reproche permanent pour leurs collègues. Tout concourait donc à

Les membres non-policiers du Coq gaulois, ont connu des destins divers.

Charles Schmidt (né le 26 avril 1914 à Amiens), ancien des Brigades Internationales, employé de mairie à Montreuil, adhère au Front national. Le 22 avril 1942, il attaque à la tête de son groupe FTPF un garage allemand à Malakoff, tuant un soldat allemand. Arrêté par les policiers des Brigades spéciales, il est fusillé au Mont-Valérien, le 11 août 1942.

Son ami **Edmond Signoret** est né le 21 octobre 1913 à Paris. Il est membre du FN d'Eure-et-Loir (groupe d'Ivry-Ezy), et se livre à des sabotages de lignes téléphoniques. Il est arrêté par les Allemands à l'issue du déraillement d'un train, à La Neuville-des-Vaux, en décembre 1943. Lui aussi est fusillé au Mont-Valérien le 30 mars 1944.

Sur **Saint-Laguier**, alias « Pop », on ne sait que peu de choses : Pourailly prétend l'avoir exécuté, le 28 décembre 1940, devant le bureau de poste de La Garenne¹⁴.

Les informations sur **Raymond Tripault** font encore défaut.

l'occultation d'une page qui, si elle mettait en lumière et exaltait le patriotisme de ces policiers, jetait évidemment une part d'ombre sur les agissements des collègues, l'attitude de la hiérarchie et, finalement, par sa précocité même, jetait l'opprobre sur la masse des hésitants, des passifs, des attentistes qui rejoindront en masse, au mois d'août 1944, au moment de la grève insurrectionnelle, les organisations qui occupent tout le champ mémoriel et ont monopolisé les grades et les honneurs dès la fin du mois d'août 1944, alors que leurs camarades pourrissaient dans des camps ou continuaient le combat. Tout ceci explique la difficulté rencontrée par Lebon, Brouard, Pourailly pour se faire entendre, obtenir des comptes de Martz, de l'IGS, du brigadier Rondet, du commissaire Gaubiac, du préfet Langeron. Ce retour difficile fut accru par l'amertume ressentie face au silence et l'absence de reconnaissance officielle.

Mais l'existence de ce groupe, ses projets, son discours posaient des problèmes autrement lourds de conséquences au moment de leur découverte. À cet égard, le rappel des faits et de la chronologie de l'affaire est éclairant.

Le cheminement de la dénonciation, la progression et les détails de l'enquête sont assez révélateurs de mentalités administratives qui expliquent qu'à chaque étage de la hiérarchie, les intéressés ont essayé de ménager une porte de sortie à l'étage supérieur, remettant aux autres le soin d'arrêter l'affaire s'ils l'estimaient bon, c'est-à-dire de prendre une décision que personne finalement n'eut le courage ou la volonté de prendre. En transmettant l'affaire, chacun se couvrait administrativement, tout en laissant aux autres la responsabilité de prendre une initiative qu'eux n'avaient pas saisie et qui devenait d'autant plus difficile à assumer que de plus en plus de monde est au courant de ce qui se passait.

Dûment informé par Rondet, le commissaire Gaubiac demande un rapport qu'il transmet au directeur de la Police municipale Marchand, sous pli scellé pour éviter toute indiscrétion. Marchand – peut-il encore choisir d'étouffer l'affaire ? – décide d'avertir le préfet qui confie l'affaire à l'IGS... la mécanique infernale est en place. Le zèle du commissaire de l'IGS chargé de l'enquête va faire le reste, grandement servi, il est vrai, par la confiance naïve dont font preuve les mis en cause. Dans cette affaire, comme on le verra des milliers de fois à la Libération, chacun considère qu'il a fait le strict minimum et tout le monde s'accorde pour désigner le responsable : le dénonciateur.

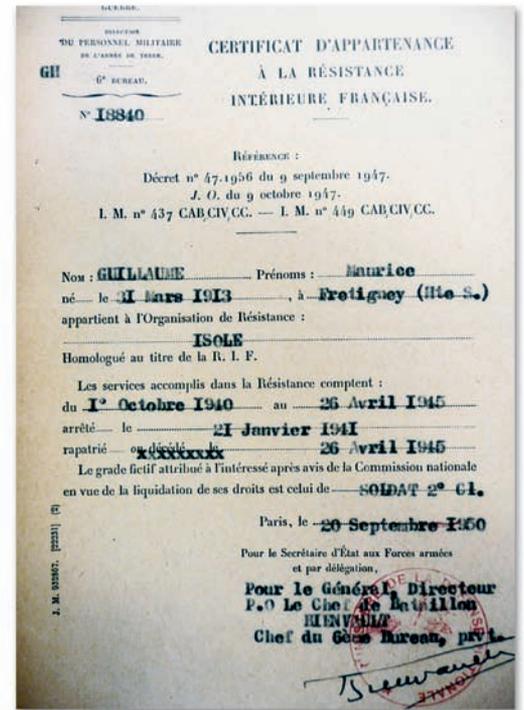
Or, à son propos une question se pose : pourquoi a-t-il attendu trois semaines pour parler de la démarche de Guillaume ? Un délai étonnant sur lequel l'intéressé va devoir s'expliquer et qui nous invite à nous pencher de près sur une chronologie qui nous ménage quelques autres surprises.

Preneštini approché par Guillaume le 18 décembre, raconte l'affaire au brigadier Rondet le 11 janvier, soit le lendemain de sa désignation pour faire partie d'une équipe de 5 gardiens en civil sous la direction de Rondet chargée spécialement de la répression de la propagande gaulliste (papillons, graffitis, propos tenus en public...). Pourquoi finalement l'avoir fait et après avoir attendu si longtemps ? L'intéressé a répondu à ces questions lors de son audition par l'IGS : « Conscient de la mission qui m'était ainsi confiée [il évoque son affectation à la brigade chargée de la répression anti-nationale] j'ai cru de mon devoir de rendre compte [...] Je n'ai pas cru devoir porter plus tôt cette affaire à la connaissance de mes chefs parce que je n'avais pas alors pris au sérieux les offres du gardien Guillaume et parce qu'en ce temps-là les dangers d'une telle propagande ne semblaient pas être considérés aussi sérieusement qu'aujourd'hui.

À l'heure où j'ai fait à mon brigadier la communication dont il s'agit, j'ignorais qu'un de nos collègues, le gardien Leblanc (sic) avait été arrêté par les Autorités allemandes et je ne l'ai appris de ce même brigadier que le lendemain, dimanche 13, jour où, sur l'ordre du commissaire principal du 16^e à qui en avait déféré le brigadier Rondet, j'ai rédigé mon rapport » (PV audition par l'IGS de Preneštini du 16 janvier)

Ces propos, même venant d'un « traître », méritent qu'on s'y arrête car ils révèlent indirectement des choses intéressantes et posent quelques problèmes.

Pourquoi Preneštini parle-t-il ce jour-là ? Pourquoi n'avait-il rien dit ? Il avance deux arguments qui se complètent : il a pris conscience du « danger » présenté par la propagande gaulliste. Pourquoi ? Sans doute parce que ses supérieurs le lui ont dit. Souvenons-nous des annotations de Langeron dans son journal aux dates du 3 et du 8 janvier quand il évoque les papillons gaullistes qui se multiplient et les groupements qui se forment. Il y a bien eu à la PP, début janvier 1941, une prise de conscience et des instructions particulières pour réprimer cette propagande et cette activité gaullistes : la création de brigades répressives spécialisées comme celle



**CERTIFICAT d'appartenance à la Résistance
de Maurice Guillaume,
décrit comme « résistant isolé »
malgré son appartenance au Coq gaulois.**

confiée au brigadier Rondet répond à cette « inquiétude ». La soudaine prise de conscience de Prenestini est donc liée aux discours, aux consignes, aux motivations de ses responsables, à l'ambiance et la tonalité des propos tenus à la PP qui ont accompagné cette création et qui l'ont motivé à parler... Un antigaulisme que la PP a préféré faire oublier à la Libération...

Dans le même temps, et comme pour se dédouaner de la vilénie qu'il a commise, Prenestini dit l'avoir faite faute d'avoir su qu'un policier avait été arrêté. Or, même s'il se trompe sur le nom de Lebon (qui devient dans les différents PV Leblond ou Leblanc) et son grade, cela semble indiquer que son brigadier savait, le 13, qu'un policier avait été arrêté pour ce type d'activité. Même si Prenestini ment ou se trompe, il n'en demeure pas moins que cette fausse information figure dans le PV de son audition qui date du 16 : soit trois jours AVANT que le nom de Lebon apparaisse officiellement dans les « aveux » de Guillaume, et 5 jours AVANT que Lebon ne soit arrêté ! Qu'est-ce à dire ? Une enquête sur ces « groupements » évoqués par le préfet Langeron a-t-elle déjà commencé dans la police ? Lebon était-il déjà suffisamment repéré pour que des bruits déformés le concernant nourrissent une rumeur d'arrestation ? La dénonciation de Prenestini serait-elle en réalité un épisode et non la cause de cette enquête et de toute l'affaire ? Curieusement Brouard semble le penser qui déclare le 22 février 1945 dans le cadre de l'enquête menée sur Prenestini : « Nous avons tous estimé que Prenestini se trouve à l'origine de notre dénonciation et, jusqu'à mon retour, en septembre 1944 [...] nous le considérons comme seul responsable. Je sais depuis mon retour que Prenestini n'est pas le seul¹⁶... »

Le rôle du préfet Langeron

L'attitude et le rôle du préfet Langeron soulèvent également quelques interrogations. Son rôle dans cette affaire, très critiqué après la guerre par les « coqs » survivants, semble accablant : il aurait livré aux Allemands des policiers patriotes conspirant contre l'occupant. Vision réductrice ? En tout cas, Brouard, Lebon, Pourraille demanderont avec insistance en 1946, 1947 à déposer à son sujet et ne le ménagent pas chaque fois qu'ils ont l'occasion de s'exprimer.

Or cette attitude de Langeron tient peut-être au fait qu'il se sait en butte à l'hostilité de Vichy, mais surtout des Allemands. À la date du 3 janvier, il écrit dans son journal : « Je sens que pour moi,

cela “tire” de plus en plus. Les Allemands comme les Vichysois sentent le besoin d’avoir un préfet de police plus sûr. Je m’attends à être révoqué» [op. cit., 1946, pp. 216-17]. On peut imaginer que devant la naïveté confondante des inculpés, leur absence de discrétion, leurs aveux quasi spontanés, le préfet a pu croire à une provocation. Une hypothèse qui paraît renforcée par le fait que, de fait, le préfet Langeron fut arrêté à son tour – sans doute à la suite de l’arrestation de Sarah Rosier (cf. p. 64) – le lendemain de la livraison des policiers du Coq aux Allemands (le 24 janvier).

Cette arrestation, évoquée à la dernière ligne de mémoires dans lesquels il ne souffle mot de l’affaire du Coq gaulois, et sa révocation immédiate par l’État français, vaudront à ce préfet, très marqué à gauche, connu pour ses attaches radicales et maçonniques, mais paradoxalement maintenu en place par Vichy, un brevet de résistance ou en tous les cas de patriotisme qui lui permettra de traverser sans ennui la période de la Libération et de l’épuration, en dépit des attaques des communistes qu’il avait durement pourchassés pendant la «drôle de guerre» et les débuts de l’Occupation.

L’«inspecteur spécial» Prenestini

Prenestini mérite également qu’on s’intéresse à lui. Le délateur campe une figure de «traître» à la limite de la caricature. Or il n’est ni un monstre ni exceptionnel, mais une figure banale et majoritaire en cette fin de 1940. Comme des millions de Français à l’époque, c’est un pétainiste convaincu, sans doute obsédé par le souci de bien faire ce qu’il estime être «son devoir» et de servir son pays. La haine des Anglais donc des gaullistes va donner tout son sens à cet idéal...

Charles, Édouard, Augustin Prenestini (né le 8 septembre 1914 à Paris, 2^e arrondissement), est entré à la PP comme gardien de la paix en novembre 1937, il est affecté au 16^e arrondissement. Mobilisé dans la marine, il est démobilisé le 8 juillet à Cherbourg empli d’une haine viscérale contre les Anglais après Mers el-Kébir. Ses collègues notent son changement après son retour: «mentalité déplorable... antianglais, antigauilliste...». Alors que Lebon impute le désastre militaire à la faillite du commandement – son «dada» dira-t-il pendant l’enquête – et rêve de revanche et d’en découdre avec les Allemands pour effacer cette humiliation, Prenestini voit les choses d’un tout autre œil. Lisons la composition qu’il rédige, le 10 septembre 1941, alors qu’il vient d’être promu inspecteur spécial: «Démobilisé le 10 juillet 1940 à Toulon après avoir échappé à l’assassinat de Mers

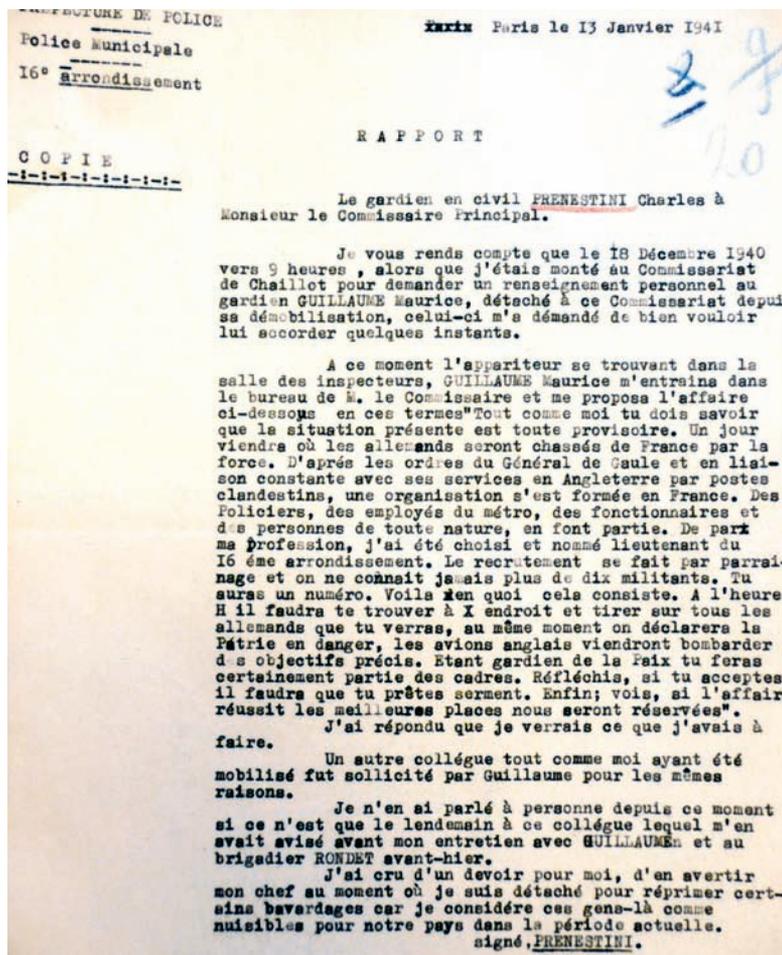
el-Kébir grâce au sang-froid de notre commandant [...] le 11 janvier, je fus donc affecté au service spécial du 16^e arrondissement, service qui me plaisait beaucoup. Je suis heureux d'y avoir travaillé de mon mieux, servant la cause du Maréchal. C'est dans cet esprit que je travaillerai ici, car, ayant obtenu la place que je rêvais, dès ma première biographie, j'ai à cœur de démontrer à mes chefs que j'ai fait mienne la parole du Maréchal : SERVIR.»

On conçoit combien la confiance de Guillaume était mal placée... Si Brouard atténue les responsabilités de Prenestini dans l'affaire, il ne lui pardonne pas d'avoir demandé au tribunal allemand de témoigner hors de la présence de ses collègues accusés. La suite traduit une dérive qui caractérise beaucoup d'itinéraires pendant cette période. Affecté en civil à la «brigade spéciale de répression des propos suspects et des activités antinationales» chargée de poursuivre les auteurs de propos gaullistes dans les files d'attente, les colleurs de papillons ou auteurs d'inscriptions et graffitis, il semble avoir fait preuve d'efficacité puisque la section d'épuration lui impute 23 arrestations entre le 10 janvier et le 25 juillet 1941.

Promu inspecteur spécial en septembre 1941, il est affecté au service personnel de l'amiral Bard, préfet de police. Nommé ambassadeur à Berne après le retour de Laval à la tête du gouvernement en avril 1942, Bard emmène Prenestini avec lui. De retour à Paris, ce dernier est réintégré à... l'IGS le 21 août 1942.

En 1943, mis en disponibilité à sa demande, il entre à la Sûreté nationale et il est affecté comme sous-chef de la Sécurité publique à la Police régionale d'État d'Annecy. À partir de là son parcours est difficile à reconstituer. Au prétexte qu'il aurait fourni de fausses cartes d'identité, il est arrêté par la Milice (février 1944), mais un gendarme qui a partagé son sort se dit persuadé qu'il jouait un rôle de mouton. Volontaire ou pour se sortir d'un mauvais pas? A-t-il dès lors franchi le pas de la collaboration (on le soupçonne d'avoir été milicien, d'avoir voulu s'engager dans la Waffen SS...)? Quoi qu'il en soit, nommé commissaire à Privas (Ardèche), il est arrêté en décembre 1944, interné administrativement à Lyon, et s'évade de l'hôpital de l'Antiquaille le 17 mai 1945. Condamné à mort par contumace, le 1^{er} août 1945, par la Cour de justice de Chambéry, il demeure introuvable jusqu'à la fin de 1950. Arrêté, incarcéré, il est jugé en 1951 par le tribunal militaire permanent de Paris, siégeant à la caserne Reuilly et condamné à sept ans de réclusion, à l'indignité nationale et à la confiscation de ses biens.

RAPPORT du gardien en civil
Charles Prenestini (13 janvier 1941).



C'est sur cet épisode judiciaire que se clôt l'épisode du Coq gaulois, groupe pionnier de Résistance, formé majoritairement de policiers. La publicité faite à la demande des Allemands à la condamnation de Lebon, Pourailly, Guillaume, Tardy et leurs collègues, a sans doute eu deux conséquences majeures pour le devenir de la résistance policière : la peur qui explique le petit nombre de policiers résistants actifs avant août 1944 ; la prudence de ceux qui continueront un combat incertain et dangereux généralement en dehors de la PP. La méfiance vis-à-vis des collègues – une sorte de « syndrome Prenestini » – fut si grande que plusieurs policiers d'un même service, appartenant à des réseaux ou des mouvements de résistance différents se découvriront avec surprise et parfois incrédulité à la Libération.

JEAN-MARC BERLIÈRE
avec la collaboration de Luc Rudolph

NOTES

- 1 – Alors situé 14 rue de l'Étoile à Paris 17^e.
- 2 – Fonction qui correspond à celle plus explicite de « Commissaire adjoint » créée après la Libération.
- 3 – En réalité 15 ans + 5 ans + 8 mois pour trois délits différents, réduits à 15 ans par confusion des peines.
- 4 – Les dépositions de Pourailly, de M^{me} Vve Yvonne Croce-Gineste et Lebon divergent sur la date de naissance du groupe dont Pourailly et Lebon s'attribuent chacun, après guerre, la création et la direction.
- 5 – AN 72AJ 81, chemise Var.
- 6 – Vendredi 3 janvier 1941 : « Les papillons gaullistes se multiplient. Quelques petits groupements se sont fondés ». Mercredi 8 janvier : « La propagande gaulliste se développe » (Roger Langeron, *Paris, juin 1940*, Flammarion, 1946, pp. 216-17).
- 7 – Perquisitions poussées et minutieuses, dont les procès-verbaux concernant les armes et munitions trouvées ne font preuve d'aucune volonté d'atténuer ou d'enterrer l'affaire. Alors que rien ne l'y obligeait, le commissaire Martz transmet aux Allemands, de sa propre initiative, un carnet d'adresses trouvé sur Brouard...
- 8 – Procès-verbal, daté du 28 avril 1945, de la plainte déposée par Guillaume contre Prenestini, le brigadier Rondet et le gardien Turmeau, auprès du secrétaire-rapporteur-adjoint de la Commission d'épuration (APP, K/B 88).
- 9 – SHD-BR, 16 P488830.
- 10 – Pour attester de ces actions, qui ont curieusement échappé tout à la fois aux Allemands et aux policiers de la PP, Pourailly cite des témoins, mais tous sont morts comme Croce, et quand il évoque des « documents originaux » confiés « aux services de la France combattante, avenue Foch » (c'est en fait le nom sous lequel se dissimule la DGER), c'est pour ajouter qu'ils ne lui ont pas été rendus... À lire ce type de témoignage, nous revient en mémoire cette remarque du résistant René Fallas : si la Résistance n'est pas un mythe, il existe en revanche des mythomanes de la Résistance...
- 11 – Tous ces détails, comme les citations des interrogatoires, sont tirés du dossier IGS du Coq gaulois conservé aux Archives de la Préfecture de Police (APP).
- 12 – Archives nationales (AN), AJ40 881. À notre connaissance, ce numéro fut le seul édité : ce qui pourrait s'expliquer par la chute des policiers du Coq. Mais aucun des membres du groupe ne mentionnant une telle action, ce qu'ils n'auraient pas manqué de faire après-guerre, alors qu'ils ont énormément de difficulté à faire reconnaître leur action résistante et tentent en vain de faire homologuer le Coq gaulois comme formation résistante, la question se pose de savoir qui a édité ce numéro de *l'Étendard*.
- 13 – Sur les attestations contenues dans les dossiers de ses camarades et le sien, tous conservés dans les dossiers de ses camarades au Bureau Résistance et dans son propre dossier, comme dans ses témoignages ultérieurs, Lebon se présente invariablement comme le créateur du Coq gaulois, précisant parfois « d'accord avec un gardien de la paix du 17^e arrondissement, Pierre Pourailly ».
- 14 – Une exécution dont il n'existe aucune trace dans les archives de la PJ ou de la Police municipale.
- 15 – « Si l'affaire réussit, les meilleures places nous seront réservées » (rapport Prenestini du 13 janvier 1941). « Il me dit qu'en cas de réussite, les premiers adhérents ne seraient pas oubliés » (PV d'audition Prenestini, IGS, 16 janvier). « J'ai dit que, comme gardien de la paix, Prenestini serait appelé à faire partie des cadres [...] J'ai peut-être dit que si le mouvement réussit, ce ne serait peut-être pas sans intérêt pour ceux qui ont été du mouvement » (PV audition Guillaume, IGS, 21 janvier)
- 16 – APP, K/B88, audition de Brouard, alias lieutenant Bret de l'E-M du général de Gaulle.

LES SERVICES TECHNIQUES (ST)



L'activité des policiers au sein de la Résistance est largement méconnue. Celle des membres des Services techniques (ST) n'échappe pas à l'oubli. Ils ont, en plus des actes de résistance traditionnels, joué pendant ces années un rôle de soutien logistique indispensable au succès d'opérations clandestines menées contre l'occupant allemand.



Prisonniers allemands sous la garde de policiers dans la cour d'honneur de la Préfecture de Police lors de l'insurrection d'août 1944.

Les Services techniques (photo ci-dessus) mettent tous leurs moyens au service de la Résistance.

AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES MORTS POUR LA FRANCE

Les archives de la Préfecture de Police ont conservé la plupart des dossiers des policiers, morts pour la libération de Paris. Si cela n'a pas été systématiquement le cas pour les autres agents²⁸, ces archives permettent néanmoins de suivre certains fonctionnaires de police – et d'autres acteurs de la Résistance – dans leur parcours professionnel et dans leur action résistante.

Pour le premier cas ci-dessous, un rapport de police concerne trois gardiens qui ont quitté leur service le même jour, pour ne plus reparaître.



ANDRÉ MONNIER

Né le 1^{er} avril 1909 à Vers-sous-Sellières (Jura), il est entré en fonction comme conducteur de voitures et motocycliste. Ce dépanneur aux ST fait l'objet d'une proposition de révocation pour absence

irrégulière depuis le 9 août 1944. Les recherches menées ultérieurement démontreront que Monnier a quitté son travail et son domicile mais qu'il a conservé ses vêtements de travail et son arme de service.



ARTHUR POTHIER

Né le 2 septembre 1902 à Souesmes (Loir-et-Cher), il est ouvrier agricole avant de devenir garde républicain à pied. Gardien de la paix depuis 1926, il rejoint les Services techniques en 1937. Il est recruté par un

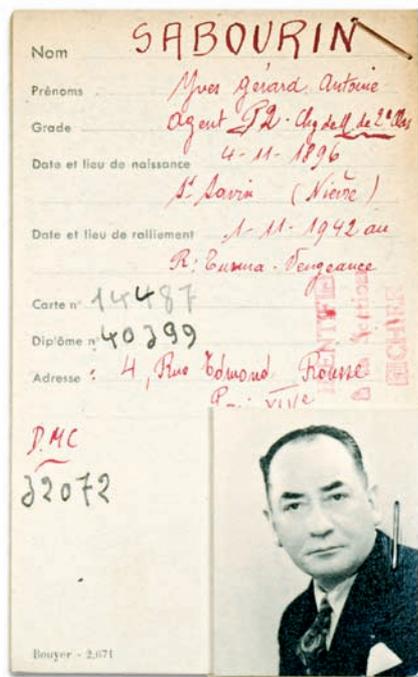
responsable du FN Police pour les ST, Gustave Zéphyr Bracquart¹⁹. Pothier fait l'objet d'une suspension de fonctions en date du 10 août 1944 pour absence irrégulière. Lui aussi ne revient pas à son domicile, qu'il quitte le 7 août en tenue de chauffeur, annonçant à ses proches qu'il va prendre son service. Il disparaît avec son arme administrative. Il est homologué sergent et est décoré à titre posthume de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre.

Les policiers des Services techniques (ST) dans la Résistance

La position des policiers des «garages»² est atypique. En juin 1940, les Services techniques de la Préfecture de Police sont rattachés à la direction de la Police municipale. Ils emploient près de 900 personnes et utilisent environ 700 véhicules, toutes catégories confondues. Outre les moyens mobiles, les ST ont en charge l'exploitation et l'entretien d'importants réseaux d'avertisseurs ou de télégraphie et de téléphonie, et l'armement³ des policiers sur l'ensemble du département de la Seine. Les agents des garages servent essentiellement dans un registre technique. Ils sont conducteurs de véhicules, mécaniciens, électriciens, dessinateurs, opérateurs radio, armuriers ou photographes. Ce sont cependant des policiers, même si leur uniforme n'est pas commun, au service des autres directions de police. De ce fait, leur implication dans des activités de Résistance visent tout à la fois à devancer et compléter celles réalisées par les autres policiers. Au contact quasi-permanent de leurs collègues de la Préfecture ou des commissariats du département, ces hommes ont une connaissance souvent précise et actuelle des faits qui intéressent l'institution policière et par consé-



CAMION-LABORATOIRE dissimulé par les agents des Services techniques afin de le soustraire à l'occupant.



YVES SABOURIN, fiche du Bureau Résistance.

quent, de certains desseins de l'occupant. Yves Sabourin⁴, commissaire de police aux temps de l'Occupation écrira à ce sujet dans ses mémoires⁵: «...mon imprudence a été extrême; des chauffeurs du garage, membres de la Résistance, m'avaient prévenu que des officiers allemands m'avaient demandé. Je n'ai pas réalisé sur le moment le danger que je courais et je me suis jeté dans la gueule du loup...». En regard des faibles effectifs des ST, le pourcentage des agents de la Résistance y est relativement élevé. Cette situation peut s'expliquer par différentes raisons. La direction des Services techniques, par sa vocation logistique, est au centre du fonctionnement de la Préfecture de Police. Les vastes bâtiments aux multiples issues se prêtent bien à des rencontres discrètes, à des échanges, des transits. Le personnel y est plus marqué par une maturité politique ou syndicale: les agents ont souvent, au préalable, exercé leurs fonctions techniques dans le privé et sont plus âgés. Le charisme du commissaire Roger Pellevoizin, chef des ST révoqué, engagé dans des actions de résistance dès l'arrivée des Allemands, joue aussi un rôle d'entraînement. S'il est impossible aujourd'hui de déterminer avec précision, le nombre des agents des garages impliqués dans la Résistance et de connaître pour chacun le détail les actions auxquelles ils ont participé⁶, il subsiste cepen-

JEAN DUGARREAU

Né le 2 mars 1910 à Chailly-sur-Armançon (Côte-d'Or), J. Dugarreau est plombier-zingueur au garage central. Gardien de la paix en 1938, il est entré à la direction des Services techniques en juin 1942.

Les gardiens Monnier, Pothier et Dugarreau sont envoyés en renfort à la Préfecture de Police, alors en état de siège. Ils quittent le garage central avec une voiture administrative, mais sont faits prisonniers au pont d'Austerlitz le 19 août 1944. Ils sont fusillés dans les jardins du Luxembourg, le même jour à 20 heures, devant deux de leurs collègues des ST, Dollin et Josi, prisonniers également, mais qui recouvrent leur liberté à la faveur de la reddition du Sénat le 25 août, dans la soirée. (Source: archives PP)

RAYMOND RODON

Né le 21 septembre 1915 à Paris, il entre dans la police en 1937, après un engagement de trois ans au régiment des sapeurs-pompiers de Paris. Il est conducteur motocycliste au garage central. Il codirige un groupe de résistance de Police et Patrie au sein des Services techniques. Il est assimilé lieutenant, décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre.



LOUIS HUET

Né le 22 avril 1913 à Paris, gardien de la paix en 1938, il est affecté à la 3^e compagnie de circulation. Il est détaché aux Services techniques pendant la guerre, comme conducteur. Cet ancien sapeur-pompier a également exercé aux magasins du Louvre. Il est homologué comme sergent FFI²⁹.



Le 19 août 1944, Huet et l'agent conducteur Rodon, se portent volontaires pour établir une liaison auprès des troupes alliées dans le secteur de Versailles. À la PP, les télécommunications ne permettent pas de joindre les Alliés. Il s'agit de renseigner ceux-ci sur la précarité de la situation de la PP, notamment

au sujet des armes et des munitions. Huet et Rodon utilisent le subterfuge de s'habiller en sapeurs-pompiers, couverts par un ordre de mission. Les deux agents ont été volontaires en tant qu'anciens pompiers. Les tenues sont empruntées au dépôt du matériel des pompiers, alors situé au 2 rue Jules Breton, à côté des ST... Titulaires d'un laissez-passer spécial de feu, remis par l'Occupant aux services de sapeurs-pompiers, ils arrivent vers 17 heures à Versailles. Le gardien Rodon téléphone pour prévenir qu'il leur faut pousser d'environ 20 km vers Maule, ou Montfort l'Amaury pour entrer en contact avec les Alliés. Ce même jour, vers 19 h, plusieurs habitants du village de Davron se rappellent le passage d'une voiturette équipée par deux pompiers, qui demandent la route de Maule à une fermière. Celle-ci la leur indique, tout en signalant le danger qu'il y a à aller au-delà, en raison de la présence massive d'éléments des SS. Les deux équipiers décident néanmoins de poursuivre leur mission. Les mêmes personnes les voient revenir un peu plus tard, à pied, prisonniers d'un groupe de soldats allemands armés de mitraillettes. Rodon et Huet sont enfermés sous étroite surveillance dans des dépendances proches du château de Davron. Conduits en camionnette dans les bois de Bailly, tous deux sont abattus à la mitraillette le 20 en fin d'après-midi. Dans la soirée du 21, des SS disent à des habitants que les « terroristes » sont *kaputt*. Le 28 août, M. Pellevoizin envoie deux agents motocyclistes vers la police d'État locale pour avoir des renseignements sur la disparition de Huet et Rodon, sans résultat. Au mois d'octobre 1944 un groupe des Services techniques se rend dans le bois pour tenter de reconnaître deux cadavres découverts par des bûcherons. Les corps sont identifiés grâce à une clef d'avertisseur portant un numéro de matricule, et un portefeuille contenant des photos de famille. (Source : Archives PP et BR)



BRIGADIER-CHEF ARSÈNE PONCEY : en uniforme (à gauche) et après son arrestation (droite).

dant des archives permettant d'apporter un éclairage intéressant sur l'activité de ces policiers.

Les premières structures organisées

Au-delà de l'état d'esprit et d'une détermination personnelle qui motivent des actions individuelles, la Résistance se développe avec l'apparition des premières structures organisées. Honneur de la Police⁷ est en partie issu de Valmy-Armée Volontaire, dont le fondateur pour la police⁸, le brigadier-chef Arsène Poncey⁹, est arrêté le 11 mars 1943 puis déporté en Allemagne, à la suite d'une trahison¹⁰. Le commissaire des Services techniques Edmond Dubent lui succède et donne une réelle ampleur à la structure dont il a désormais la charge, fédérant des groupes épars qu'il réorganise rationnellement sur le modèle de l'organisation de la Préfecture de Police, pour en faire le plus important mouvement de la police parisienne. Il engage son action sous l'égide du mouvement Résistance de Jacques Destrées¹¹, auquel il a proposé la création d'Honneur de la Police. Le commissaire Dubent se rapproche du NAP (Noyautage des administrations publiques), et, par la suite, il se trouve également en liaison avec le Comité français de libération nationale. Le mouvement atteint tous les services de la Préfecture, y compris la Police judiciaire et les Renseignements généraux.

Honneur de la Police se fait aussi connaître par la radio, au travers des messages qu'il diffuse sur la BBC¹² depuis Londres. Ce type d'action de communication aura pour effet d'affermir le moral des résistants, tandis qu'il porte atteinte à l'image de l'Occupant et de ses collaborateurs. Le mouvement se distingue dans l'accomplissement d'actions de sabotages ou de cambriolages, dans le but d'obtenir notamment des armes et des tickets d'alimentation. À la différence de Police et Patrie, les principaux agents d'Honneur de la Police ne sont cependant pas membres des ST.

Le mouvement Police et Patrie

La création du mouvement Police et Patrie revient à Henri Ribière, responsable de Libé-Nord, ancien directeur du cabinet de Marx Dormoy et à Roger Priou-Valjean, lesquels souhaitent que la SFIO ne soit pas absente de la résistance policière parisienne. Jean Straumann, gardien de la paix conducteur aux Services techniques, est le principal organisateur de ce mouvement, qu'il dirige en fait, et recrute largement parmi les agents des garages. Leur activité, associée à celle d'autres fonctionnaires de la Préfecture et des départements limitrophes, est exposée dans un mémoire de Straumann, intitulé *Activité dans la clandestinité et actions lors des journées insurrectionnelles d'août 1944*. Il situe les premières actions destinées à contrecarrer l'ennemi à compter du 13 juin 1940¹³ et évoque ainsi l'envoi « d'un convoi de 15 camions transportant les armes du CSAR¹⁴ et les archives de la PP, afin de les conduire et les cacher au centre de repli de la PP à Saintes¹⁵ puis à Pau¹⁶ ». En octobre de la même année, Jean Straumann a pour mission de déménager des archives de la Préfecture de Police à Montauban et de détruire clandestinement toutes pièces compromettantes pouvant nuire aux membres du contre-espionnage ainsi qu'aux groupements antifascistes. Au mois de septembre 1941, il commence à rassembler les éléments susceptibles de former un groupe de Résistance au sein des Services techniques.

En octobre 1941, Roger Pellevoizin, chef des ST, est démis de ses fonctions en raison de ses positions hostiles à l'idéologie nazie. Il est remplacé par Joseph Le Bihan, un ingénieur mécanicien en chef détaché de la Marine, proche de l'amiral Bard, préfet de Police. Il sera le premier directeur des Services techniques de plein exercice en fin d'année 1941. En janvier 1942, Jean Straumann prend contact avec la 13^e section dirigée par Clément Roycourt et Jean

PIERRE BILLET

Né le 10 novembre 1911 à Paris. Ancien menuisier, il entre dans l'administration en 1933 comme gardien de la paix. Devenu électricien opérateur de TSF, il exerce au service radiotélégraphie pendant l'Occupation.

Il est arrêté à son domicile le 22 mai 1944 par les Allemands, en même temps que d'autres agents de son groupe, et écroué à Fresnes. Il est condamné par le Tribunal militaire allemand de Paris, puis déporté en Allemagne, à Nordhausen, où il décède à l'infirmerie d'Ellich le 3 mars 1945. Il était père d'une fillette de cinq ans.

(Source : Archives PP et BR)



EDMOND DUBENT

Alias Mesure, Lefèvre, né le 21 janvier 1907 à Choisy-le-Roy (Seine). Entré à la PP en 1930, il est commissaire en 1938. Patriote intransigent, dès 1940, dans son commissariat du quartier Saint-Fargeau, avec son adjoint Jean Andréani, il en découd avec un Français collaborateur, un certain Laffont, qui mobilise la *Feldgendarmarie* contre eux et les fait condamner par le Tribunal correctionnel de Versailles. En 1941, Dubent demande à être relevé de son commandement à la tête du commissariat de Noisy-le-Sec, où il trouvait trop de personnes favorables à la collaboration. Commissaire aux Services techniques, en juillet 1942, il dirige le secteur du matériel automobile. Successeur d'Arsène Poncey, il crée, en particulier avec les survivants de l'Armée Volontaire³⁰, dans les premiers mois de 1943, L'Honneur de la Police, rattaché au mouvement Résistance par l'entremise de Pierre Frichet, ultérieurement déporté. Il structure le nouvel organisme à marche forcée autour de l'organisation administrative de la police parisienne. Puis il est chargé de constituer la section paramilitaire du NAP. Le comité directeur se réunit au domicile d'Edmond Dubent, 9 rue Jules Dumien (19^e) : sa femme Marguerite AUFORT sert de secrétaire. Il est constitué de policiers appartenant à la Police municipale, aux Services techniques, mais aussi aux Renseignements généraux et à la Police judiciaire :



une campagne de tracts amène de nombreuses adhésions. Dubent reçoit souvent ses correspondants dans son bureau des ST, et retrouve les spécialistes du renseignement dans le café qu'a ouvert, au 3 rue de la Folie Regnault (11^e), un inspecteur révoqué par Vichy : Octave Crohare. Edmond Dubent transmet les renseignements obtenus par ses collègues des Renseignements généraux, notamment au sein des Brigades spéciales, fournit des armes et des fausses cartes d'alimentation, organise le camouflage et l'évasion d'aviateurs alliés, prépare des parachutages et des caches d'armes, tout en repérant avec l'inspecteur technique Léon Girardet des caches appropriées. Il est en liaison avec Londres et fait diffuser des messages dont il est l'auteur. Il noue des contacts directs avec la France Libre lors de voyages qu'il semble avoir faits vers Genève. Avec le commissaire de la Sûreté nationale Charles Porte³¹, lequel dirige un groupe d'action immédiate, il envisage de faire sauter le siège de la « Gestapo française » de la rue Lauriston. Il est victime d'une dénonciation, qui conduit vers lui Boitel, un séide de Laffont. Dubent et deux adjoints³² sont arrêtés avec Porte, dans les sous-sols du restaurant Zimmer, place du Châtelet, dans la soirée du 28 décembre 1943, la veille de la réalisation de ce projet. Il est suspendu le 1^{er} janvier 1944, pour n'avoir « pas repris son service... » Emprisonné à Compiègne et déporté le 27 janvier 1944, il finit ses jours à Nordhausen, le 17 mars 1945, deux semaines avant l'arrivée des armées alliées. Il est homologué commandant. La PP l'a nommé commissaire divisionnaire à titre posthume grâce au long combat mené par sa femme³³. Edmond Dubent fut décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre.

(Sources : Archives BR et PP)



HENRI DUPONT

Né le 25 mai 1907 à Villechevreux (Haute-Saône), titulaire du certificat d'études primaires supérieures, il entre dans la police le 26 janvier 1934, notamment aux Services techniques de la Préfecture

de Police en 1936, comme radiotélégraphiste. Recruté par le réseau Alliance comme agent de renseignements et opérateur radio, il accomplit sa tâche avec un total dévouement. Henri Dupont est arrêté par la Gestapo en mars (ou avril) 1943 à son

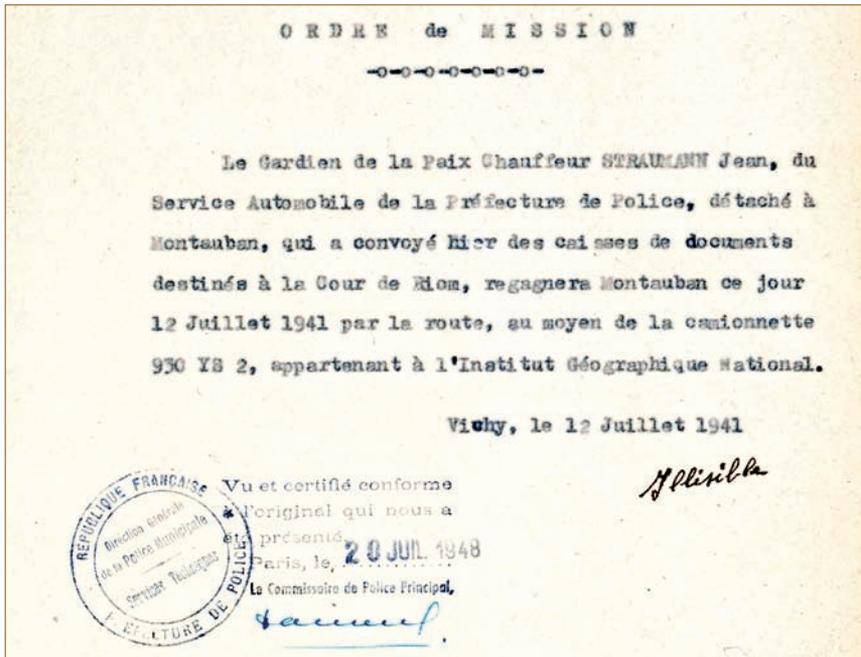
Nom STRAUMANN
 Prénoms Jean
 Grade Ch. de mis. de 2^e cl
 Date et lieu de naissance 9. 8. 1900
 Thann (H. R.)
 Date et lieu de ralliement 1. 1. 43
 "R" Brusly
 Carte n° 8. 561
 Diplôme n° 31. 643
 Adresse 64 Rue J. Jaurès
 Saingy 1 / Gise

U.N.C.
 OUBENT
 A LA SECTION
 FICHEUR

Bouyer - 2.871

JEAN STRAUMANN, fiche du Bureau Résistance.

Dufour de l'OCM (Organisation civile et militaire). Ils décident de former un service de renseignement militaire et un groupe armé dans la police parisienne, et de procéder aux premières distributions de tracts. C'est dans ce contexte qu'il prend contact aussi avec le comité directeur du mouvement de Résistance Libé-Nord¹⁷ et les responsables du NAP et du Super NAP. Il reçoit pour mission le recrutement de cadres en région sud de Paris, de faire diffuser des tracts et des journaux clandestins, de distribuer des faux documents, de procéder à un inventaire logistique¹⁸, de préparer des Comités locaux de Libération, et de repérer des caches d'armes. La Préfecture de Police centralise en effet les dépôts d'armes individuelles remises par le public en vertu d'une loi de juin 1940. Toutes ces armes ne sont pas comptabilisées et transmises pour destruc-



1941. ORDRE DE MISSION de Jean Straumann.

tion à l'occupant. Il en est un certain nombre, dissimulées notamment dans les sous-sols de la Préfecture, qui seront employées lors de la semaine insurrectionnelle.



ARCHIVES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE, DU CONTRE-ESPIONNAGE ET DES GROUPEMENTS ANTI-HITLÉRIENS dissimulés au 17 rue Henri Marre à Montauban.

domicile, au 71, boulevard de Strasbourg à Paris, lors d'une émission radio clandestine avec l'Angleterre. Il est interné à la prison de Fresnes et subit d'effroyables tortures refusant obstinément de livrer ses camarades de combat, les préservant ainsi d'une mort certaine. Il reçoit à de multiples reprises de violents coups sur la tête, lors des interrogatoires, à tel point qu'il ne peut plus trouver le sommeil, ne supportant plus la position couchée. Avant son arrestation, il était déjà sujet à de violents maux de tête, pour lesquels il avait été soigné. Déporté en Allemagne vers Sachsenhausen-Oranienbourg, sous le matricule 44 901, Henri Dupont est par la suite transféré à Buchenwald. Il sert de cobaye à des médecins allemands pour des expériences de laboratoire sur les matières cérébrales. En effet, lors d'une visite médicale obligatoire en juillet 1944, la forme atypique allongée de son faciès retient l'attention des médecins SS de l'institut d'hygiène SS



(Block 50) en relation avec le centre d'expérience sur des sujets humains (Block 46). Henri Dupont est longuement interrogé sur l'origine de sa maladie et de ses céphalées. En octobre, les médecins envisagent une opération voire une autopsie. Le 23 décembre, il est convoqué pour être examiné

par un « spécialiste » des maladies de la tête. Il décède des suites des mauvais traitements ; sa mort est signifiée à ses compagnons le 30 décembre 1944. Henri Dupont est titulaire d'une attestation d'appartenance au réseau Alliance, en qualité de chargé de mission de 3^e classe, comme agent P2, du 1^{er} janvier 1943 au 30 décembre 1944, avec le grade d'assimilation de sous-lieutenant. Ses services accomplis dans la Résistance ont donné lieu notamment à l'attribution de la mention « Mort pour la France », de la médaille de la Résistance et d'une citation à l'ordre du corps d'armée comportant la Croix de guerre. (Stéphane Longuet, Éric Dumartin. Sources : SHD, BR et 2^e guerre mondiale [16P 201666] et bureau des archives des victimes des conflits contemporains)

MAURICE GUINOISEAUX

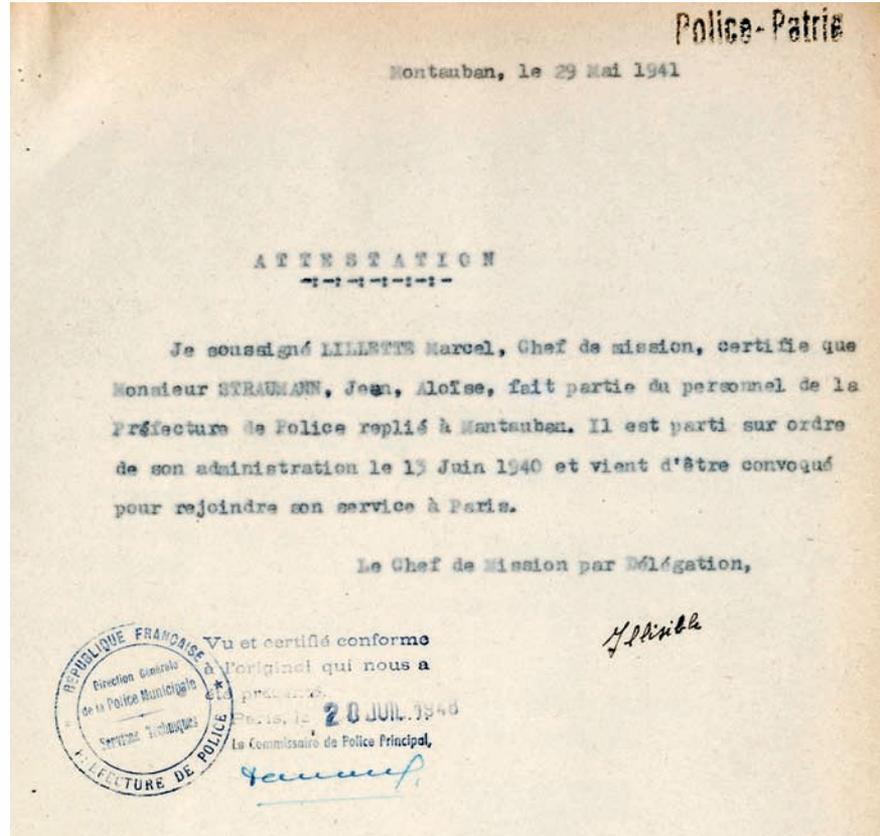
Né le 4 septembre 1907 à Annois (Aisne). Gardien de la paix, il est affecté au commissariat de Maison Blanche dans le 13^e arrondissement de Paris et détaché au garage central de la Préfecture de Police, en 1944. Ce policier est parti dans la matinée du 19 août 1944, en tenue civile avec un véhicule administratif, afin semble-t-il d'effectuer une livraison d'armes. Rue de Rivoli³⁴, le véhicule est interpellé par la *Feldgendarmerie* qui se trouve être là en grand nombre en cette fin de matinée³⁵. Les autres occupants du véhicule, sauf Guinoiseaux, parviennent à prendre la fuite. Conduit à la *Feldgendarmerie* Montholon, rue Mayran à Paris 9^e, il est fusillé le soir même sur les berges de la Seine, entre le pont de la Concorde et le pont Alexandre III, avec un autre gardien de la paix du 8^e arrondissement interpellé le même jour : Armand Bacquer. Ce dernier, laissé pour mort, avec quatorze balles dans le corps, est miraculeusement tiré d'affaire le lendemain matin grâce à l'intervention de passants qui l'ont entendu gémir³⁶. M. Guinoiseaux est chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de guerre.

(Source : Archives PP et BR)

ANDRÉ MARTIN

Né le 28 février 1883 à Paris, « jeune » gardien de la paix retraité des ST, A. Martin se partage entre son domicile parisien et sa résidence du Buquet (commune de La Gaillarde, en Seine-Inférieure). Il y est trahi par une voisine, choquée par ses sentiments anglophiles. La perquisition conduite par les services allemands ne révèle pas de documents confirmant cette dénonciation, mais permet de trouver une cache d'armes. Conduit à la prison de Bonne-Nouvelle à Rouen, il la quitte pour Compiègne, puis est déporté le 2 juillet 1944. À 160 dans des wagons prévus pour 40, sous une chaleur torride, seuls environ 1630 déportés de son convoi arrivent vivants à Dachau... sur les quelque 2160 du départ. André Martin fait partie de ceux dont on ne put que constater le décès.

(Sources : Archives PP et BAVCC37)



Les activités clandestines

En août 1942, Roger Pellevoizin, chargé du recrutement de cadres supérieurs dans l'aviation, fournit à la Résistance les plans du téléphone et du réseau radio de la Préfecture de Police. Fin 1943, Police et Patrie s'organise en quatre groupes : celui des Services techniques est sous les ordres de Roger Clémendot¹⁹ et de René Rodon. Après l'arrestation de plusieurs membres de Libération-Nord, Jean Straumann devient le responsable général officiel pour la police d'État et coiffe les Services techniques de la Préfecture de Police. Il reçoit la mission d'installer un réseau de postes radio émetteurs-récepteurs clandestins en Seine-et-Oise Sud, qui prendra le nom d'Action Londres²⁰, avec hébergement des opérateurs. Ceux-ci sont des techniciens des ST (Jacques Sère, Henri Vincent⁵⁸ et un certain Jean-Jacques^{21,22}). En juin 1944, il est fait état de la préparation des corps francs et des Forces françaises de l'intérieur, ainsi que des Comités locaux de Libération dans ce même ressort.

La technicité des agents des garages est aussi mise à contribution pour faciliter l'évasion du responsable du Front national (FN)

**DOSSIER D'HOMOLOGATION
DE GRADE F. F. I.**

1^{er} Région Militaire.

NOM : Straumann PRÉNOMS : Jean Baptiste

Date et lieu de naissance : 9 août 1902 à Alata 11^e arr.

Avis ou Décision de la Commission régionale : _____

Avis de la Commission nationale et Décision : Expulsion

N° 1855 / R Liste : Massacré Date : 27.1.48

1^{er} Appel : _____ N° : _____ Date : _____

2^e Appel : _____ N° : _____ Date : _____

Police, Arthur Airaud²³, le 3 juillet 1944. « L'enlèvement d'Airaud de l'Hôtel-Dieu n'a pu réussir que parce que celui-ci a pu quitter très vite le 4^e arrondissement. Si l'arrondissement voisin, en l'espèce, le 1^{er} arrondissement, avait été bloqué en même temps, l'opération aurait échoué. Or, le système d'alerte reposait sur un réseau électrique fonctionnant avec des fusibles réglés à 24 ampères. L'astuce des techniciens de Police et Patrie [...] fut de remplacer les fusibles à 24 ampères par des fusibles à 18 ampères. Chaque fois que l'alerte générale devait être donnée, le réseau s'interrompait automatiquement. Les Allemands flairèrent le sabotage et envoyèrent les spécialistes de la maison Siemens. Ils découvrirent évidemment l'origine des pannes enregistrées. Mais les spécialistes de la Résistance, eux, trouvèrent encore le moyen de maquiller les fusibles nouveaux et aucune alerte générale ne put jamais être donnée²⁴ ». Les « spécialistes » de la Résistance ne sont autres que des agents²⁵ des garages appartenant au service des avertisseurs.

C'est encore un agent résistant des garages qui prévient en août 1944 le responsable²⁶ du FN Police : « Un de nos hommes de liaison, dont je ne me rappelle plus le nom, mais dépendant du garage de la police, vint nous informer que les soldats allemands venaient de désarmer les policiers des commissariats d'Asnières, Courbevoie et Saint-Denis. Ma réaction fut spontanée : nous ne pouvons pas accepter une telle humiliation ! Nous devons lancer immédiatement le mot d'ordre de grève générale de la police parisienne ; tous nos camarades sentaient la gravité d'une telle décision, mais

LOUIS MOULIN

Né le 24 mai 1902 à Bussières-Poitevine (Haute-Vienne), il occupe divers emplois (concierge, maçon...) et entre dans l'administration en 1928 comme gardien de la paix. Membre de Police et Patrie, il accompagne, le 19 août 1944 au matin, Roger Pellevoizin de retour à la tête du garage central. Ce dernier lui confie une mission de liaison. Au retour, alors qu'il circule à vélo, il est mitraillé par des soldats allemands qui l'achèvent de trois balles dans la tête et d'une dans la poitrine, sur la voie publique, rue de Lyon. Il figure comme détaché aux Services techniques en 1933, selon un rapport médical contenu dans son dossier. (Source : Archives PP)



BARTHÉLEMY TORRESI

Né le 16 octobre 1904, à Alata, en Corse, il est entré à la PP en mai 1931. Seule une fiche administrative subsiste dans les archives du personnel de la PP, qui indique que l'intéressé a été suspendu de ses fonctions le 15 janvier 1944, jour de son interpellation. Membre d'Honneur de la Police depuis janvier 1943, il est en effet arrêté, pendant son service, au commissariat de Charenton où il était détaché, par ses « confrères » de la 1^{re} brigade mobile de la rue de Bassano pour avoir transporté des armes. Selon son collègue Léonie, que Torresi a été contraint de livrer aux enquêteurs, celui-ci a été « donné » par une équipe de francs-tireurs. La perquisition à son domicile confirme la détention d'armes, de documents et de plans destinés aux Alliés. D'abord emprisonné à Fresnes pour activité terroriste, ce policier est mort en déportation le 4 juin 1944 à Neuengamme. Son décès ayant mis quelque temps à être reconnu, on trouve dans les archives de la déportation, en décembre 1946, une lettre touchante de son beau-frère, qui souligne sa situation financière précaire, ayant à sa charge la jeune fille de Torresi, en plus de ses trois enfants. La mère s'était suicidée le lendemain de l'arrestation de son mari, dont elle se croyait responsable, en se jetant dans une sablière à Brevannes. Les inspecteurs s'étaient en effet fait passer pour des camarades de Résistance de son mari venus récupérer armes et faux-documents que Torresi détenait à son domicile, pour les mettre à l'abri : elle les avait conduits aux cachettes. Le tuteur demandait que la paie de son beau-frère soit rapidement

débloquée à la Caisse des dépôts et consignations pour subvenir aux besoins de l'enfant âgée de 12 ans. Barthélémy Torresi est homologué sous-lieutenant.

(Source : Archives BAVCC et BR)

La plaque commémorative apposée au 66 boulevard de l'hôpital (Paris 13^e), siège des Services techniques, fait encore état de la disparition de **Marcel Hutin**, né le 10 janvier 1923 à Paris 14^e arrondissement, dont nous savons seulement qu'il est mort le 19 août 1944 et de **Jean Ponsard**, pour lequel nous n'avons aujourd'hui encore aucun renseignement, hormis la date de son décès, le 25 août 1944.

AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES IMPLIQUÉS DANS LA RÉSISTANCE

La présente étude n'a pas vocation à faire le recensement complet³⁸ des agents des garages ayant pris part à des actions ou ayant appartenu à des réseaux ou mouvements de Résistance. Les parcours indiqués infra permettent d'illustrer la Résistance vécue et organisée par les agents des ST. Ils sont, pour la plupart aussi, des oubliés de l'histoire de la Résistance³⁹ policière.



ROBERT BERNADAC

Né le 25 mai 1913 à Paris, marié avec Marcelle Rousse. Gardien de la paix, radiotélégraphiste aux services techniques de la Préfecture de Police, il rejoint le réseau Alliance sous le pseudonyme Rouge-gorge,

comme agent de renseignements et chef radio pour la Seine en mai 1942. Il est chargé de mission de 2^e classe (grade d'assimilation homologué au grade de lieutenant). Robert Bernadac participe notamment à la formation des futurs radios du réseau, à l'hébergement d'aviateurs anglais, et procure des faux papiers. Il est arrêté par la police allemande le 13 mars 1943 à son domicile, au 54, rue Saint-Sabin, dans le 11^e arrondissement, suite à une trahison. Lors de la perquisition, il réussit à soustraire son calepin et à prévenir de son arrestation par un signal convenu. Interné jusqu'au 20 septembre 1943 à la prison de Fresnes, cellule 149, il est ensuite déporté NN à Sachsenhausen-Oranienbourg, jusqu'à son retour le 20 mai 1945. Il devient brigadier-chef en



tous, l'émotion passée, se rallièrent unanimement à ma proposition. Voilà comment est née la grève générale de la police parisienne ».

Vers la Libération

Le 12 août 1944, avec l'un de ses corps francs, Straumann, sur les ordres d'Henri Ribière, prend huit voitures aux ST pour les mettre à la disposition du futur Gouvernement provisoire de la République et des chefs FFI, à l'occasion de l'insurrection. Ces voitures



PARIS, AOÛT 1944. Chenillette récupérée au profit des combattants de la PP.

conduites par des agents des garages (brigadier-chef Claude Thomas, agents Louis Garenne, André Le Page, Julien Cornet, Gabriel Bagneux, Marcel Chapat, Joseph Rivalain et Jean-Paul Ulysse) sont camouflées dans les locaux de la défense passive dont le responsable dans la Résistance est le brigadier André Michel. Le 15 août 1944, l'ordre de grève des policiers est lancé à Paris et en région Parisienne. Jean Straumann fait mettre en état par Le Floch

LES SERVICES TECHNIQUES

1944 et prend sa retraite en février 1964 comme commandant. Robert Bernadac est titulaire d'une attestation d'appartenance au réseau Alliance du 1^{er} mai 1942 au 1^{er} mai 1945 en qualité d'agent P2. Ses services accomplis dans la Résistance ont donné lieu notamment à l'attribution de la médaille de la Résistance, la Croix de guerre avec palme et la Médaille militaire. (STÉPHANE LONGUET. Sources : SHD, BR et 2^e guerre mondiale [16P 50684] et bureau des archives des victimes des conflits contemporains)

JEAN-CLAUDE DEBRAND-PASSARD

Alias Alphonse, Segond, né le 2 octobre 1902 à Cramans (Jura). Gardien en 1924, il est pendant la guerre inspecteur adjoint aux ST. Il rejoint l'OCM en janvier 1941, puis contribue à Honneur de la Police, Police et Patrie, Brutus. Il travaille avec Dubent et Straumann et est aussi P1⁴¹ à CND⁴² Castille. En juin 1942 il fournit la liste des hôtels occupés par les Allemands. Il indique aussi des dépôts de carburant et de matériels, et fournit des listes de collaborateurs et des faux documents. Enfin, il renseigne sur les mouvements de troupes en gares de Paris-Est et de Lyon. Il est brièvement emprisonné en 1944. Du 15 au 19 août, il est agent de liaison entre le PC, 37 rue de Vanves et le garage PP. Il assiste Straumann le 19, pour reprendre les ST. Il obtient la Croix de guerre pour avoir, à la tête d'un corps franc, contribué à la prise d'un dépôt de munitions à Chevaleret. Titulaire de la Médaille de la Résistance, il est brigadier-chef en septembre 1944, et homologué adjudant FFI. Il prend sa retraite en 1951.



(Source : Archives BR)



ANTOINE JEAN JOLY

Alias Claude, est né le 24 septembre 1912 à Autun. Cet inspecteur – il était gardien en 1936 – remplit des fonctions de secrétaire aux ST. Il rejoint dès septembre 1942 l'OCM et collabore à Turma-Vengeance,

à Andromède, et à Honneur de la Police. Il profite de ses fonctions pour délivrer des faux papiers, des renseignements sur les rafles, les mouvements de troupes, les fournitures de matériels aux Allemands (roulements à billes SKF à Ivry). Dénoncé par des jeunes réfractaires de l'Aube et de la Côte-d'Or, eux-mêmes interpellés, il est arrêté par la Brigade Spéciale du commissaire David, dans les locaux des Services techniques, le 12 février 1944, pour la fabrication de faux papiers. Après enquête, la BS trouve chez le concierge des ST, 66 bd de l'Hôpital, un sac que Joly avait déposé avec un pistolet, des munitions et des faux documents. Écroué à la Santé, il est condamné à 8 mois de prison par le Tribunal de la Seine. Libéré, il participe aux combats de la PP au sein du corps franc Lefort⁴³. Il rejoint le BCRA⁴⁴ et procède à l'arrestation d'agents et de militaires allemands restés à Paris. Il est reconnu chargé de mission de 2^e classe, homologué lieutenant. Il est titulaire de la Médaille de la Résistance. (Sources : Archives BR et BAVCC)



CHARLES LE NEVEZ

Né le 2 septembre 1907 à Gouarec (Côtes-du-Nord), il est inspecteur détaché aux ST, en tant que monteur téléphoniste. Il revient à Paris en octobre 1940, après avoir passé avec son équipe trois mois en

province, en mission. Il est adhérent de l'Amicale Socialiste, et devient à la fois chef d'un secteur de Police et Patrie, puis l'adjoint direct de Straumann. Il est aussi agent de Brutus, après avoir été à CND-Castille. Contacté par l'OCM, il confectionne des faux papiers, fournit des renseignements et distribue des tracts. Il est l'agent de liaison de Straumann avec Libé-Nord et participe aux réunions du Comité directeur de Police et Patrie. Il est chargé de mission de 4^e classe (homologué adjudant). (Source : Archives BR)



EN HAUT : PARIS, AOÛT 1944.

Véhicules regroupés dans la cour de la Préfecture.

À GAUCHE : Jean Straumann décoré dans la cour d'honneur des Invalides.



et Verdavaine tous les postes émetteurs de la Préfecture de Police en vue des futures transmissions avec les armées alliées²⁷.

Le 19 août 1944 au matin, à la tête des corps francs dont il est responsable, Straumann libère la direction des Services techniques, boulevard de l'Hôpital, dans le 13^e arrondissement. Il y pénètre avec les représentants des trois mouvements de la résistance policière : lui-même et Claude Thomas pour Police et Patrie, Jean Debrand-Passard, Paul Daley et Roger Clémendot pour Honneur de la Police, et Puydebois et Torchy pour le Front national de la Police. Ils accèdent aux lieux par un immeuble mitoyen au garage,

LES SERVICES TECHNIQUES

MARCEL LE VIONNOIS

Alias Bob, Bobbie, De Castello, Marcel, Reynald, Saint-Jean est né le 14 juin 1914, à Nice (Alpes-Maritimes). Il devient gardien de la paix en mars 1938, puis brigadier motocycliste. Résistant précoce, dès fin 1940, il fédère son groupe du Commissariat de Bel Air – la Brigade B – avec lequel il a effectué des petits sabotages sur les véhicules allemands stationnés dans le bois de Vincennes, à l'Armée Volontaire le 4 août 1942, par l'intermédiaire du commissaire Gaston Pateau⁴⁵. Agent P2⁴⁶, homologué capitaine, il fait évader trois parachutistes anglais et assiste Arsène Poncey. Il est chargé d'exécuter le traître identifié par Poncey, Paul Coadou, qu'il abat le 20 février 1942 à son domicile. Le Vionnois est à son tour arrêté par la Brigade Spéciale du commissaire Tissot⁴⁷ et déporté (en même temps que son chef) à Mauthausen : il avait fixé rendez-vous à un autre traître, Jacques Dutertre, introduit par Coadou dans le mouvement, en prenant ses précautions, mais son groupe de protection n'intervient pas. Il est sérieusement blessé en Allemagne lors d'une explosion dans le tunnel d'Ebensee, où il exécutait des travaux forcés. De retour de déportation, le 28 mai 1945, il rejoint les ST et termine sa carrière commandant de police, chef de la compagnie d'instruction motocycliste. Il est titulaire de la Légion d'honneur et de la Médaille de la Résistance. (Source : archives BR et PP)

ROGER PELLEVOIZIN

Alias Mercier, Pils, Ville, il est né le 22 août 1903 à Fontcouvertes (Charente-Maritime). Il entre à la PP en 1928, comme secrétaire stagiaire, devient commissaire de police en 1936 et prend la même année le commandement des ST. Il réussit, au moment de l'arrivée des Allemands d'importantes soustractions de matériels : archives photo, grosses voitures, camion-laboratoire photo, matériel radio, armes du CSAR. Il camoufle 120 000 litres d'essence et de nombreuses armes. En liaison avec l'OCM (Oreste Dufour), il réussit à mettre en place un dispositif de recueil d'informations (matériel technique, téléphonie, blindés, mais aussi dans son domaine de prédilection : l'aviation, pour le terrain de Villacoublay, ou des dépôts d'essence (forêt



de Montrichard), qu'il a personnellement reconnus). Il est démis de ses fonctions fin 1941, en raison de ses positions hostiles à l'égard de l'occupant, et travaille dans le privé (société Aerazur), dont il freine si bien la production que le journal collaborationniste *Le Pilon* le dénonce deux fois. En 1942, il se rapproche de Libé-Nord. Il fait passer en zone non-occupée des juifs et des évadés, par sa propriété familiale de Bléré. Spécialiste des problèmes aéronautiques, il fournit de nombreuses informations sur ce sujet aux alliés, et recrute des agents dans ce milieu. Il devient un des responsables du réseau Rafale-Andromède. Pellevoizin, sur la demande de ses employeurs résistants, se fait réintégrer aux ST comme simple commissaire, pour mieux les renseigner : il se spécialise dans la détection des traîtres et contribue à identifier les groupes Masuy et Paquet qui travaillent pour les services allemands. Il entre dans la clandestinité en juillet 1944 et prend part à la libération de Paris et à celle des Services techniques. Il est réintégré dans ses fonctions le 19 août 1944. Il participe alors à l'arrestation des 28 collaborateurs qu'il a identifiés. Il est titulaire de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre, et de la Médaille de la Résistance, et homologué au grade de commandant. Un rapport d'activité non-daté du mouvement Police et Patrie, dont il est un des cofondateurs, précise notamment qu'il prend en novembre 1943, le commandement avec Jean Straumann, Auguste Lamblé et Edgard Philippeau d'une formation para-militaire constituée de policiers appartenant à la police d'État, forte de 250 hommes. Il sera, dans ses nouvelles fonctions, le créateur de la Police de l'air à Paris, et le concepteur de nouveaux engins dévolus au maintien de l'ordre.

(Sources : Archives BR et PP)



ADRIEN PELTIER⁴⁸

Alias Filoche, Toulouse, il est né le 28 juillet 1903 à Reims (Marne). Sous-brigadier de police aux ST, puis brigadier au 14^e arrondissement, il est engagé volontaire⁴⁹ pour la durée de la guerre à compter du 10 mars 1941 au

30 septembre 1944 au réseau SR AV⁵⁰ des FFC (Forces françaises combattantes) en qualité d'agent P1, et affecté dans la réserve au 38^e régiment d'aviation. En 1941, Adrien Peltier est contacté par Albert Dubois, fondateur du mouvement de Résistance



PARIS, 26 AOÛT 1944. Des policiers ayant repris leur tenue se protègent d'une fusillade lors de l'épisode des « tireurs des toits ».

et arrêtent le directeur Le Bihan et ses collaborateurs présents. Ceux-ci sont conduits à la Cité, ainsi que certains autres responsables, arrêtés à leurs domiciles respectifs. L'ancien directeur, le commissaire Pellevoizin, est rappelé et reprend le commandement des lieux, qui sont mis en état de défense par Straumann et l'agent conducteur Laval, lieutenant de réserve. Une équipe des ST s'empare alors d'un dépôt allemand d'armes et de munitions, boulevard



de la Gare, qu'elle remet aux défenseurs, qui peuvent ainsi faire face, le 22 août, à une tentative allemande de reprendre le contrôle des lieux : l'ennemi y laisse un tué et deux blessés.

À compter de ce moment, les Services techniques reprennent toutes leurs prestations au profit de la Préfecture de Police, dans sa lutte pour la libération de Paris. (Archives PP, DOSTL, et BR)

LUC RUDOLPH
avec la contribution de la direction opérationnelle
des Services techniques et logistiques ;
avec la participation de MICHEL GRAUR,
des Archives de la PP.

LES SERVICES TECHNIQUES

Les Volontaires de la mort auquel il adhère. Il recrute dans le 4^e arrondissement de Paris. Albert Dubois est arrêté, et Adrien Peltier perd le contact avec le mouvement. Il devient un des chefs du groupe de résistance L'Armée Volontaire après l'arrestation d'Arsène Poncey. Responsable de trois arrondissements, il fournit des faux documents, notamment pour les réfractaires au STO⁵¹ Il devient, jusqu'en février 1944, durant quelques semaines chef du mouvement Honneur de la Police, après l'arrestation du commissaire de police Edmond Dubent. Recherché dès le 8 janvier 1944 par le commissaire Desauvay des Renseignements généraux, à la suite de l'arrestation du brigadier Léon Pron et des gardiens de la paix Gabriel Lacure et Lucien Piednoir⁵², du 8^e arrondissement⁵³, il est révoqué de ses fonctions au garage central, pour n'avoir pas repris son service. Obligé de fuir la capitale, il est chef départemental⁵⁴ en second des FFI de l'Eure. Il revient vers Paris à la mi-1944, et, le 12 juillet, avec 10 hommes, il enlève 3 tonnes d'armes à Neuilly-sur-Seine⁵⁵, destinées aux troupes de choc de Déat et Doriot. Il dirige aussi des corps francs pendant la semaine insurrectionnelle à Paris. Adrien Peltier est réintégré à la PP par le préfet Charles Luizet, en date du 19 août 1944. Il est nommé commissaire de police au titre des services rendus dans la Résistance et homologué capitaine à titre militaire. Il est titulaire de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, Médaillé de la Résistance, Croix de guerre. (Sources : archives BR et PP).

JEAN STRAUMANN

Alias Laporte, Lieutenant, capitaine Laporte, il est né le 9 août 1900, à Thann (Haut-Rhin). Il fait partie de l'Armée Volontaire. Puis, suite à la déportation d'Arsène Poncey, il appartient à compter du 1^{er} mars 1943 à Brutus, au mouvement Libé-Nord et cofonde Police et Patrie. Il organise en région sud de Paris des groupes de combat et des antennes clandestines de liaisons radio (FFI Seine – Seine-et-Oise). À la Libération, il est à la tête de 250 gardiens de Seine-et-Oise, et de 400 de la PP, principalement aux Services techniques. Il participe aux combats pour la libération de Paris et à la prise du garage central. Le 20 août 1944, il dirige la prise d'un dépôt



d'armes allemand à la gare de Chevaleret (13^e arrondissement). Il est blessé le 21 au cours des engagements devant le quai des Orfèvres, mais il continue la lutte jusqu'à la libération de la capitale. Jean Straumann est titulaire de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre, et de la Médaille de la Résistance. Promu officier de paix, capitaine homologué par l'Armée, il décède en 1952⁵⁶, après avoir toujours fait preuve d'une totale modestie.

(Sources : archives BR)



CLAUDE THOMAS

Né le 31 octobre 1894, à Dompierre (Allier). Décoré de la Croix de guerre 1914-1918 pour ses missions accomplies en tant que pilote dans l'aviation de chasse, ancien chauffeur automobile, C. Thomas devient gardien

de la paix en 1920, et rejoint les Services techniques de la Préfecture de Police deux ans plus tard, puis devient inspecteur. En 1940, Claude Thomas est contacté par l'Armée Volontaire, puis il rejoint le premier groupe que met en place Jean Straumann en 1941. Le 12 août 1944 il est révoqué avec ses collègues qui distraient 8 véhicules au profit de la France Libre. Leurs domiciles sont perquisitionnés. Il participe à la prise du garage central le 19 août 1944, et contribue à organiser sa défense, et à repousser le 22 août une attaque allemande. Avec des groupes de combat qu'il avait organisés il harcèle ensuite l'occupant les 23, 24 et 25 août. Homologué capitaine, puis commandant FFI, il est nommé commissaire de police en 1946, aux Services techniques, en tant que chef de l'exploitation. Il a un contentieux post-mortem avec Straumann, en prétendant l'avoir eu sous ses ordres dans la Résistance : il fut débouté de cette prétention. Il prend sa retraite en 1949. (Source : Archives PP et BR)

SCÈNE DE COMBAT probablement reconstituée *a posteriori*. Du 19 au 24 août, les policiers résistants se sont engagés dans la lutte en tenue civile. Le port du casque à la ceinture accrédite la thèse de la photo mise en scène.





ELEUTHÈRE VERDAVAINÉ ⁵⁷

Alias Eleuthère est né le 16 juillet 1906 à Saint-Amand-les-Eaux (Nord). Il est gardien de la paix en août 1928 conducteur aux Services techniques (services des avertisseurs). Il travaille avec Straumann dès 1942, héberge des patriotes et les fait passer en zone libre. En avril 1943, il est arrêté par les Allemands pendant 24 heures, puis libéré faute de preuves. Le 19 août 1944, à la tête de son groupe, il prend possession de la salle des transmissions de l'état-major de la Police Municipale. Il remet en marche les réseaux téléphoniques et télégraphiques et prend la direction de leurs services. Le 21 août, il enlève avec son groupe, près de la place Péreire, un camion chargé de 3,5 tonnes de grenades. Tous les défenseurs du véhicule sont abattus. Le 22 août, il participe au ravitaillement de la mairie du 11^e arrondissement. Homologué lieutenant, Eleuthère Verdavaine est promu commissaire de police au cabinet du Préfet Luizet en raison de son activité dans la Résistance. Il est décoré de la rosette de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre avec étoile de vermeil et de la Médaille de la Résistance. Il prend sa retraite comme commissaire principal en septembre 1962. (Sources : archives BR et PP, archives DOSTL)



NOTES

- 1 – Les références renvoient respectivement : BR au Service Historique de la Défense, à Vincennes, Bureau Résistance et 2^e guerre mondiale ; BAVCC au Service Historique de la Défense à Caen, Bureau des Archives des Victimes des Conflits Contemporains ; PP pour les archives de la Préfecture de Police au Commissariat du 4^e arrondissement à Paris ; DOSTL pour les archives des Services techniques. Ils renvoient aux dossiers individuels des intéressés ou aux dossiers des organisations de Résistance concernées.
- 2 – Nom donné familièrement par les policiers à leurs collègues des Services techniques (ST).
- 3 – Les policiers disposent de 16 000 armes et de 9 cartouches par arme ! Tous les fonctionnaires de police ne sont d'ailleurs pas armés.
- 4 – Il est né le 4 novembre 1896. Arrêté par les Allemands dans son bureau de la Défense Passive le 14 mars 1944, il est déporté en Allemagne. Il rentre en France en 1945.
- 5 – Impressions de voyage en Allemagne Dora-Buchenwald 1944-1945, Archives PP carton BA 2452.
- 6 – Jean Straumann par exemple, n'étant pas mort pour la France, et n'ayant pas occupé un poste élevé dans l'institution policière, le dossier personnel de l'intéressé n'a pas été conservé par la PP : le BR aide à y pallier.
- 7 – Honneur de la Police et Police et Patrie feront l'objet d'une étude complète en 2010/2011. Un accent est cependant mis ici sur Police et Patrie en raison de sa forte implantation aux ST.
- 8 – Le groupe de rattachement a été créé par le dentiste Albert Dubois.
- 9 – Né le 27 janvier 1894. Il meurt à Mauthausen le 11 mars 1944.
- 10 – Paul Coadou, dit Morin est soupçonné de cette trahison. Le Vionnois, un agent motocycliste du garage central se charge de son exécution en février 1943.
- 11 – Pseudonyme de Marcel Renet
- 12 – British Broadcasting Corporation
- 13 – On ne peut encore parler de « Résistance » !
- 14 – Comité Secret d'Action Révolutionnaire (la Cagoule).
- 15 – Dirigé par le commissaire Dominique Gianviti, né le 6 juin 1889 à Bastia, en charge du contre-espionnage à la PP.
- 16 – Ce point est évoqué lors de l'inauguration d'une plaque commémorative du PC. Police et Patrie, 27 Quai Voltaire à Paris. Archives PP, carton BA 2452.
- 17 – Dont la permanence se tient au magasin *Le Nouveau Né*, 22 rue des Pyramides.
- 18 – Les ST disposent d'une imprimerie et d'un service photo-cinématographie compétents pour l'établissement de documents et formulaires administratifs.
- 19 – Né le 4 mai 1897, il est gardien de la paix en mai 1931, suspendu le 25 juillet 1944, puis promu brigadier-chef en septembre 1944. Il prend sa retraite en mars 1953.
- 20 – Intitulé indiqué dans le rapport Straumann, dont la véracité a pu être largement recoupée.
- 21 – À ce jour non-identifié.
- 22 – Entretiens avec Marc Debert, mars 2009, archives DOSTL
- 23 – Cheminot, cadre du PC, futur Préfet et chef de l'Inspection Générale des Services et Président de la Commission d'Épuration...
- 24 – S. Monniot, Les policiers français dans la Résistance, Pages d'histoire 1939-1945, Confédération nationale des policiers anciens combattants et résistants, page 89
- 25 – Dirigés par E. Verdavaine.
- 26 – S. Lefranc, id, page 109
- 27 – En pratique, cela ne fut possible que très tardivement.
- 28 – En particulier pour les résistants qui ont survécu.
- 29 – Forces Françaises de l'Intérieur
- 30 – Source : Évelyne Garnier, liquidateur du réseau NAP, qui atteste en outre qu'Edmond Dubent est homologué au mouvement Armée Volontaire. Dossier personnel de l'intéressé, archives de la Préfecture de Police. Le fait ressort aussi clairement du dossier du BR. Dubent est homologué à double titre : 1- AV, 2 NAP (au titre du réseau NAP, en qualité d'agent P2, du 28/12/1943 au 17/03/1945).
- 31 – L'ancien adjoint de Jean Moulin.
- 32 – Les Inspecteurs Paul Turgné et Raymond Boudier.
- 33 – Qui avait reçu de lui, écrite dans son camp de concentration, le 7 mars 1944, une lettre où apparaissait clairement le peu d'illusions qu'il se faisait sur son sort, et où il incitait son épouse à se battre pour son reclassement dans la hiérarchie policière auquel il estimait avoir droit, « comme seul commissaire... qui ait fait quelque chose de grand à la Préfecture de Police pour la Résistance ». Marguerite Dubent dut également lutter contre la tentative de l'imprimeur et résistant Jean de Rudder, liquidateur du mouvement, de se faire passer pour son fondateur.
- 34 – D'après un rapport du 3 janvier 1945, établi par l'inspecteur Leduc de la Police Judiciaire, brigade criminelle, Guinoiseaux circulait effectivement près de la Place de la Concorde, au moment de son interpellation.
- 35 – Un témoignage recueilli auprès de Jacques Vallet atteste d'un vif accrochage, le même jour, quelques moments plus tôt, place de la Concorde. On ne peut s'étonner que l'occupant, redoutant une nouvelle opération, ait disposé de nombreux effectifs à cet endroit.
- 36 – Ces éléments figurent dans un rapport établi par l'inspecteur A. Gonet de la direction de la Police Judiciaire, Brigade des notes et enquêtes, en date du 7 septembre 1951. Source : Dossier Victimes du devoir, archives PP.
- 37 – Un témoignage détenu au BAVCC cite d'autres chiffres, faux.
- 38 – Des éléments complémentaires pourront faire l'objet de futures notices.
- 39 – Les documents consultés aux Archives de la PP mettent parfois en évidence des noms différents pour leur participation à une même action. Des recoupements avec les renseignements contenus dans les archives du BR, Service Historique de la Défense, ont souvent permis de faire apparaître la vérité des faits. Par exemple la fourniture des plans du réseau téléphonique et du réseau radio est tantôt attribuée à Roger Pellevoizin, tantôt à Jean Straumann. Il est vraisemblable que le premier les a fournis au second.
- 40 – Il est le père de l'écrivain, spécialiste des camps de concentration, Christian Bernadac, né en 1937 à Tarascon sur Ariège, où sa mère revint pendant la guerre travailler à l'épicerie Roux.
- 41 – Agent travaillant pour une structure de Résistance, en conservant son emploi officiel.
- 42 – Confrérie Notre-Dame (le réseau du colonel Rémy).
- 43 – Non-homologué.
- 44 – Bureau Central de Renseignement et d'Action du Colonel Passy.
- 45 – Mort en déportation.
- 46 – Agent travaillant à plein-temps pour une structure de Résistance.
- 47 – Exécuté par la Résistance en 1943.
- 48 – N° CRAC 8388 (archives PP : dossier personnel de l'intéressé).
- 49 – Attestation d'appartenance n° 43463 en date du 24 mai 1948, délivrée par le colonel Dionne, Chef de bureau des FFCL.
- 50 – Service de Renseignements/Armée Volontaire.
- 51 – Service du Travail Obligatoire.
- 52 – Encore vrai résistant, avant de passer du côté des délinquants.
- 53 – Affaire du rapport Pierre.
- 54 – Sans autre précision, rapport de l'intéressé du 23 décembre 1944.
- 55 – 101 quai de Seine.
- 56 – Voir supra pour plus de précisions sur son activité.
- 57 – n° CRAC 23505
- 58 – Entré dans la police comme gardien de la paix en janvier 1928, il part en retraite commandant en mai 1961.

Journal de Victor Guéron, un policier résistant à la Préfecture de Police

Parmi les témoignages de policiers résistants, les carnets de Victor Guéron, fonctionnaire de police pendant plus de trente ans, donnent une image particulièrement vivante et réaliste de l'institution mais aussi du contexte social de Paris depuis la fin des années vingt, jusqu'au début des années 1960. Né le 4 décembre 1902, Victor Guéron est entré à la Préfecture de Police en 1928. Il est brigadier de police à Paris pendant l'Occupation et devient Inspecteur principal en décembre 1944. Depuis son entrée en fonction jusqu'à son départ de l'institution en mars 1953, ce policier a tenu un journal de son activité, de ses observations dans le cadre de sa profession. Quelques extraits¹ de son journal sont reproduits ici, tels qu'ils figurent dans les archives de famille².

«...À une prise de service à minuit, grand branle-bas. Je suis désigné avec six gardiens pour me rendre au poste central de l'arrondissement (20^e). Au premier abord, j'ignore ce dont il s'agit, mais ne tarde pas à être renseigné : on nous remet à chacun plusieurs fiches sur lesquelles sont couchés les noms de français arrêtés. Ces fiches indiquent textuellement et invariablement : « communistes » ou « sympathisants ». Je réunis mes gardiens auxquels [sic] j'ai la plus entière confiance et je leur fais comprendre de travailler avec leur cœur de Français. Nous nous sommes mis en route, mais quelques heures plus tard, nous revenons avec les mêmes fiches au verso desquelles les mentions suivantes sont accolées : « Parti de son domicile » ou « absent », ou encore « inconnu ». Nous n'avions pas fait d'arrestation... »

« J'entre dans un groupement reconnu de la résistance, le Front National. Un travail plus important va m'attendre, et surtout plus organisé. »

« Je continue mon travail de résistant contrecarrant le plus possible, les ordres qui nous sont donnés. Mais je sentais que petit à petit je commençais à ne plus satisfaire mes chefs et que pour moi

DATE NON PRÉCISÉE

AOÛT 1942

SEPTEMBRE 1942

il était temps de changer d'air. [...] Aussi le 15 septembre 1942, j'adressais une demande de changement de service. J'avais de mauvaises notes et malgré cela on ne me disait rien ouvertement, mais j'avais de bons camarades qui me prévenaient. Je me tins un peu tranquille.»

6 AVRIL 1943

«Ce jour-là, vers 14 heures, on nous amène au poste de police une femme suspectée par les autorités allemandes d'intelligence avec l'ennemi. Nous devons la garder en attendant que ceux-ci viennent la chercher. Voyant à qui j'avais affaire, j'entre en conversation avec elle, la mettant en confiance. Peu après, elle me confia son ennui: elle a en sa possession un bracelet d'identité français de l'armée. C'est celui de son fiancé. Elle a peur au moment de la fouille d'être questionnée à ce sujet, surtout qu'il s'agit d'un prisonnier évadé. Je lui demande si elle veut bien me le confier; elle accepte, mais à la condition que j'aie lui porter avec un petit paquet le plus rapidement possible. Je compris immédiatement et lui assurai [sic] de faire le nécessaire dès que je le pourrai, ce qui fut fait et j'appris que j'avais averti en même temps un patriote. Celui-ci me laissa le bracelet marqué: B... G... 7630-C-28. J'ai appris par la suite que le motif d'inculpation était exactement: tentative de reconstitution d'un parti politique dissout.»

11 SEPTEMBRE 1943

«Aujourd'hui je procure une carte d'identité française à un patriote recherché par la Gestapo. Celui-ci un nommé G... m'a été présenté par un de mes hommes qui le connaissait très bien car c'est son ami le plus intime. Naturellement ce dernier appartenait depuis le début à un groupement de la résistance. Il a participé à des coups les plus osés et est naturellement recherché.»

27 SEPTEMBRE 1943

«Ce jour avec Longueville, nous organisons nos groupes de combat, connus plus tard sous la dénomination de groupes francs. Après avoir désigné nos chefs de groupe, avec ceux-ci nous formons ces groupes. Travail assez laborieux tout en se méfiant des hésitants qui parfois sont dangereux. Il nous faut aussi se méfier de nos chefs immédiats qui n'hésitent pas à rendre compte de nos manœuvres. Les uns agissent dans leur propre intérêt et n'envisagent que leur avancement. D'autres vrais collaborateurs cherchent à déceler les meneurs, fournissant ensuite des rapports aux Brigades Spéciales (dites BS). Ce sont tous des traîtres à leur patrie.»

18 MARS 1944

« Pour la surveillance à l'intérieur de la préfecture de police, nous sommes dotés de mitraillettes. Nous instruisons les hommes au sujet du maniement de ces engins. J'en profite pour faire passer en premier les hommes appartenant au mouvement de résistance en leur spécifiant de remarquer le fonctionnement de ces armes et la façon de les remettre promptement en état. Cela nous servira très probablement un jour prochain, mais peut être pas pour le même usage qu'il est prévu. »

10 JUILLET 1944

« Je continue la semence des clous et plaques en choisissant les routes et endroits fréquentés par les Allemands. Je suis constamment en bicyclette ce qui permet ainsi plus facilement le travail. Cette opération est très fructueuse et nombreux sont les véhicules abandonnés le long de ces routes, les pneus et chambres à air déchiquetées. Nous paralysons ainsi le trafic routier ennemi, immobilisant matériel et ravitaillement. »

11 AOÛT 1944

« Aujourd'hui, mauvaise affaire pour nous. Le soir vers 22 heures la Gestapo arrête Prévot³ à son domicile ainsi que sa sœur et sa secrétaire, mais les parachutistes ont le temps de s'enfuir. Tout est fouillé chez lui. Heureusement que la consigne exigeait de n'avoir aucune liste de noms, sans cela il nous arrivait de subir le même sort. Malgré tout, nous prenons toutes les précautions nécessaires et avisons immédiatement les chefs de notre organisation qui nous recommandent de se tenir prêts à intervenir »

Extraits choisis
par ÉTIENNE ZAMPARINI

1 - Il convient de considérer ce témoignage comme relatant le vécu d'un fonctionnaire de police, sans que ces informations aient pu être systématiquement recoupées et vérifiées.

2 - Aimablement communiqués par les descendants de Victor Guéron.

3 - Georges Prévot, né le 8 avril 1911 à Longwy, bassiste à la Musique des gardiens de la Paix, l'un des responsables du réseau Front National de la Police, déporté en Allemagne. Il meurt dévoré par des chiens lancés à sa poursuite, lors d'une tentative d'évasion.

Le groupe Fillol

Le 17 juillet 1941, sont arrêtés par les Allemands, à leurs domiciles respectifs, l'inspecteur principal Albert Eugène Dhalenne et le brigadier-chef d'inspecteurs Émile Gaget. Tous deux appartiennent à un groupe d'une quinzaine de personnes qui récupèrent des prisonniers de guerre évadés et des soldats allemands déserteurs. Ils leur fournissent des faux-papiers et les convoient vers La Rochelle, où le groupe a été créé et d'où ils sont acheminés en Grande-Bretagne par voie maritime ou via l'Espagne. Au moment de l'arrestation de Dhalenne et de Gaget, l'équipe parisienne compte à son actif une quinzaine de départs vers ces destinations.

Le groupe fut constitué début 1941 par le commandant Fillol – d'où son nom. Pierre Fillol, responsable du bureau de recrutement militaire de La Rochelle, est en relation avec plusieurs patrons-pêcheurs et le capitaine du port. Ensemble, ils assurent le départ des fugitifs.

Le lien avec Paris se fait par l'intermédiaire d'Avrail Joinovici, mandataire en Charente-Maritime de son oncle Joseph Joinovici, ce ferrailleur parisien qui trafiqua avec les Allemands et la bande de la rue Lauriston, mais qui équipa, arma et finança Honneur de la Police. Avrail y dirige une succursale locale de l'entreprise. En région parisienne, le relais se fait par Émile Gaget, révoqué de son emploi à la PP le 14 juin 1940, pour « abandon de poste », comme cela est écrit dans son dossier professionnel. C'est aussi Gaget qui organise le convoyage des évadés au-delà de la ligne de démarcation : il était en contact, outre Fillol avec le lieutenant Petitbidou, Albert Bouyer, maire de Le Thou (Charente-maritime) et Jeanne Bourgeois, tous résident à La Rochelle. Il avait été engagé par Joseph Joinovici en tant que co-gérant de son entreprise parisienne de récupération, et avait contribué à l'armement de deux navires servant aux passages vers l'Angleterre. Le mini-réseau tombe en raison de l'imprudence de certains de ses membres, fréquente à cette époque marquée par l'inexpérience des premiers résistants.

Albert Dhalenne est né le 26 juin 1896 à Saint Josse-sur-Mer (Pas-de-Calais). Gardien de la paix en 1921, brigadier-chef sept ans plus tard, il est délégué officier de paix en 1937. Devenu inspecteur principal au commissariat de Clichy, il entretient une relation avec

une dame Marie-Thérèse Chapon qui participe aux activités du groupe. C'est une voisine de celle-ci, M^{me} Convert¹, qui « donne » la structure à un Allemand en lui révélant que les deux agents procurent de faux documents aux évadés et aux déserteurs, et assurent leur hébergement. Les services de sécurité de l'armée d'Occupation réagissent en introduisant un agent provocateur dans le groupe, Eyraud, un traître qui se fait passer pour un soldat français évadé d'un Stalag et désireux de rejoindre la zone non occupée. Dhalenne, chef de l'antenne parisienne du groupe et membre depuis juin 1941 de L'Armée Volontaire, à laquelle il fournit des informations sur les défenses côtières, le présente à Gaget sans procéder à aucune vérification de sécurité, ce qui aura pour conséquence d'entraîner la chute en cascade du groupe. Condamné le 25 octobre 1941 par le Tribunal du Commandant du Grand Paris qui rend un jugement dont l'exposé des motifs le décrit comme « donnant l'impression énergique, forte de caractère et fanatique », il est fusillé le 13 janvier 1942 au Mont-Valérien, à Suresnes. Décoré de la Croix de guerre, de la Médaille militaire et de la Médaille de la Résistance, Albert Dhalenne² a été homologué au grade d'adjudant. La PP l'a élevé au grade d'officier de paix à titre posthume.

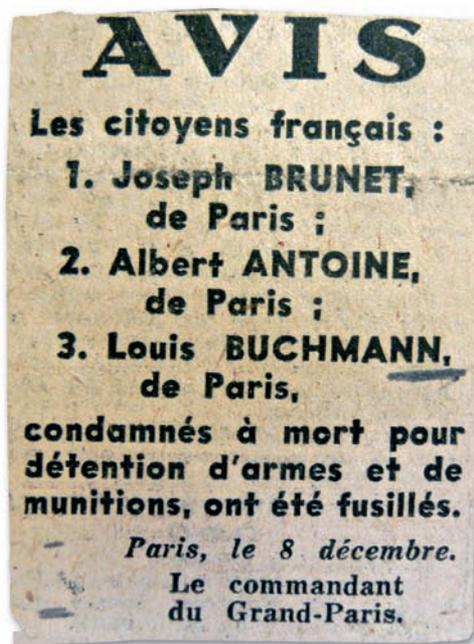
Émile Gaget, condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité pour « aide à l'ennemi », dans un premier temps, subira finalement le même sort, puisqu'il sera fusillé comme otage, le 14 février 1942, également au Mont-Valérien, en conséquence d'un attentat commis à Elbeuf le 21 janvier 1942. Émile Gaget était père de deux enfants, respectivement âgés de 14 et 11 ans. Né le 18 mai 1895 à Nérondes (Cher), il était devenu inspecteur en 1920, et brigadier-chef d'inspecteurs en 1937. À la Libération, ses services de résistant seront homologués par l'autorité militaire pour prendre rang à compter du 1^{er} janvier 1941, au sein du groupe Valmy d'Arsène Poncey, embryon du mouvement Armée volontaire et il sera réintégré rétroactivement dans ses fonctions à la Préfecture de Police. Il a été décoré de la Croix de guerre et de la Médaille de la Résistance. Le grade de sergent lui est reconnu.

Quant à leurs compagnons et camarades, nous savons que le commandant Fillol a été exécuté, tandis qu'Avraïli Joinovici a été condamné à cinq ans de détention. (Archives BR, BAVCC, BR).

LUC RUDOLPH

1 - Cf l'exposé des motifs du jugement.

2 - Il laisse une émouvante lettre d'adieux.



AVIS D'EXÉCUTION

paru dans la presse collaborationniste.



Albert ANTOINE et **Louis BUCHMANN**. Installé près du commissariat de La Muette, le débitant de boissons **Joseph BRUNET** est dénoncé en novembre 1941 par sa femme à la *Feldgendarmarie* pour détention d'armes dans son établissement. La perquisition effectuée permet la découverte de nombreuses armes et munitions dans sa cave. Les investigations conduisent à deux policiers : **Albert Antoine** et **Louis Buchmann**. Il s'avère que ceux-ci remettaient à Brunet les armes qui leur étaient restituées par les Parisiens : devant le tribunal allemand, ils affirment que ce sont celles que les habitants déposaient la nuit devant le commissariat qui étaient ainsi récupérées... Condamnés à mort le 27 novembre 1941, ils sont tous trois fusillés le 4 décembre au Mont-Valérien à Suresnes et inhumés à Ivry. L'inspecteur **Albert Hyacinthe Antoine** est né le 3 octobre 1889 à Neufmaisons (Meurthe-et-Moselle). Gardien de la paix en mars 1913, il est nommé inspecteur de police à Boulogne en 1929. Antoine a été gravement blessé durant la guerre 14-18, qu'il termine comme adjudant, avec la Croix de guerre et deux citations, conservant deux balles dans un poumon. Révoqué de ses fonctions avec Buchmann, suite à l'affaire « Brunet », le 8 novembre 1941, il est réintégré à titre posthume le 21 juin 1946, et décoré de la Croix de guerre et de la Médaille de la Résistance avec rosette. Son collègue **Louis Buchmann** est né le 18 juillet 1896 à Bétheny, dans la Marne. Il est nommé agent de service à la Préfecture de Police en février 1930. Au moment des faits, il est appariteur au commissariat de la Muette depuis 1935. Lui aussi a fait la guerre 1914-1918, y étant également blessé deux fois, en 1916. Il a été accusé d'avoir « vendu » des armes à Brunet. Il est décoré de la Médaille militaire, de la Croix de guerre, et de la Médaille de la Résistance avec rosette. LUC RUDOLPH. Sources : archives BR, BAVCC et PP.

Claude François CACHOT, né le 9 mars 1899, à Brétigny (Doubs), gardien de la paix dans le quartier Javel, entre dans la Résistance dès la formation du mouvement Honneur de la Police fin 1941. Membre actif, il participe notamment à la distribution de tracts et de journaux. Il se livre également en public à une intense propagande anglo-gaulliste dans de nombreux cafés du quartier notamment dans le café « Crapoulet » dans le 15^e arrondissement et exhorte la population à « reprendre les armes contre les envahisseurs ». Il est arrêté par la Gestapo le 9 octobre 1941, à son domicile, au 129, rue Saint-Charles (15^e) Quelques jours auparavant, il aurait adressé de vifs reproches à un membre de la Légion des volontaires français. **Claude Cachot** est déporté et décède le 8 décembre 1942 à Sachsenhausen (Allemagne). STÉPHANE LONGUET, DAMIEN VERVICK. Sources : SHD, BR et 2^e guerre mondiale et bureau des archives des victimes des conflits contemporains.

Roger Lucien CLEMENDOT, alias Lamotte, né le 30 août 1905, à Paris (14^e) de **Claude** et de **Lucie Anna Desplantes**, est marié à **Lucienne**, Auguste Taisant. Inspecteur principal à la police municipale, il serait entré dans la Résistance en juillet 1942. **Roger Clémendot** est recruté par le commandant **André Michel** et le capitaine **Straumann**, sous les ordres d'**Henri Ribière**. À cette date, il est chargé du recrutement de corps francs et de la formation paramilitaire de ces groupes. **Roger Clémendot** est désigné responsable du groupe Police et Patrie de Libération Nord pour la zone Seine-et-Oise et pour les Services techniques de la Préfecture de Police avec un effectif de 862 hommes. Il organise notamment des transports et des distributions de tracts, collecte du renseignement, provoque des sabotages de matériel et participe à la constitution d'un groupe médical. Enfin, il prend part à la préparation de la grève insurrectionnelle et aux combats de la libération de Paris avec la défense de l'île de la Cité en maintenant les liaisons et la fourniture d'armes et de munitions. **Roger Clémendot** est titulaire du certificat d'appartenance aux Forces françaises de l'intérieur établi au titre du département de la Seine, secteur ouest, mouvement Libération Nord pour la période du 15 juin au 25 août 1944, avec homologation au grade d'adjudant. Ses services accomplis dans la Résistance ont donné lieu notamment à l'attribution de la Médaille de la Résistance, de la Croix de guerre avec palme, à la concession de la Médaille militaire. STÉPHANE LONGUET, DAMIEN VERVICK. Sources : SHD, bureau Résistance et Seconde guerre mondiale (16P 303105).

Pierre Silvin DAYNÉ, né le 17 novembre 1902 à Neuilly-sur-Seine (Seine), fils de **Jean** et de **Marie Eugénie Masson**, est marié à **Maria**, Anne Colen et a deux enfants **Marcelle** et **Pierre**. Après s'être engagé volontaire dans la Marine du 20 novembre 1918 au 1^{er} octobre 1919, il devient gardien de la paix à la Préfecture de Police. Recruté en qualité de chargé de mission de 2^e classe (grade d'assimilation à lieutenant) par le réseau Alliance en février 1941, **Pierre Dayné**, alias **Fourmi**, sert en qualité d'estafette puis d'agent de liaisons et de renseignements. Il fournit notamment de précieuses informations tout en recrutant des patriotes au profit de son organisation. Il effectue plusieurs missions de confiance notamment le 18 juillet 1943 en accompagnant le chef du réseau, **Marie-Madeleine Méric** épouse **Fourcade** pour son départ clandestin pour Londres par avion depuis le terrain d'atterrissage clandestin de Bourilharney, situé au nord-est de Paris. À la suite

d'une dénonciation, Pierre Dayné est arrêté le 12 août 1943 à son domicile au 50, rue des Vinaigriers dans le 10^e arrondissement, et envoyé à la prison de Fresnes. Il est transféré à Lyon et interné au Fort de Montluc jusqu'au 11 janvier 1944 puis réacheminé à Fresnes avant d'être déporté en Allemagne, le 24 janvier. Il est tué d'une balle dans la nuque à Pforzheim (Allemagne) le 30 novembre 1944 avec 23 autres membres du réseau. Pierre Dayné est titulaire d'une attestation d'appartenance au réseau Alliance du 1^{er} février 1941 au 30 novembre 1944 en qualité d'agent P2. Ses services accomplis dans la Résistance ont donné lieu notamment à l'attribution de la mention « Mort pour la France », de la Médaille de la Résistance avec Croix de guerre avec palme et à la concession de la Médaille militaire. STÉPHANE LONGUET, ÉRIC DUMARTIN. Sources : SHD, BR et 2^e guerre mondiale (16P 161111) et bureau des archives des victimes des conflits contemporains.

Henri JACOB, alias Donna, né le 13 juillet 1905 à Paris (5^e), est gardien de la paix à la Préfecture de Police depuis le 29 décembre 1929. Il serait entré dans la Résistance en 1942 en qualité de responsable du 16^e arrondissement de Paris où il procède au recrutement des hommes de base, tout en assurant la distribution de tracts et de journaux clandestins. Il prend une part importante dans différentes opérations de sabotages contre l'occupant, notamment sur leurs véhicules et sur les panneaux indicateurs routiers. À la tête de ses hommes, il participe aux combats pour la libération de Paris, notamment par la prise de la Cité et à la défense des édifices publics du 16^e arrondissement. Henri Jacob travaille également avec le réseau Alliance en août 1944. Henri Jacob est titulaire d'une attestation d'appartenance au réseau Alliance, comme agent occasionnel du 1^{er} juin au 30 juin 1944 et du certificat d'appartenance aux Forces française de l'Intérieur établi au titre du mouvement Honneur de la Police pour la période du 18 août au 25 août 1944. Il est décoré de la Médaille de la Résistance. STÉPHANE LONGUET, KAMEL BEMMOUSSA. Sources : SHD, bureau Résistance et Seconde guerre mondiale (16P 303105).

Henri Robert JUST, né le 4 juillet 1912 à Paris (18^e), fils de Louis Gabriel Just et de Marie-Thérèse Fougeron, est marié à Andréa, Michelle Rouillard. Titulaire du certificat d'études, il devient agent de police à la préfecture de la Police. Membre du réseau F2 à partir de juin 1941, pseudonyme Roger, numéro R. 202, il est agent de renseignements, en qualité de chargé de mission de 3^e classe (grade d'assimilation correspondant à sous-lieutenant, homologué au grade de lieutenant à titre posthume). Arrêté le 22 novembre 1941 au poste de police de Clignancourt, puis torturé, Henri Just ne parle pas sauvant ainsi les agents qu'il a directement sous ses ordres. Interné à la prison de Fresnes (cellule 419) puis au camp de Romainville jusqu'au 26 mars 1943, il est ensuite déporté sous le matricule 25515 à Hartheim-Mauthausen (Autriche) où il est gazé le 28 septembre 1944. Ses services accomplis dans la Résistance ont donné lieu à l'attribution de la mention « Mort pour la France » et d'une citation à l'ordre de la division comportant la Croix de guerre avec étoile d'argent. STÉPHANE LONGUET. Sources : SHD, BR et 2^e guerre mondiale (16P 161111) et bureau des archives des conflits contemporains.

Roger Marie Alfred LACROIX est nommé gardien de la paix le 1^{er} mars 1929. Pendant l'Occupation, il est dénoncé pour avoir exprimé des opinions gaullistes et arrêté le 9 octobre 1941. Une perquisition à son domicile par les Allemands permet la découverte d'un petit revolver ancien, sans munition. Déporté, il meurt le 9 février 1945 à Bergen-Belsen après un séjour à la prison de Hagen. Il est promu brigadier-chef de police en août 1944. LUC RUDOLPH. Sources : archives PP.

Charles Julien Fidèle LEJEUNE, né le 15 avril 1902 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), fils de Fidèle, Auguste et de Julie Jospéhine Nicquet, est marié à Mireille Martin. Gardien de la paix au commissariat du 8^e arrondissement (Grand-Palais), il est contacté par le commissaire de police Gabriel Lacure et rentre au sein du SR Armée des volontaires. Sous les pseudonymes Boby, Roland et Charlot, numéro R. 413, il est chef de secteur, en qualité de chargé de mission de 3^e classe (grade d'assimilation correspondant à sous-lieutenant). Il participe notamment au recrutement d'autres agents. Suite à la dénonciation de Mathilde, Lucie Belard (Micheline, la Chatte), il est arrêté par la Gestapo, le 19 novembre 1941, à son domicile, au 6, avenue Lamarck dans le 18^e arrondissement. Interné à la prison de Fresnes puis au camp de Romainville jusqu'au 26 mars 1943, Charles Lejeune est ensuite déporté NN sous le matricule 25525 à Gusen-Kommando du KL Mauthausen et décède à l'infirmerie d'Hoesching (Autriche), le 24 mai 1945. Charles Lejeune est titulaire d'une attestation d'appartenance au réseau F2, comme agent P1 du 1^{er} janvier 1941 au 15 novembre 1941, puis agent P2 du 15 novembre 1941 au 24 mai 1945. Ses services accomplis dans la Résistance ont donné lieu notamment à l'attribution d'une citation à l'ordre de la division comportant la Croix de guerre avec étoile d'argent. STÉPHANE LONGUET. Sources : SHD, BR et 2^e guerre mondiale (16P 358365).

16

23-03-45

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
Concernant l'État des Services d'un Membre des F. F. I.

Nom **JACOB**
Prénoms : *Jean* ; Surnoms :
Nationalité : *Française*
Né le *13 juillet 1905* ; à *Paris*
Canton de *5^e arr.* ; Département *Seine*
Mariage (date et lieu) : *30 juillet 1930 à Rambouillet*
Nom de l'épouse : *Worman Tamy*
Enfants : *aucun*
Profession : *Inspecteur Principal*
Adresse actuelle : *21 rue Henri Ragnault Paris 14*
Permis de conduire (moto, automobile, poids lourds) :

Situation Militaire dans l'Armée régulière

Appel sous le drapeau : *4 ans*
Classe (Année) : *1923 S. A. aux 3^e M.*
Arme d'origine : *Sapeurs Pompiers de Paris*
Spécialités militaires :
Positions et situations diverses (Corps ou services - affectations et emplois, avec indication des dates) :
Grades successifs (avec indications des dates) : *caporal-chef - Agent de réserve*
Blessures, Citations, Décorations :

HENRI JACOB, fiche de renseignements.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
DÉLEGATION GÉNÉRALE P.F.C.I.
Caserne de la République
15 rue de Laborde
PARIS 8^e

PARIS, le 6 Août 1947

Le Colonel JOSEPH
Délégué Général P.F.C.I.

N° *10021/247/6*

Le Colonel l'Intendant Général - Chef de Service Central de l'Etat-Civil
37, rue de Bellechasse
P. A. R. I. S.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le *Chargé* de mission de 3^e classe (grade correspondant à *lieut*) **HENRI JUST** Prénoms *Henri Robert* né le *4-7-1912* à *Paris* qui appartenait des P.F.C. arrêté en service commandé le *22-11-1941* et déporté est décédé le *28-9-1944* à *Mauthausen*

Je vous demande de bien vouloir :

1) Faire dresser l'acte de décès *conformément à son acte mention Mort pour la France*

2) Le faire parvenir à la famille à l'adresse suivante :
à Mme Just
18 - Boulevard des Capucines Paris 18^e
P.O. le Chef des Services Administratifs et Financiers :

Une lettre conforme ma demande du 24-8-1947
réf: DEL/FLL/0208

CERTIFICAT DE DÉCÈS concernant Henri Just, gazé à Mauthausen.



Sarah ROSIER (ROZIER), née le 24 février 1899, à Paris (12^e) entre dans la Résistance dès 1940. Son activité dans la Résistance se confond avec ses fonctions professionnelles, puisque travaillant au cabinet du préfet de police, elle se trouve donc à la source de nombreux et importants renseignements politiques et administratifs. Elle rédige et diffuse des tracts de propagande gaulliste à la Préfecture de Police. Contactée et recrutée par Londres en qualité de chargée de mission de 2^e classe (grade d'assimilation à lieutenant) par le réseau Georges France en octobre 1940, elle prend la tête d'un groupe afin d'organiser un réseau de renseignements. Elle devient le point de liaison entre la France et Londres en servant de boîte aux lettres. Elle reçoit deux fois par mois l'agent de liaison qui lui remet le courrier et les instructions. Arrêtée par la police militaire allemande, le 24 janvier 1941 à son bureau, Sarah Rozier est condamnée à mort le 16 juin 1941. Internée en France jusqu'au 11 octobre 1941, elle est ensuite déportée aux camps d'Anrath, Lubeck, Janes et Aichach. Elle est libérée et rapatriée le 23 mai 1945. Sarah Rozier est titulaire d'une attestation d'appartenance au réseau Georges France du 1^{er} octobre 1940 au 23 mai 1945 comme agent P2. Ses services accomplis dans la Résistance ont donné lieu notamment à l'attribution de la Légion d'honneur, de la Médaille de la Résistance avec rosette, d'une citation à l'ordre de l'armée avec Croix de guerre. STÉPHANE LONGUET, KAMEL BEMMOUSSA. Sources : SHD, BR et 2^e guerre mondiale (16P 16111) et bureau des archives des victimes des conflits contemporains.

Robert Louis TOURNOIS alias Bobby, Joute, est né le 19 juin 1908 à Paris. Il est gardien de la paix à la Préfecture de Police en juin 1930. Il devient inspecteur spécial en 1936, et se trouve révoqué le 2 avril 1943, alors qu'il était en fonction au commissariat des Batignolles. Résistant précoce, Robert Tournois apparaît successivement et parfois simultanément, d'abord en liaison avec le Coq gaulois, puis au sein des Bataillons de la mort (août 1940-début 1942), du Groupe XIII (1942-début 1943), puis de Ceux de la Libération. Il est membre du bureau de cette organisation sous les ordres directs de Coquoin. Il accepte, sur son ordre, deux emplois successifs au sein des services de sécurité allemands, puis de la Milice, afin d'y puiser des informations pour la Résistance. Chargé de mission de 2^e classe, il est homologué dans le grade de lieutenant. Réintégré le 1^{er} août 1946, il est à nouveau révoqué de la police le 23 juillet 1947 pour des actes contraires à la probité professionnelle. LUC RUDOLPH. Sources : archives BR et PP.

Lucien Ernest SIEGRIST, est né le 4 décembre 1905 à Concorès (Lot), fils de Joseph et de Marie, Esther Deviers. Il épouse Joséphine, Odette Pichon et a deux filles, Colette et Josette. Le 10 novembre 1925, il est appelé au 188^e régiment d'artillerie lourde à tracteurs. Maréchal des logis de réserve en juin 1940, il est affecté spécial à la Préfecture de Police et devient gardien de la paix. Sympathisant de la Résistance depuis 1941, dans le réseau Famille, il rejoint le réseau Alliance, sous le pseudonyme Éléphant en janvier 1942 où il prend rapidement l'ascendant sur ses camarades ce qui le conduit à assumer des responsabilités sans cesse croissantes. Agent de liaisons puis agent de l'équipe « Avia » spécialement chargée de parachutages, il en réceptionne six et prend part à cinq atterrissages. Il devient chef du service de sécurité, liaisons et évasions et participe à des transports d'armes, de courriers et à des récupérations de matériels. Arrêté par la Gestapo à Lyon le 11 juin 1943 lors d'un transfert de matériels, Lucien Siegrist est interné à la prison Montluc (Lyon) et conduit à Fresnes jusqu'au 31 mai 1944. Déporté en Allemagne à Kelh, il est condamné à mort par le tribunal militaire de Fribourg, et est fusillé à Heilbronn, le 21 août 1944, avec vingt-trois de ses compagnons. Lucien Siegrist est titulaire d'une attestation d'appartenance au réseau Alliance, en qualité de chargé de mission de 1^{re} classe, comme agent P2 du 1^{er} janvier 1942 au 21 août 1944, avec le grade d'assimilation de capitaine. Ses services accomplis dans la Résistance ont donné lieu notamment à l'attribution de la mention « Mort pour la France » et de la Médaille de la Résistance. STÉPHANE LONGUET, ÉRIC DUMARTIN. Sources : SHD, bureau Résistance et Seconde guerre mondiale et bureau des archives des victimes des conflits contemporains.

LUCIEN SIEGRIST, certification de grade FFC.

La Résistance au régiment de sapeurs-pompiers de Paris

Le 14 juin 1940, les Parisiens traumatisés par la défaite aussi totale que brutale de l'armée française assistent à l'entrée dans la capitale des troupes allemandes de la XVIII^e Armée que commande le général von Küchler. Le 19 juin, le régiment de sapeurs-pompiers de Paris, institué spécialement pour le service de secours et de défense contre l'incendie sous la haute direction du préfet de police, est placé sous le contrôle de la *Feurschutzpolizei*, la police de protection incendie allemande.

Devant l'arrêt des hostilités contre l'occupant, une des voies que trace le 22 juin 1940 l'armistice franco-allemande et l'engagement le 24 octobre à Montoire du maréchal Pétain pour «une collaboration dans l'honneur avec le vainqueur», naît chez certains sapeurs-pompiers un penchant commun de refus face à la défaite.

L'esprit de résistance «émerge» par une série d'actes individuels. Ce sont des actions pour lesquelles certains sapeurs-pompiers s'ingénient à limiter au mieux l'efficacité des secours portés aux établissements et usines travaillant pour les Allemands. Ils maintiennent ainsi un semblant de neutralité absolue qui évite le risque d'entraîner des représailles susceptibles d'entraver le service de secours et de défense contre d'incendie.

Cependant d'août 1940 à avril 1941 des officiers du régiment (capitaine Sarniguet, lieutenant Curie, capitaine Beslay, lieutenant Besson), impliqués dans la fabrication de faux papiers d'identités, la cache d'armes, le renseignement..., sont arrêtés par les autorités allemandes et emprisonnés. Le colonel Rumpf, commandant l'état-major de la *Feurschutzpolizei*, met alors en garde le colonel Barrière, chef de Corps : « Quiconque se rend responsable de délits tels que ceux qui se sont produits jusqu'à ce jour dans le corps des officiers de votre régiment (falsification de passeports, détention d'armes, suspicion d'espionnage...) s'expose, comme saboteur des conditions d'armistice conclues entre nos deux gouvernements, à de graves sanctions et met en danger votre situation comme commandant responsable du Régiment. Vous devrez porter cet avis à la connaissance de vos d'officiers ».

C'est au cours du dernier trimestre 1942 que le besoin d'agir collectivement s'organise avec le noyautage puis la formation au sein du Corps d'un réseau dépendant de l'Organisation civile et militaire, mouvement de résistance fondé en 1940.

C'est ainsi qu'au mois de novembre, le lieutenant Ménard, officier au régiment, indique au commandant Desoultrait, alias Deloge, organisateur militaire de l'OCM pour la ville de Paris, le nom d'un officier avec lequel il peut entrer en contact. Desoultrait, souhaite en effet recruter des cadres susceptibles de diriger le réseau régimentaire ainsi que d'enrôler des sous-officiers. Il rencontre en premier lieu le lieutenant Gaunay qui accepte de rejoindre l'OCM et qui sollicite l'entrée dans le réseau du



PARIS, PLACE DE LA CONCORDE, FIN AOÛT 1944.
Du toit de l'hôtel Crillon,
les sapeurs-pompiers de Paris sécurisent
un défilé de troupes victorieuses.

PARIS, PLACE DE L'OPÉRA, 25 AOÛT 1944.
Manifestation des Parisiens
le lendemain de la prise
de la *Kommandantur* toute proche.
Au premier plan, un groupe
de sapeurs-pompiers.



médecin capitaine Gros. Celui-ci est présenté à Desoultrait au cours des premiers mois de 1943.

Tout au long de l'année le réseau « s'étoffe » et compte plusieurs dizaines de sapeurs-pompiers. Mais les activités de ce dernier, parmi lesquelles le renseignement reste une des premières missions, s'arrêtent brutalement le 14 janvier 1944 lorsque, sur ordre des autorités allemandes, les officiers Gros et Gaunay sont arrêtés.

Alors que le réseau d'OCM vient d'être « décapité » un officier du Corps, le commandant Frédéric Curie, baptise du nom « Sécurité parisienne » le groupement de résistance dont il est le fondateur.

Les prémices de cette organisation, filiale du mouvement Résistance, remontent à 1942 avec la constitution d'un noyau composé de quatre officiers. À la fin du premier semestre 1944, le commandant Curie « cristallise » autour des cadres de l'organisation les effectifs de l'ancien réseau d'OCM soit 488 sapeurs-pompiers que viennent compléter les recrutements opérés dans les compagnies d'incendie.

Ainsi grâce à une organisation qu'il veut ordonnée et hiérarchisée, le commandant Curie peut maintenir au Corps des hommes enclins pour certains à se tourner vers des formations extérieures.

À la veille de la Libération, Sécurité Parisienne est rattaché avec les gardes de Paris (futurs gardes républicains) et les groupes mobiles de réserve aux Forces gouvernementales dites « forces du maintien de l'ordre ». Commandées par le général Hary, celles-ci relèvent directement du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Elles représentent un enjeu politique capital en tant que futures forces d'occupation des édifices gouvernementaux tels que, ministère de la Guerre, ministère de l'Intérieur et Préfecture de Police.

Le 15 août, une consigne du commandement est diffusée au sein de chaque compagnie. Elle indique que « certains groupements [de Résistance] étrangers au Régiment essayent de s'adjoindre des gradés et

sapeurs pour remplir diverses missions [...]. Le Régiment a les siennes et elles lui suffisent». La consigne précise par ailleurs qu'« aucune formation [autre que Sécurité parisienne] n'a autorité pour donner un ordre quelconque aux gradés et sapeurs du Régiment ».

Le 18 août 1944, les officiers de Sécurité parisienne se réunissent dans un café situé place du Châtelet. Ils conviennent des mesures à prendre et des opérations incombant aux compagnies spéciales du groupement sans que le service normal du Régiment en soit affecté.

Le 20 août, alors que le colonel John de Marguerittes, alias Lizé, commandant les FFI du département de la Seine, annonce que Sécurité Parisienne fait « partie intégrante des Forces françaises de l'intérieur », le lieutenant-colonel Camus, sur ordre du général Koenig, délégué militaire provisoire de la République, prend le commandement du Régiment. Fraîchement promu, Camus ordonne le rassemblement dans la cour de la caserne Dupleix (15^e arrondissement) les sapeurs-pompiers des six compagnies spéciales. On remet à chacun un brassard tricolore numéroté, le chiffre des mille indiquant la compagnie spéciale, le chiffre des centaines la section, le chiffre des dizaines le groupe et le chiffre des unités le sapeur-pompier.

Soucieux de donner à la réalisation de la Sécurité parisienne deux lignes opératoires, celle d'une activité normale orientée sur le service de protection des biens et des personnes et celle d'une action tournée vers la forme « résistance », le lieutenant-colonel Camus rappelle le 20 août dans une seconde consigne (n° 2) que : « les sapeurs-pompiers ne doivent pas oublier que leur mission essentielle est le service d'incendie à assurer sous la direction des chefs en fonction. Seuls leurs chefs régulièrement mandatés ont le droit de leur donner des ordres pour ce qui concerne leur activité en dehors du service d'incendie [...] ».

Les actions entreprises par les compagnies du groupement Sécurité parisienne vont être multiformes : renfort des effectifs de la Préfecture de Police par deux sections spéciales ; distribution dans les centres de secours de *L'information officielle des Armées de la République*, premier bulletin d'information de la France libérée (avant redistribution à la population parisienne) ; reconnaissances des positions, du matériel et des mouvements des troupes allemandes ; transports au moyen d'engins incendie ou de voitures de liaison de groupes FFI, de caisses de munitions, d'armes, d'essence ; aide à la construction de barricades et à la pose de mines antichars (5^e et 15^e arrondissement) ; instruction au maniement d'explosifs et au déminage dans les postes de commandement FFI (5^e et 6^e arrondissement) ; participation des sections spéciales aux assauts donnés par les groupements tactiques de la 2^e DB contre certains points de résistance allemands (École militaire et Quartier Fontenoy) ; recherche de tireurs isolés sur les toits.

Au soir du 26 août, journée marquée par le triomphe personnel du général de Gaulle, la France a retrouvé ses couleurs : deux drapeaux tricolores flottent respectivement sous l'Arc de Triomphe et au sommet de la Tour Eiffel. Ils avaient été montés et déployés la veille par des sapeurs-pompiers du Régiment.

EMMANUEL RANVOISY, conservateur du musée de la BSSP



PARIS, PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE 25 AOÛT 1944.
Un groupe de sapeurs-pompiers, des policiers
et des Parisiens autour d'un char Sherman
de la 2^e DB.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Archives de la Préfecture de Police : p.22, p. 39-41, p. 42d, p. 43, p. 44 bg, p. 47 hd, p. 49, p. 50 bg, p. 51, p. 52-55

Archives nationales : p. 21hd (ANAJ40 881), p. 22 c

BAVCC (Caen) : p. 42g

Service historique de la Défense (Bureau Résistance) : p. 17 d, p. 18-23, p. 25-28, p. 29-33, p. 37, p. 42d, p. 44 hd, p. 45-46, p. 47 hg, p. 48 bg, p. 50 hg, p. 53 bd

Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris : p. 63-65

Musée de l'ordre de la Libération : p. 52 bg,

Coll. J. Pepinster : p. 8-9

Coll. J.-P. Verney : p. 17 g

DR : p. 7

Préfecture de Police : p. 6

Les numéros de page sont suivis d'une lettre lorsqu'il y a plusieurs photos dans la page.

g : gauche

d : droite

h : haut

b : bas

hd : en haut à droite

hg : en haut à gauche

bd : en bas à droite

bg : en bas à gauche

bc : en bas au centre

gc : à gauche au centre

Achévé d'imprimer en France
en novembre 2009

sur les presses de l'imprimerie de la Direction Opérationnelle des Services Techniques et Logistiques de la Préfecture de Police
Dépôt légal : 4^e trimestre 2009

À travers l'exemple de la répression antisémite, Jean-Marc Berlière illustre le dilemme dans lequel agissaient les policiers, pris dans un étau, entre les dérives induites par l'obéissance hiérarchique et la volonté d'agir pour la libération de la France.

«Quelle fut l'attitude des policiers français dans cette mission d'un nouveau genre, dont ils héritaient ? Elle fut loin d'être homogène et constante contrairement à ce que certains ont écrit. Elle fut loin en particulier de toujours donner satisfaction tant aux Allemands qu'aux antisémites du Commissariat général aux questions juives ou du PPF qui se plaignirent constamment de la tiédeur voire de l'inaction manifestées par de nombreux policiers dans l'exercice de missions inhabituelles et peu glorieuses qui créaient, dans leur troupe, plus de gêne et d'embarras que d'enthousiasme. Mais tiédeur ne veut pas dire inactivité. Il faut bien manger, et la peur qu'inspirent les sanctions de Vichy et plus encore les arrestations et déportations qui ont touché très tôt des collègues, expliquent que, avec mollesse et sans enthousiasme, avec humanité et compassion quand ils le pouvaient, sans doute à contrecœur pour une grande partie d'entre eux, les policiers comme les juges, les employés de préfecture, les gendarmes ont fait leur métier et appliqué la loi.



Une contribution historique... au-delà des idées reçues

Par vice, par fanatisme, par discipline, par antisémitisme, par aveuglement, par indifférence, par peur des collègues, des chefs, des délateurs ou des provocations, par intérêt aussi, certains l'ont fait avec zèle et efficacité. Quelles que soient leurs motivations, le problème tient au fait que les pouvoirs des policiers, leurs prérogatives, leur savoir-faire professionnel ont donné aux ordres qu'ils recevaient une efficacité, des conséquences dramatiques. Un postier résistant, un instituteur indifférent, un épicière collaborateur, l'ouvrier d'une usine travaillant pour les Allemands n'ont pas eu autant de prise sur le destin de leurs contemporains. Toute action des policiers, même accomplie avec répugnance, leur a fait alimenter la machine à broyer. Dans un tel domaine, il suffisait de quelques dizaines de fanatiques, de quelques centaines de policiers respectueux de la sacro-sainte "consigne" pour accomplir des milliers d'arrestations, comme ce fut surtout le cas dans la région parisienne qui rassemblait la plus grande partie des personnes juives que comptait la France en 1940. »



Jean-Marc Berlière, *Policiers français sous l'Occupation*, pp 299-300, Tempus Perrin, 2009

2^e ÉDITION

